# **LUNDI 14 SEPTEMBRE 2009**

# PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

(La séance est ouverte à 17 heures)

# 1. Reprise de la session

Le Président. – Je déclare reprise la session du Parlement européen, qui avait été interrompue le jeudi 16 juillet 2009

#### 2. Déclarations de la Présidence

**Le Président.** – Il y a quinze jours à peine, j'ai participé à Westerplatte aux cérémonies de commémoration du soixante-dixième anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre a plongé l'Europe dans la terreur, fait des millions de victimes et divisé notre continent pendant près d'un demi-siècle. Nous ne devrions jamais oublier que la guerre et la violence pourraient un jour réapparaître dans cette Europe qui est la nôtre.

\*\*\*

Je voudrais évoquer un autre acte de violence qui a eu lieu cet été. Deux officiers de la garde civile espagnole ont été tués par l'ETA dans l'exercice de leurs fonctions.

J'ai le triste honneur de devoir annoncer au Parlement le décès de M. Ernest Glinne, un ancien eurodéputé belge, qui s'est éteint le 10 août à l'âge de 78 ans. M. Glinne a été membre de cette Assemblée entre 1968 et 1994. Il a également présidé le groupe socialiste entre 1979 et 1984.

J'ai également le regret de devoir vous annoncer le décès de Sir Christopher Prout, un ancien eurodéputé britannique, qui s'est éteint le 12 juillet à l'âge de 67 ans. Sir Christopher Prout, qui est devenu par la suite Lord Kingsland, a été membre de cette Assemblée entre 1979 et 1994. Il a également présidé le groupe des démocrates européens entre 1987 et 1994.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous invite à honorer avec moi la mémoire de ceux qui ont consacré leur vie à la défense de l'Europe, et à ceux qui ont investi leur vie à son service, œuvrant pour la transformer en ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

(L'Assemblée, debout, observe une minute de silence)

- 3. Composition du Parlement: voir procès-verbal
- 4. Composition des groupes politiques: voir procès-verbal
- 5. Composition des commissions: voir procès-verbal
- 6. Demande de levée d'immunité parlementaire: voir procès-verbal
- 7. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal
- 8. Rectificatif (article 216 du règlement): voir procès-verbal
- 9. Dépôt de documents: voir procès-verbal
- 10. Questions orales (dépôt): voir procès-verbal

# 11. Virements de crédits: voir procès-verbal

# 12. Pétitions: voir procès-verbal

# 13. Transmission par le Conseil de textes d'accords: voir procès-verbal

# 14. Mesures d'exécution (article 88 du règlement): voir procès-verbal

#### 15. Ordre des travaux

**Le Président.** – Le projet définitif d'ordre du jour établi le jeudi 10 septembre 2009 par la Conférence des présidents conformément l'article 137 du règlement a été distribué.

En ce qui concerne le lundi et le mardi:

Pas de modification proposée.

Bruno Gollnisch (NI). - Monsieur le Président, je serai extrêmement bref.

Il s'agit en réalité d'un rappel au règlement relativement à la Conférence des présidents qui, comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Président, arrête l'ordre du jour.

Notre règlement prévoit que la Conférence des présidents est composée évidemment de vous-même, des présidents de groupe et aussi d'un représentant des non-inscrits.

À l'heure actuelle, le représentant des non-inscrits n'est pas encore désigné. Un certain nombre de députés non-inscrits vous ont écrit à ce sujet et sont tout à fait disponibles pour vous rencontrer.

Il serait heureux que vous provoquiez, Monsieur le Président, la réunion de tous les députés non-inscrits, pour que ceux-ci puissent, conformément au règlement, élire leur délégué à la Conférence des présidents, afin que celle-ci puisse prendre ses décisions au complet.

**Le Président.** – Je vous remercie de votre commentaire. Je prendrai contact avec vous et d'autres membres durant cette session afin de conclure les arrangements nécessaires.

En ce qui concerne le mercredi:

J'ai reçu une demande du groupe Verts/Alliance libre européenne pour mercredi.

**Daniel Cohn-Bendit**, au nom du groupe Verts/ALE. – Chers collègues, la Conférence des présidents a décidé par un vote de mettre à l'ordre du jour, mercredi, l'élection, la nomination du président de la Commission.

Nous aurons un débat, mardi après-midi, sur les propositions du président de la Commission. Nous proposons de repousser le vote sur sa nomination, pour la simple raison que dans 22 jours aura lieu le référendum en Irlande. Ce référendum est crucial pour l'acceptation, ou le refus, du traité de Lisbonne. Un sondage qui est sorti aujourd'hui nous dit que 62 % des Irlandais s'apprêtent à voter oui.

Je trouve que nous devons respecter le vote des Irlandais, que nous soyons pour ou contre le traité de Lisbonne, mais que nommer un président sous le traité de Nice, alors que nous avons la possibilité, en tout cas ceux qui sont pour le traité de Lisbonne, d'avoir une Commission et son président nommés sous le traité de Lisbonne, cela nous paraît aberrant d'avancer un vote pour 21 jours.

En octobre, nous saurons à quoi nous en tenir. Le président polonais a déclaré solennellement qu'il signerait le traité de Lisbonne après le référendum irlandais.

La Cour constitutionnelle tchèque a déclaré solennellement qu'elle activerait la décision sur les deux plaintes contre le traité de Lisbonne parce que, la dernière fois, c'est à l'unanimité qu'elle avait dit que le traité de Lisbonne était constitutionnel.

Il n'y avait donc aucune possibilité pour le président tchèque de dire non, une fois le traité ratifié en Pologne, une fois le traité ratifié en Irlande.

J'ai tout de suite fini, mais c'est très important, Monsieur le Président. C'est le Parlement qui joue son identité sur cette question, et si nous n'avons pas deux minutes pour réfléchir, nous n'avons pas joué notre rôle de parlementaires. Ça, c'est une chose importante. C'est pour cela que je vous demande, non pas de voter oui ou non sur M. Barroso, mais de voter après les Irlandais et de repousser le vote aujourd'hui et de voter le mois prochain si nécessaire.

**Martin Schulz**, au nom du groupe S&D. – (DE) Monsieur le Président, M. Cohn-Bendit a parlé d'une demande formulée par mon groupe lors de la Conférence des présidents la semaine dernière. Nous formulons la demande en question, car nous pensons que ce n'est pas tant la question du référendum irlandais ni la question de la Cour constitutionnelle à Prague, mais bien le problème du manque de cohésion dans les avis du Conseil qui est responsable de la confusion actuelle. Il est indubitable qu'une communauté fondée sur le droit – et l'Union européenne affirme l'être – doit se conformer au droit applicable. Le droit applicable est le traité de Nice. Il n'y a donc aucune alternative à l'utilisation du traité de Nice, et cela implique qu'il faut travailler avec le président de la Commission et tous les commissaires.

Le Conseil souhaite élire le président sur la base du traité de Nice, mais pour faire ensuite ce à quoi M. Cohn-Bendit fait référence, à savoir appliquer le traité de Lisbonne pour la nomination des commissaires, ce qui signifierait que nous aurions un président de la Commission élu sur une base juridique différente de celle de ses commissaires – une procédure qui, soit dit en passant, est jugée regrettable par le président de la Commission lui-même. C'est pourquoi il évoque partout la majorité de Lisbonne dont il a besoin mais qu'il n'obtiendra pas.

Cette situation à elle seule témoigne de la confusion dont le Conseil est à l'origine et qui n'est aucunement profitable à l'UE ni au président de la Commission. C'est pourquoi nous estimions qu'il fallait reporter le vote jusqu'à ce que le Conseil se mette d'accord. Nous soutenons donc ce ...

(Le président interrompt l'orateur)

Nous pensons que ce report est nécessaire pour des raisons qui diffèrent peu de celles énoncées par M. Cohn-Bendit, et pour les motifs que nous avons mentionnés, nous soutenons la proposition.

**Le Président.** – Je voudrais à présent qu'intervienne un député opposé à cette demande. M. Daul a demandé la parole. Je vous en prie, Monsieur Daul.

**Joseph Daul,** *au nom du groupe* PPE. – Monsieur le Président, vous me connaissez, je respecte toujours mon horaire quand je parle.

Premièrement, je ne comprends pas M. Cohn-Bendit: il aurait déjà dû demander le report de l'élection du Parlement européen pour qu'on ait le traité de Lisbonne.

Comme on a aujourd'hui le traité de Nice au Parlement européen, nous demandons que ce traité soit appliqué jusqu'à ce que le traité de Lisbonne entre en vigueur. Je demanderai aussi que, avant que nous puissions revoter sur Barroso, nous respections les règles jusqu'au bout. Le Parlement doit être en ordre de marche Lisbonne et, là, nous pourrons voter sur Barroso-Lisbonne, Monsieur Cohn-Bendit. Sinon, nous ne sommes pas cohérents. C'est la chose que je voulais vous dire.

Pour que nous ayons une Commission, et je vais le demander demain, je demande à ce que, après le référendum du 2 octobre, nous mettions en place une Commission sur la base du traité qui existe, c'est-à-dire Nice. Nous discuterons, le moment venu, de Lisbonne, quand M. Cohn-Bendit aura convaincu M. Klaus de signer – et comme il est prêt à le faire, il va le faire très rapidement. Nous mettrons le Parlement sous Lisbonne, puis, nous élirons notre président de la Commission sous Lisbonne. Parce que, si on veut être cohérent, il faut être cohérent sur toute la ligne. Nous avons besoin maintenant d'une Commission qui fonctionne sous la crise, nous avons besoin d'une Commission qui fonctionne sous Copenhague. Or, vous savez qu'on a encore un temps assez long devant nous avant que l'ensemble des commissaires et la Commission soient en ordre de marche.

C'est pour cela que, mon groupe étant aussi responsable, nous demandons à ce que nous votions mercredi pour le président de la Commission.

(Applaudissements)

(Le Parlement rejette la demande)

En ce qui concerne le jeudi:

Pas de modification proposée.

\*\*\*

(L'ordre des travaux est ainsi fixé)

#### PRÉSIDENCE DE M. GIANNI PITTELLA

Vice-président

#### 16. Heure des votes

- 16.1. Composition numérique des délégations interparlementaires (vote)
- 16.2. Approbation de la nomination de M. Algirdas Šemeta en tant que membre de la Commission (B7-0037/2009)
- 16.3. Approbation de la nomination de M. Pawel Samecki en tant que membre de la Commission (B7-0035/2009)
- 16.4. Approbation de la nomination de M. Karel De Gucht en tant que membre de la Commission (B7-0036/2009)

# 17. Explications de vote

Explications de vote écrites

- Approbation de la nomination de M. Algirdas Šemeta en tant que membre de la Commission (B7-0037/2009)

Jean-Pierre Audy (PPE), par écrit. – J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen qui approuve la nomination de M. Algirdas Šemeta en qualité de membre de la Commission européenne. Je m'interroge, néanmoins, sur les aspects juridiques de cette décision. En effet, en application de l'article 215, alinéa 3, du traité instituant la Communauté européenne, qui fixe les règles en cas de démission d'un commissaire, c'est le Conseil qui, la majorité qualifiée, nomme le commissaire remplaçant. Le Parlement européen n'a, mon avis, aucun pouvoir dans ce cas particulier, et son règlement intérieur qui, dans son annexe XVII, point 2, alinéa 2, prévoit un vote au scrutin secret, n'est pas conforme au traité. Ce dernier article du règlement intérieur, certes, s'impose au Parlement européen, mais ne s'impose pas au commissaire régulièrement désigné. L'article 214, paragraphe 2, du traité CE, curieusement mentionné comme base juridique de la résolution, ne concerne pas la nomination d'un commissaire en cas de démission, mais le vote d'approbation de l'ensemble de la Commission en qualité de collège. Il est également curieux de voir cette résolution prise sur la base de l'article 106, paragraphe 4, du règlement, qui concerne l'élection de l'ensemble de la Commission et non le remplacement d'un commissaire.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE), par écrit. — (RO) J'ai voté en faveur de M. Šemeta, que je voudrais féliciter pour sa nomination. Je lui souhaite beaucoup de succès. Je me dois toutefois d'exprimer mon inquiétude — une nouvelle fois, car je l'ai déjà fait au sein de la commission de l'agriculture et du développement rural — sur la suggestion qu'il a formulée selon laquelle une partie des fonds nécessaires au financement du plan de relance économique européen devrait être obtenue en réduisant les fonds alloués à l'aide directe au secteur agricole. J'espère qu'il ne s'agissait que d'un malentendu et qu'une telle mesure, qu'il serait impossible d'accepter, ne sera pas mise en œuvre.

# - Approbation de la nomination de M. Paweł Samecki en tant que membre de la Commission (B7-0035/2009)

**Jean-Pierre Audy (PPE),** par écrit. – J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen qui approuve la nomination de M. Pawel Samecki en qualité de membre de la Commission européenne. Je m'interroge, néanmoins, sur les aspects juridiques de cette décision. En effet, en application de l'article 215, alinéa 3, du traité instituant la Communauté européenne, qui fixe les règles en cas de démission d'un commissaire, c'est

le Conseil qui, à la majorité qualifiée, nomme le commissaire remplaçant. Le Parlement européen n'a, à mon avis, aucun pouvoir dans ce cas particulier, et son règlement intérieur qui, dans son annexe XVII – point 2, alinéa 2 –, prévoit un vote au scrutin secret, n'est pas conforme au traité. Ce dernier article du règlement intérieur, certes, s'impose au Parlement européen, mais ne s'impose pas au commissaire régulièrement désigné. L'article 214, paragraphe 2, du traité CE, curieusement mentionné comme base juridique de la résolution, ne concerne pas la nomination d'un commissaire en cas de démission, mais le vote d'approbation de l'ensemble de la Commission en qualité de collège. Il est également curieux de voir cette résolution prise sur la base de l'article 106, paragraphe 4, du règlement, qui concerne l'élection de l'ensemble de la Commission et non le remplacement d'un commissaire.

# - Approbation de la nomination de M. Karel De Gucht en tant que membre de la Commission (B7-0036/2009)

Jean-Pierre Audy (PPE), par écrit. – J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen qui approuve la nomination de M. Karel de Gucht comme membre de la Commission européenne. Je m'interroge, néanmoins, sur les aspects juridiques de cette décision. En effet, en application de l'article 215, alinéa 3, du traité instituant la Communauté européenne, qui fixe les règles en cas de démission d'un commissaire, c'est le Conseil qui, à la majorité qualifiée, nomme le commissaire remplaçant. Le Parlement européen n'a, à mon avis, aucun pouvoir dans ce cas particulier, et son règlement intérieur qui, dans son annexe XVII – point 2, alinéa 2 –, prévoit un vote au scrutin secret, n'est pas conforme au traité. Ce dernier article du règlement intérieur, certes, s'impose au Parlement européen, mais ne s'impose pas au commissaire régulièrement désigné. L'article 214, paragraphe 2, du traité CE, curieusement mentionné comme base juridique de la résolution, ne concerne pas la nomination d'un commissaire en cas de démission, mais le vote d'approbation de l'ensemble de la Commission en qualité de collège. Il est également curieux de voir cette résolution prise sur la base de l'article 106, paragraphe 4, du règlement, qui concerne l'élection de l'ensemble de la Commission et non le remplacement d'un commissaire.

# 18. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal

# 19. Interventions d'une minute sur des questions politiques importantes

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle à présent les interventions dont la durée est limitée à une minute. Il y a une longue liste de demandes. Cela témoigne d'une grande volonté de participation qui est tout à l'honneur de cette Assemblée. Je ne pourrais cependant pas donner la parole à tous ceux qui souhaitent parler, car il faudrait une heure et demie pour écouter les 100 demandes d'intervention, et nous n'avons que 30 minutes.

**Seán Kelly (PPE).** – (*GA*) Monsieur le Président, puisque c'est la première occasion qui m'est offerte d'intervenir au sein de cette Assemblée, je souhaite d'abord m'exprimer dans ma langue maternelle. Comme vous le savez, la campagne du référendum sur le traité de Lisbonne bat son plein actuellement en Irlande, et nous espérons que le résultat sera positif le 2 octobre. Les garanties que l'Union européenne a données au gouvernement irlandais en matière de fiscalité, d'avortement et de défense constituent un élément décisif par rapport au précédent référendum. La nouvelle dimension pour le sport prévue par le traité de Lisbonne, un aspect qui n'avait pas été mentionné la dernière fois, revêt également une grande importance.

(EN) Ayant consacré toute ma vie au sport à différents niveaux, tant sur le terrain que dans les bureaux, je pense que la possibilité offerte par le traité de Lisbonne de créer une UE qui accorde de l'importance au sport et soutienne à la fois les sports locaux et internationaux a trouvé un écho favorable auprès des amateurs de sport en Irlande. Pour cette raison, et pour d'autres plus évidentes comme les bienfaits sanitaires, sociaux et physiques du sport, il est essentiel que des moyens substantiels soient alloués après Lisbonne...

(Le président retire la parole à l'orateur)

**Vasilica Viorica Dăncilă (S&D).** -(RO) Monsieur le Président, je pense qu'il existe certaines disparités dans le secteur agricole roumain, en termes de problèmes structurels, par rapport aux autres États membres. J'insiste sur le fait que l'Union européenne devrait user de l'influence politique et économique qui est la sienne pour accorder une plus grande attention à la gestion des fonds alloués pour l'agriculture aux États membres dont l'adhésion est plus récente.

Je suis d'avis que promouvoir un secteur agricole durable en lui allouant des ressources budgétaires appropriées, également après 2013, résoudrait ce problème en offrant aux agriculteurs des perspectives à moyen et long

terme et des fonds suffisants pour permettre à l'agriculture roumaine de se conformer aux normes européennes. Cela contribuerait aussi à la construction d'une Europe unie.

**Sergej Kozlík (ALDE).** – (*SK*) Mesdames et Messieurs, la Hongrie et les minorités hongroises ne cessent d'évoquer la question des minorités nationales. En ayant recours à des demi-vérités voire à des mensonges, elles tentent de manipuler l'opinion publique européenne en leur faveur. Où se situe la vérité?

Au cours des quatre-vingt dernières années, les minorités nationales en Hongrie ont été rayées de la carte pendant que l'Europe observait en silence. La minorité slovaque a également été réduite de 300 000 à 10 000 personnes. La taille des minorités hongroises dans les pays voisins, y compris la Slovaquie, est restée constante.

Ces deux dernières années, six citoyens roms ont été assassinés en Hongrie et des dizaines ont été gravement blessés. On craint des attaques contre les Juifs et d'autres formes d'extrémisme sont en hausse et s'étendent aux frontières de la Hongrie. Ces agressions ne sont pas gérées correctement en Hongrie et doivent être condamnées. Les institutions européennes devraient adopter une approche plus énergique à l'égard de ces manifestations d'extrémisme.

**João Ferreira (GUE/NGL).** – (*PT*) Le coup d'État qui a eu lieu au Honduras le 28 juin était une atteinte à la liberté d'expression politique et à la plupart des droits démocratiques fondamentaux du peuple hondurien.

Depuis lors, le gouvernement *de facto* adopte des mesures répressives contre le mouvement populaire qui manifeste dans les rues et a instauré un régime caractérisé par le silence médiatique, la restriction des libertés, la persécution, les détentions illégales et les disparitions voire les meurtres de membres de la résistance organisée contre les putschistes.

Nous avons pu observer tout cela durant la récente visite d'une délégation du groupe confédéral de la gauche unitaire européenne-gauche verte nordique au Honduras et au Nicaragua, où nous avons rencontré le président légitime du pays, Manuel Zelaya. La réaction des institutions européennes à ces événements est pour le moins ambiguë. Si d'aucuns, et c'est inacceptable, restent silencieux, d'autres appellent les deux parties à mettre tout en œuvre pour trouver une solution politique aussi rapidement que possible, traitant de la même manière des entités pourtant différentes et ne sachant pas qui blâmer, comme s'il n'y avait pas d'un côté un président élu démocratiquement et de l'autre un gouvernement illicite qui l'a arrêté, expulsé du pays et a pris illégalement le pouvoir.

Le respect le plus élémentaire de la démocratie impose que les institutions européennes prononcent une condamnation ferme et sans appel du coup d'État et mettent en œuvre des mesures au niveau international afin d'accroître la pression sur le gouvernement illégal au pouvoir et de l'isoler. Elles doivent également s'abstenir de reconnaître ou de soutenir toute élection qui se tiendrait avant que ne soit rétablie la légalité démocratique dans le pays.

**John Bufton (EFD).** – (EN) Monsieur le Président, en tant que nouveau député de ce Parlement, je pense que l'un des principaux problèmes auxquels les agriculteurs sont confrontés au pays de Galles et dans le reste du Royaume-Uni provient de la proposition d'identification électronique des ovins qui entrera en vigueur le 1 er janvier 2010. Le fait est que le matériel utilisé pour le scannage n'est pas précis. Si je comprends bien, il n'est précis qu'à 79 %, ce qui causera d'importants problèmes aux agriculteurs aux quatre coins du Royaume-Uni.

J'invite instamment la Commission à repenser cette mesure et à l'instaurer uniquement sur une base volontaire. Je crains que de nombreux agriculteurs ne soient pénalisés par le manque de précision du matériel et que leurs paiements uniques par exploitation ne soient réduits. Dans le pire des scénarios, la réduction pourrait être de 100 %. Les concessions qui ont déjà été faites vont dans la bonne direction, mais elles ne sont pas suffisantes.

Je m'étonne que la Commission souhaite mettre en place une identification électronique (EID) présentant de telles lacunes matérielles. Une approche sensée consisterait à introduire l'EID uniquement sur une base volontaire à partir de janvier prochain. J'appelle instamment les membres de cette Assemblée à me soutenir dans cette question capitale pour l'industrie agricole de toute l'Europe.

**Krisztina Morvai (NI).** – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais inviter le Parlement à prendre des mesures immédiates et effectives afin de sauvegarder les petites exploitations agricoles familiales au sein des nouveaux États membres, notamment les États membres d'Europe orientale et centrale, et en particulier mon propre pays, la Hongrie.

Qu'est-il arrivé à ces agriculteurs? À la suite de l'adhésion à l'Union européenne, nous avons dû «offrir», pour ainsi dire, 100 % de nos marchés en contrepartie de 25 % de subventions. Ce n'est pas seulement déloyal et injuste, c'est aussi illégal: c'est une violation manifeste du traité de Rome. Pour tenter d'être compétitifs dans ces circonstances injustes et illégales, ces agriculteurs ont été contraints d'emprunter des sommes considérables. Ils sont aujourd'hui en faillite et doivent vendre leurs terres dans un contexte de colonialisme, puisque nous abandonnons nos terres à des pays dont le PIB est dix fois supérieur au nôtre. Je demande un réexamen immédiat de l'accord de Copenhague.

(Le président retire la parole à l'oratrice)

**Rareş-Lucian Niculescu (PPE).** – (RO) Monsieur le Président, comme d'autres intervenants, j'aurais aimé évoquer une question relative au secteur agricole. Or, un récent article publié dans le *Wall Street Journal* a attiré tout particulièrement mon attention, et je mets donc un point d'honneur à présenter cet article au Parlement et de soumettre les demandes formulées par ses auteurs.

Le titre de cet article, qui suffit selon moi à en comprendre la substance, était le suivant: «Mr Barroso, Take Down Small Business Walls» (Monsieur Barroso, abattez les murs qui font obstacle aux PME). Cet article n'est rien d'autre qu'un appel lancé à la future Commission européenne afin qu'elle place au cœur de ses actions l'aide aux petites et moyennes entreprises, dont la vulnérabilité est grande durant une crise, et qu'elle soit intransigeante quant à la mise en œuvre du *Small Business Act* 2008. Le Parlement européen a le devoir de veiller à la mise en œuvre adéquate et efficace de ces mesures, car celles-ci sont essentielles pour les plus de 20 millions de petites et moyennes entreprises de l'Union européenne.

Evgeni Kirilov (S&D). – (BG) Monsieur le Président, il s'est produit un drame incroyable début août en République de Macédoine, lequel a choqué l'opinion publique bulgare. Spaska Mitrova, une citoyenne macédonienne de 23 ans et mère d'un jeune enfant qu'elle allaitait encore, a été emmenée de force au poste de police puis transférée vers la sinistre prison d'Idrizovo après avoir été séparée de son enfant. La police avait dû la tirer par les cheveux de l'étage supérieur au rez-de-chaussée du bâtiment parce qu'elle ne voulait pas être séparée de son enfant. Elle a été condamnée à trois mois d'emprisonnement pour n'avoir pas pu mettre un lit à la disposition de son ex-mari dans la chambre de leur enfant. Vous pouvez imaginer les implications de tout ceci. M<sup>me</sup> Mitrova s'est également vue accorder la citoyenneté bulgare dans le courant de cette année. Il semble que ce soit la principale raison de son traitement inhumain, sachant qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé. Il y a environ deux ans, j'ai posé la question suivante à l'actuel ministre macédonien des affaires étrangères: «Pourquoi tant de haine envers les Macédoniens qui obtiennent la citoyenneté bulgare?», ce à quoi il m'a répondu: «Ce sont des vestiges du passé». Puisque les efforts réalisés par le président et le gouvernement bulgares n'ont abouti à aucun résultat, j'appelle le commissaire Olli Rehn à s'informer personnellement de cet exemple manifeste d'injustice dans un pays désireux d'entamer des négociations d'adhésion.

**Jelko Kacin (ALDE).** – (*SL*) L'Italie veut imposer un terminal de gaz terrestre sur la frontière slovène sans consultation. L'Union européenne a pourtant été fondée sur la confiance mutuelle et les bonnes relations de voisinage. L'approvisionnement de sources d'énergie nocives pour l'environnement requiert une protection spéciale de l'environnement, mais aussi, par essence, une certaine honnêteté de base.

En cherchant à dissimuler à la Slovénie les retombées néfastes de ses actions sur l'environnement transfrontalier, l'Italie porte atteinte à toutes les parties concernées, y compris elle-même, mais surtout aux habitants qui vivent dans le voisinage des installations incriminées. La population slovène et le gouvernement slovène s'opposent fermement à ce terminal.

Mentir devant les caméras est peut-être le moyen de survie politique de M. Berlusconi en Italie, mais ce genre d'attitude ne peut pas et ne devrait pas être une pratique tolérée au sein de l'Union européenne. C'est inacceptable.

C'est une infraction grave aux principes de l'Union européenne et l'Italie se montre manipulatrice au détriment de la vie humaine et de l'environnement. Elle a recours à l'imposture internationale pour tenter de construire un terminal terrestre à Žavlje (Aquilinia) dans le golfe de Trieste, qui est déjà extrêmement étroit. Elle dégrade l'environnement, anéantit la perspective d'une coexistence commune à la frontière et donne un très mauvais exemple aux futurs États membres.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL).** – (*PT*) Monsieur le Président, la situation de l'ancienne usine allemande de fabrication de chaussures Rhode à Santa Maria da Feira, qui s'appelle aujourd'hui Sociedade Luso-Alemã de Calçado, est très inquiétante.

Cette entreprise employait dans le passé quelque 3 000 travailleurs avant de supprimer des emplois à la suite des problèmes rencontrés en Allemagne. Elle n'occupe plus aujourd'hui qu'environ 1 000 personnes. La majorité d'entre elles sont des femmes, dont la plupart ont vu leurs heures de travail et leur salaire diminuer. On craint à présent que l'entreprise ne ferme ses portes après les élections au Portugal.

Le chômage continue à s'accroître dans cette municipalité et il touche aujourd'hui plusieurs milliers de travailleurs, en particulier dans la fabrication de chaussures et les industries de transformation du liège. Dans ce contexte, nous demandons que des mesures d'intervention urgentes soient prises afin d'éviter un nouveau coup dur pour la production et l'emploi dans une région déjà gravement touchée par le fléau du chômage.

**Nicole Sinclaire (EFD).** – (*EN*) Monsieur le Président, je n'accepte pas la compétence accordée à ce Parlement ou à toute autre institution de l'UE d'élaborer des lois applicables au Royaume-Uni.

Mes électeurs m'ont envoyée ici pour vous dire qu'ils ne veulent pas que leurs 45 millions de livres britanniques soient dépensées quotidiennement au sein de l'Union européenne. Nous voulons que cet argent soit dépensé au Royaume-Uni dans nos écoles, nos hôpitaux et nos infrastructures et non qu'ils soient gaspillés en corruption via vos comptes dans le cadre d'audits s'étalant sur 14 ans.

Je voudrais simplement transmettre à la Commission ce message des personnes qui m'ont élue: retournez à votre bureaucratie et préparez le retrait du Royaume-Uni de ce fouillis corrompu et voué à l'échec que représente l'Union européenne.

**Diane Dodds (NI).** – (EN) Monsieur le Président, ce Parlement a récemment fait front face à une menace terroriste mondiale. Dans ma circonscription, en Irlande du Nord, nous connaissons la douleur du terrorisme. Une transformation s'est effectivement opérée ces dernières années en Irlande du Nord, mais d'aucuns cherchent encore à y faire couler le sang.

La semaine dernière, dans ce qui est le dernier d'une série d'incidents, une bombe d'environ 270 kg a été déposée par des républicains dissidents et découverte à South Armagh. Si elle n'avait pas été découverte, elle aurait provoqué la perte de nombreuses vies humaines. En Irlande du Nord, nous n'avons pas oublié les victimes de notre passé et du terrorisme, et c'est pourquoi je voudrais demander à ce Parlement de soutenir la campagne de demande d'indemnisation à la Libye. La Libye a fourni des armes à l'IRA. Ces armes ont pris de nombreuses vies et en ont détruits d'autres. Ils doivent en être tenus responsables.

**Eduard Kukan (PPE).** – (*SK*) Au début de cette nouvelle législature, nous devrions nous rappeler notre responsabilité commune de garantir une vie paisible et prospère aux citoyens du continent européen. Nous devons aussi montrer à nos concitoyens que nous sommes là pour eux, que notre mission est de les servir.

Nous devons toujours garder cela à l'esprit, même lorsqu'il y a des problèmes entre deux membres de notre famille. En Europe, on résout les problèmes en recourant adéquatement au dialogue et au partenariat afin de trouver une solution sensée, et non en ignorant l'autre partie et en soumettant directement les litiges aux institutions européennes.

C'est aussi en recourant en permanence au dialogue mutuel rationnel qu'on coupera les vivres aux extrémistes de tous bords et qu'on écrasera dans l'œuf ou qu'on limitera au moins considérablement les activités potentiellement dangereuses qu'ils pourraient mener à l'avenir.

**Rovana Plumb (S&D).** – (RO) La lutte contre le racisme est soutenue par des politiques européennes vigoureuses, mais en moins d'une semaine, des élus politiques allemands et britanniques ont lancé des attaques perfides contre des travailleurs roumains, soit par ignorance, soit par souci de gagner la sympathie et les voix de la population. Des déclarations comme «Les Roumains vous planteraient un couteau dans le dos à la première occasion», formulées lors d'une manifestation publique au Royaume-Uni, ou celles d'un homme politique allemand affirmant que les Roumains ne viennent pas travailler à 7 heures et n'ont aucune idée de ce qu'ils doivent faire, sont très préoccupantes. Nous élaborons des mesures européennes de lutte contre le racisme. Il s'agit d'un objectif commun. Mais que faisons-nous lorsque ces déclarations sont faites par des élus politiques de grands États membres de l'Union européenne?

**Izaskun Bilbao Barandica (ALDE).** – (*ES*) Monsieur le Président, la semaine dernière, trois thoniers basques de Bermeo ont une nouvelle fois été menacés par des pirates somaliens. Nous sommes préoccupés par les attaques répétées sur des bateaux de pêche dans la région, par le sentiment d'insécurité des victimes et par l'absence de réaction du gouvernement espagnol. Ces attaques pourraient se multiplier avec l'arrivée des moussons, comme le soulignent les pêcheurs.

C'est pourquoi je veux dire à cette Assemblée que nous avons besoin de toute urgence, avant qu'il ne soit trop tard, de la présence d'escortes militaires armées sur ces bateaux. Certains gouvernements européens, en France et en Italie par exemple, y ont déjà recours avec succès.

La Commission devrait par conséquent recommander à tous les États membres de prendre de semblables mesures immédiates et efficaces. Il est urgent que nous étendions aux zones de pêche les critères de protection établis pour les routes maritimes commerciales.

Ce Parlement fait face à un problème, qu'elle a énoncé dans la résolution sur la piraterie du 23 octobre dernier.

Enfin, je voudrais réaffirmer notre conviction que l'Europe a besoin d'une politique étrangère et de sécurité commune qui renforce l'efficacité et la crédibilité des institutions européennes dans la réponse apportée à ce type de crise.

**Georgios Toussas (GUE/NGL).** – (*EL*) Monsieur le Président, les attaques mortelles perpétrées par les troupes allemandes appartenant à l'armée d'occupation en Afghanistan, en association avec les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne et l'OTAN, lors d'une opération dans la région de Kunduz le 4 septembre 2009, se sont transformées en massacre, le bilan faisant état de plus de 1 35 victimes civiles et de dizaines de blessés, parmi lesquels beaucoup d'enfants, et constituent des crimes de guerre contre le peuple afghan.

Cette attaque ne visait pas, bien sûr, les Talibans, mais bien 500 civils. Le bain de sang quotidien, l'organisation d'élections violentes et corrompues en vue de placer au pouvoir des marionnettes de l'occupation afghane et le fléau de la pauvreté et de la misère qui s'abat sur le peuple afghan témoignent du fait que les attaques impérialistes des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne et de l'OTAN dans ce pays occupé – et dans une série d'autres pays –, sous prétexte de combattre le terrorisme, entraînent des conséquences désastreuses pour la population.

Tant les déclarations du nouveau secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, que celles des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne n'ont qu'un seul objectif: poursuivre les interventions contre la population. Les peuples de chaque pays et de chaque État membre de l'Union européenne doivent demander avec insistance que les troupes quittent leur pays et rentrent chez elles.

**Gerard Batten (EFD).** – (*EN*) Monsieur le Président, le 2 octobre, les Irlandais tiendront un référendum sur le traité de Lisbonne. Le traité de Lisbonne est pratiquement identique à la Constitution européenne, qui a été rejetée catégoriquement par les Français et les Néerlandais. Le traité de Lisbonne a déjà été rejeté une fois par les Irlandais, mais pour l'Union européenne, «non» est toujours la mauvaise réponse quand il s'agit de poursuivre l'intégration politique. Les Irlandais se voient donc contraints d'organiser un nouveau référendum afin de fournir la seule réponse acceptable aux yeux de l'Union européenne, à savoir «oui».

L'Union européenne sape la démocratie dans ses États membres. L'UE est fondée sur la déformation de la réalité, la tromperie et les mensonges. Les Britanniques sont privés d'un référendum en raison du mépris de notre gouvernement et de notre classe politique, pour la raison précise qu'ils savent parfaitement que le «non» l'emporterait haut la main. Mais quel que soit le résultat en Irlande, la Grande-Bretagne quittera un jour l'Union européenne et restaurera son indépendance nationale. C'est avec fierté que j'use de ma fonction pour plaider le retrait inconditionnel de la Grande-Bretagne de l'Union européenne.

**Le Président.** – Merci, Monsieur Batten. Je vous ai laissé dépasser le temps de parole de 14 secondes malgré le caractère incorrect d'une partie de vos propos, à savoir que le traité de Lisbonne est identique à la Constitution.

**George Becali (NI).** – (RO) Monsieur le Président, je voudrais évoquer avec vous aujourd'hui un projet européen intitulé «La voix des jeunes», que j'ai l'honneur de patronner. L'objectif de ce projet, auquel participent des jeunes de tous les États membres, est de définir et d'offrir des solutions aux problèmes sociaux qu'ils rencontrent. Je vous demande, non seulement à vous, Monsieur le Président, mais aussi au président de la Commission, de veiller à ce que nous accordions un plus grand intérêt à leurs propositions. Il est de notre responsabilité, durant cette période difficile, de garantir à l'Europe et, avant tout, aux jeunes citoyens européens, de réelles opportunités. Ma génération a eu la grande chance d'être associée à la reconstruction d'une Europe unie. Les jeunes ont le droit, en tant que représentants de l'Europe d'aujourd'hui, mais surtout de l'Europe de demain, d'en faire ce qu'ils souhaitent qu'elle devienne. Merci et que Dieu soit avec nous.

Le Président. - Merci, et merci aussi d'avoir été bref.

**Csaba Sógor (PPE).** – (HU) Le spectre des idéologies d'extrême gauche et d'extrême droite, témoins des deux

dictatures qui ont dominé l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle, revient hanter l'Union européenne au XXI<sup>e</sup> siècle. Un citoyen de l'UE se voit interdire de se rendre dans un autre pays. C'est une atteinte à la libre circulation de cette personne. Un État enfermerait 15 citoyens, les accuserait de trahison et leur interdirait de quitter le pays parce qu'ils s'apprêtent à débattre de questions relatives aux minorités avec des compatriotes attachés aux mêmes principes lors du Forum des députés hongrois du bassin des Carpates. Dans le pays en question, des citoyens sont sanctionnés s'ils ne parlent pas correctement la langue officielle dans les hôpitaux, les postes de police, dans des maisons de retraite ou des maternités. Même les immigrants ne sont pas traités comme cela dans l'Union européenne, encore moins les personnes qui vivent depuis mille ans sur ce territoire où un nouvel État a été créé il y a 17 ans à peine. C'est pourquoi il est important de mettre en œuvre au sein de l'Union européenne une loi harmonisée de protection des minorités qui soit contraignante pour chaque pays.

**Arlene McCarthy (S&D).** – (*EN*) Monsieur le Président, je tiens à informer le Parlement que la semaine dernière, le ministre de la justice du Royaume-Uni a gracié Michael Shields, un de mes électeurs, et que ce dernier a été libéré de prison après y avoir purgé quatre ans et demi pour un crime qu'il n'avait pas commis.

Michael a été gracié sur la base d'éléments prouvant qu'il était moralement et techniquement innocent du crime. En 2005, il avait été arrêté, inculpé et condamné en moins de huit semaines pour une agression violente sur Martin Georgiev, un serveur bulgare, et ce malgré l'absence de preuves médico-légales, un processus d'identification entaché d'erreurs et des aveux signés par un autre homme, Graham Sankey.

Aujourd'hui, je voudrais remercier les présidents Borrell et Pöttering ainsi que la commission des pétitions du Parlement pour le soutien qu'ils ont apporté à la campagne pour la justice de Michael. La procédure n'est cependant pas terminée, et j'invite le président et la commission des pétitions à continuer à soutenir la campagne de Michael pour la justice et à intervenir immédiatement auprès des autorités bulgares afin d'examiner le dossier des preuves. Ceci est capital si nous voulons que chacun de nos concitoyens ait confiance dans la coopération judiciaire et policière en Europe.

Siiri Oviir (ALDE). – (ET) Le secteur bancaire doit être supervisé. C'est la position du Conseil européen et de la Commission européenne. L'étude de la Commission européenne sur la protection des consommateurs, publiée en février, a révélé plusieurs tendances négatives dans le secteur bancaire. En tant qu'élue estonienne, je voudrais présenter quelques exemples observés en Estonie dans deux banques suédoises qui opèrent dans le pays. Le problème est que ces banques traitent les consommateurs en Estonie différemment des consommateurs dans leur pays d'origine. Tant les tarifs des services bancaires que les taux d'intérêt sont beaucoup plus élevés pour les consommateurs estoniens. Les taux d'intérêt, par exemple, varient de 0,21 % en Suède à 12,2 % en Estonie – c'est un rapport de 1 à 600.

Utiliser la crise financière pour justifier l'inégalité de traitement n'est pas une attitude conforme aux valeurs européennes. Et je voudrais demander à la Suède, qui occupe en ce moment la présidence de l'Union européenne, quelle est sa réaction par rapport à cela et combien de temps ses banques vont-elles continuer à agir ainsi en Estonie.

**Hans-Peter Martin (NI).** – (*DE*) Monsieur le Président, j'ai dit que nous avions besoin d'une révolution démocratique et nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation qui se révèle intenable pour tous ceux qui, selon notre propre volonté, ne sont pas représentés par un groupe politique au sein de ce Parlement.

Je voudrais demander au Bureau de trouver une solution à l'amiable pour régler la question des coordinateurs. À cet égard, nous sommes victimes de discrimination, puisqu'on ne nous permet pas de participer aux réunions des coordinateurs et d'être actifs comme il se doit au sein de différentes commissions. Je serais heureux de contribuer à éviter une situation dans laquelle une procédure devant la Cour européenne de justice – comme ce fut le cas à la suite de l'affaire de discrimination de 2001 – aboutirait au constat que toutes les décisions de coordination prises à ce jour sont illicites. Ce serait non seulement grandement néfaste pour le Parlement, mais aussi inutile d'un point de vue politique.

C'est pourquoi je demande au Bureau de prendre en urgence des mesures appropriées pour mettre fin à cette discrimination contre les députés non inscrits et à en revenir aux méthodes de travail rationnelles de ces dix dernières années.

**Carlos Iturgaiz Angulo (PPE).** – (ES) Monsieur le Président, cet été, le groupe terroriste ETA a assassiné trois personnes en Espagne, trois personnes qui défendaient le droit et la liberté: un officier de la police

nationale et deux officiers de la garde civile. Je voudrais exprimer ma solidarité, mon soutien et ma sympathie à leurs familles.

L'ETA est une organisation criminelle qui n'a pas sa place en Europe, car l'Union européenne n'accepte pas le radicalisme, le totalitarisme ou les assassinats terroristes.

Le Parlement européen et toutes les institutions européennes devraient par conséquent continuer à condamner les terroristes de l'ETA et poursuivre les efforts visant à supprimer et éradiquer de notre continent le cancer des attaques terroristes de l'ETA et de ses complices.

C'est pourquoi je souhaite dédier ma première intervention de cette première séance plénière ordinaire de cette législature du Parlement européen à la mémoire de toutes les victimes du terrorisme de l'ETA, à la condamnation de l'organisation terroriste ETA dans cette Assemblée et au souhait que nous œuvrions tous ensemble, Européens, forts du droit qui est de notre côté, à la lutte contre l'ETA et ses partisans, et ce pour le bien du Pays Basque, de l'Espagne et de l'Europe.

**Ioan Mircea Paşcu (S&D).** – (EN) Monsieur le Président, j'estime personnellement que le temps est venu de modifier notre approche des problèmes énergétiques en déplaçant progressivement la priorité de la «sécurité énergétique» - c'est-à-dire préserver nos approvisionnements actuels auprès de fournisseurs capricieux – vers «l'énergie sûre», à savoir l'exploitation totale des sources d'énergie sous le contrôle ferme de l'UE.

Cela exigera bien sûr pendant un certain temps des actions parallèles dans les deux sens, jusqu'à ce que la balance penche en faveur de la seconde approche. En effet, si l'Europe en tant que telle veut devenir un acteur international réellement crédible, elle doit d'abord s'assurer le contrôle de ses approvisionnements en énergie. Dans le cas contraire, elle ne constituera toujours qu'un ensemble d'acteurs nationaux qui poursuivent chacun leurs propres intérêts nationaux et sont par conséquent à la merci des tactiques de division et de contrôle de fournisseurs extérieurs sans scrupules.

Chris Davies (ALDE). – (EN) Monsieur le Président, il y a six mois, le monde a été choqué par la mort et la destruction perpétrées par Israël à Gaza. Aujourd'hui, les caméras sont parties, mais le siège économique se poursuit. Moins d'un quart des équipements et fournitures dont les gens ont besoin sur place passent par les postes de contrôle – à peine 18 marchandises en tout. Rien pour la reconstruction, rien pour les entreprises, rien pour créer de l'emploi ou offrir de l'espoir. Israël détient en fait un million et demi de personnes dans une sorte de camp d'emprisonnement entouré de murs et protégé par des gardes armés.

Monsieur le Président, je vous demande d'inviter le président à se rendre à Gaza dès que l'occasion se présente afin qu'il puisse juger en personne de la situation. S'il estime qu'une telle sanction collective est inacceptable, il devrait dénoncer ces actes perpétrés contre des civils innocents.

**Elisabeth Köstinger (PPE).** – (*DE*) Monsieur le Président, la crise économique a frappé de plein fouet la production agricole. La situation de l'industrie laitière, en particulier, s'est considérablement dégradée au cours des vingt derniers mois. Le prix du lait étant descendu à 0,21 euro, les agriculteurs doivent vendre leur lait à des prix inférieurs à leurs coûts de production. La survie de nombreuses exploitations agricoles familiales est en grand danger dans l'UE, et beaucoup d'entre elles ne survivent actuellement qu'en puisant dans leur épargne personnelle, une situation qui est évidemment intenable à terme.

Les chiffres de la Commission dressent un tableau désastreux de la chute des prix du lait et des produits laitiers. Les mesures de soutien de l'industrie laitière sont essentielles pour empêcher un effondrement de l'agriculture. La qualité a un prix, mais ce principe ne semble plus s'appliquer au secteur agricole. Actuellement, le prix au producteur n'a plus aucun rapport avec le prix au consommateur.

Nos exploitations agricoles familiales ont besoin de mesures de soutien du marché. Il s'agit de garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire de l'Europe. Et surtout, nous ne devons pas oublier que des centaines de milliers d'emplois en Europe dépendent du bon fonctionnement de l'agriculture.

**Joanna Senyszyn (S&D).** – (*PL*) Monsieur le Président, demain, M. Barroso cherchera notre soutien dans sa quête de second mandat. Je voudrais rappeler au Parlement que des ouvriers de chantier naval polonais ont appelé plusieurs fois la Commission à prendre une décision qui sauvegarderait leurs emplois. Aucun soutien n'a été obtenu, car sous la présidence de M. Barroso, la Commission ne s'est absolument pas souciée des problèmes rencontrés par les travailleurs. Des milliers d'ouvriers de chantier naval polonais subissent encore les conséquences pénibles de la politique antisociale de la Commission à l'égard de leurs communautés. Nous ferions bien de nous rappeler que nous avons été élus pour représenter les citoyens. Or, ce n'est ni ce genre de politique ni ce genre d'Union qu'attendent nos électeurs.

Si nous soutenons M. Barroso, rien ne changera. Les activités de la Commission et ses initiatives législatives s'éloigneront de plus en plus des besoins de l'Europe. Nous devons désigner un président et des commissaires qui veilleront à ce que les objectifs sociaux passent avant les objectifs économiques. Nous devons opter pour une Europe sociale dans laquelle le sort des travailleurs est jugé aussi important que le profit. Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons pas nous permettre d'être séduits par des belles paroles qui servent d'écrans de fumée à des politiques de droite impitoyables et inhumaines.

**Bill Newton Dunn (ALDE).** – (EN) Monsieur le Président, je voudrais évoquer la situation de M. John Zafiropoulos, qui est emprisonné en Grèce. Sa famille, qui habite ma circonscription électorale, est convaincue de son innocence. Au début de cette année, j'ai écrit à ce propos au ministre de la justice à Athènes. Mon courrier est resté sans réponse, à la suite de quoi j'ai soulevé la question lors d'une intervention d'une minute en mai dans cet hémicycle. Tout de suite après, la représentation permanente grecque s'est précipitée dans mon bureau en me promettant une réponse immédiate du ministre en personne. Quatre mois plus tard: rien.

Si la représentation permanente grecque nous écoute en ce moment dans l'hémicycle, je voudrais exprimer ma surprise et ma vive déception face à l'absence de réaction. Auraient-ils l'obligeance de demander une réponse au ministre et d'examiner à nouveau le dossier de M. John Zafiropoulos?

**Ioannis Kasoulides (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, durant l'invasion turque de Chypre en 1974, un journaliste turc a photographié 14 soldats chypriotes se rendant à l'armée turque. Ce photographe est devenu le symbole de la recherche des personnes disparues. Les corps des soldats ont été identifiés par leur ADN il y a quelques semaines, 35 ans après qu'ils ont été tués et jetés dans un puits dans la partie septentrionale occupée de l'île. Ceci est une preuve flagrante de violation de la Convention de Genève par l'armée turque, qui était responsable de ces soldats qui s'étaient constitués prisonniers.

J'invite instamment ce Parlement à solliciter la coopération de la Turquie avec le Comité de l'ONU pour les personnes disparues en fournissant ses dossiers et en ouvrant deux parcelles de terre récemment désignées à Lapithos, dénommés «zones militaires restreintes», où 800 prisonniers auraient été enterrés.

**Derek Vaughan (S&D).** – (EN) Monsieur le Président, ce Parlement devra mener de nombreux débats importants, et prendre de nombreuses décisions, en matière budgétaire. Actuellement, nous examinons bien sûr le budget 2010, et de nombreuses questions doivent encore être résolues avant d'aboutir à un accord. Ce Parlement entamera également bientôt des discussions sur les nouvelles perspectives financières pour la période post-2013.

Mais il y a aussi l'évaluation du budget à mi-parcours, et il semblerait que nous l'ayons pratiquement oubliée. C'est une erreur, car ce bilan nous offrira beaucoup de possibilités à l'avenir. Il nous permettra de réexaminer nos priorités. Il nous permettra, par exemple, d'allouer davantage de ressources à un nouveau plan de relance économique pour l'Europe. Il nous permettra aussi, peut-être, d'accroître le financement des mesures qui seront prises à Copenhague à la fin de cette année.

Ce Parlement ne devrait pas quitter l'objectif des yeux. Ce Parlement devrait continuer à insister auprès du Conseil et de la Commission afin de veiller à la tenue de ce bilan à mi-parcours et de nous donner la possibilité d'exposer nos priorités.

**Pál Schmitt (PPE).** – (*HU*) La liberté d'expression, Monsieur le Président, en ce compris la liberté de choisir la langue dans laquelle vous souhaitez vous exprimer, est un droit humain fondamental. Une langue est un symbole extrêmement important pour les personnes qui la parlent, le fondement de leur identité personnelle. Quiconque partage ce point de vue sur sa propre langue doit respecter la langue de toute autre communauté. Pourtant, l'une des langues officielles de l'UE, le hongrois, a fait l'objet d'une attaque récente en Slovaquie, sous une forme qui va totalement à l'encontre de l'esprit européen. La loi sur la langue de ce pays est une discrimination flagrante du droit du demi-million de membres de la communauté hongroise de s'exprimer dans leur propre langue. Dans certains cas, une amende de 5 000 euros peut même être infligée.

L'Union européenne est attachée à la diversité culturelle et linguistique, à tel point qu'elle a désigné un commissaire chargé du plurilinguisme. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, que la Slovaquie a également ratifiée, garantit le droit des citoyens d'utiliser leur langue maternelle à chaque niveau d'enseignement, en matière administrative, dans les institutions publiques et dans les documents officiels. Le seul pilier des institutions européennes ne peut pas autoriser sans rien dire l'un des États membres à enfreindre de manière flagrante les normes fondamentales de l'UE et à lancer une attaque contre les droits des minorités.

**Bogusław Liberadzki (S&D).** – (*PL*) Le Parlement a débattu il y a quelques mois de la situation de l'industrie navale polonaise. Un accord a été trouvé. M. Schulz, le président de notre groupe politique, a confirmé au nom du groupe que le Parlement n'avait pas consenti à la suppression de dizaines de milliers d'emplois sur des chantiers navals et dans les entreprises qui les fournissent. M. Schulz a confirmé que le Parlement n'avait pas accepté la fermeture de cette industrie en Pologne, ni la diminution substantielle de la capacité industrielle de l'Europe.

Six mois se sont écoulés et la situation se présente comme suit. Le gouvernement n'a pas été à même de privatiser les chantiers navals, la Commission n'a pris aucunement en compte la position du Parlement, les chantiers ne produisent pas, l'avenir est flou, des travailleurs ont perdu leur emploi et ont été laissés dans l'incertitude. Nous serons assurément tous d'accord pour dire que cette Commission n'a pas la moindre conception d'une politique industrielle européenne et qu'elle ne comprend pas qu'on a eu besoin des bateaux dans le passé, qu'on en a besoin maintenant et qu'on en aura toujours besoin dans les années à venir.

**Tunne Kelam (PPE).** – (EN) Monsieur le Président, le 23 août 2009 marquait le 70<sup>e</sup> anniversaire du tristement célèbre pacte germano-soviétique qui a divisé l'Europe. Il s'agit d'un exemple choquant de la proximité qui peut exister entre des extrêmes politiques apparemment opposées. Tant Moscou que Berlin étaient convenus à l'époque que l'objectif premier était de renverser l'ordre politique démocratique en Europe; tant Moscou que Berlin ont cherché à avoir la mainmise sur le monde. N'oublions donc jamais que la Seconde Guerre mondiale a été déclenchée par deux dictateurs.

Quatre jours avant de signer ce pacte, Staline en avait expliqué la raison à ses camarades: «C'est dans l'intérêt de l'Union soviétique qu'une guerre éclate entre le Reich et le bloc capitaliste anglo-français. Il faut tout faire pour que la guerre dure le plus longtemps possible et affaiblisse au maximum les deux camps. Nous aurons alors un large espace pour y construire la révolution mondiale».

Je voudrais vous rappeler la résolution du Parlement européen d'avril dernier établissant le 23 août comme journée de commémoration des victimes de tous les régimes totalitaires.

**Boris Zala (S&D).** – (*SK*) Que ce soit lors de la dernière session ou de la session en cours, nous avons entendu de nombreux eurodéputés hongrois dénonçant la loi slovaque sur la langue. Vous avez tous également reçu des documents contenant divers arguments, dont la plupart sont, pour le dire simplement, des déformations de la réalité, des inventions, voire des mensonges délibérés.

La loi slovaque sur la langue est entièrement conforme à tous les droits humains et à tous les droits protégeant les langues minoritaires. Selon moi, les eurodéputés hongrois se livrent à une politique très dangereuse de provocation franche et directe de l'extrémisme, tant en Hongrie que dans ses pays voisins. Ils doivent prendre conscience que c'est une politique très dangereuse et, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, ils devraient mettre fin à ces inventions.

**Alojz Peterle (PPE).** – (*SL*) Plusieurs citoyens slovènes et italiens m'ont demandé d'attirer l'attention du Parlement sur l'intention de l'Italie de construire un terminal gazier dans le golfe de Trieste.

Je partage l'inquiétude des organisations écologiques slovènes et italiennes selon laquelle ce terminal gazier pourrait faire peser un lourd fardeau dans une région déjà très vulnérable sur le plan environnemental. Je veux parler des eaux du golfe de Trieste et de son vaste arrière-pays urbain. Ces organisations expriment également des doutes quant à l'exactitude des documents utilisés dans l'étude d'impact environnemental.

J'appelle également les gouvernements de l'Italie et de la Slovénie à œuvrer ensemble à ce projet dans l'esprit du mémorandum qu'ils ont signé en septembre de l'année dernière. En d'autres termes, je leur demande d'élaborer ensemble des études d'impact environnemental respectivement dans l'Adriatique nord et le golfe de Trieste. J'espère aussi que, à la suite de cette étude, les gouvernements pourront se mettre d'accord sur un site plus approprié que le golfe de Trieste pour construire ce terminal gazier.

**Liisa Jaakonsaari (S&D).** – (FI) Monsieur le Président, au même titre que ma collègue estonienne, M<sup>me</sup> Oviir, je suis d'avis que la crise économique est loin d'être derrière nous. Une forme singulière d'optimisme émerge partout en Europe, bien que le chômage soit en hausse, que les économies nationales soient endettées, que la population vieillisse et qu'une sorte de triple guillotine plane au-dessus de l'Europe. Malgré tout cela, la récession a été décrétée terminée. Une stratégie de sortie est en cours de planification, comme s'il n'était pas nécessaire de poursuivre la stratégie de relance. L'Europe a entamé la stratégie de relance et la gestion de la crise économique avec efficacité et de manière exemplaire, à tel point que les États-Unis d'Amérique ont tiré

les leçons de l'Europe et suivi son exemple. Mais après cela, l'Europe a complètement ralenti la cadence. Ce faux optimisme engendre en outre de mauvaises solutions. La crise économique n'a pas été vaincue.

Marian-Jean Marinescu (PPE). – (RO) La formation de l'Alliance pour l'intégration européenne réitère, dans le sillage des élections anticipées tenues en juillet 2009, l'engagement pro-européen des citoyens de la République de Moldavie. Une étape extrêmement importante a été franchie, et tant la Moldavie que l'Union européenne ne peuvent se permettre de passer à côté.

La situation politique est encore fragile. C'est pourquoi le succès de l'alliance et, par implication, d'une Moldavie démocratique, dépend largement du soutien de ses partenaires européens. La Moldavie a assumé la responsabilité d'un engagement sur la voie pro-européenne. Il appartient maintenant à l'Union européenne de faciliter ce parcours.

Le choix du peuple moldave pour l'option européenne est aujourd'hui confirmé au niveau politique. C'est pourquoi nous devons accorder notre soutien inconditionnel à l'Alliance pour l'intégration européenne, car elle représente la seule chance d'intégration progressive, mais rapide, du pays dans la famille européenne. J'appelle la Commission européenne à négocier d'urgence la conclusion d'un nouvel accord avec la République de Moldavie et à mettre tout en œuvre pour aider cette république à sortir de la situation financière difficile qui est la sienne.

**Csaba Sándor Tabajdi (S&D).** – (*HU*) L'Union européenne n'a aucune crédibilité si elle dénonce uniquement les violations des droits de l'homme commises à l'extérieur de l'UE mais qu'elle ne s'oppose pas à une grave violation des droits de l'homme telle que celle qui vient de se produire en Slovaquie en raison de la loi nationale sur la langue et qui est à l'origine de tensions sans précédent entre les communautés majoritaires et minoritaires.

La langue de la minorité a été subordonnée à la langue de la majorité. C'est également l'avis de M. Vollebaek, le haut-commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales. Je voudrais signaler à mon collègue, Boris Zala, que nous serions ravis de ne pas devoir soulever la question ici, au Parlement européen. Je n'y ai eu recours qu'à cause de l'entrée en vigueur en Slovaquie d'une loi qui restreint profondément l'utilisation des langues minoritaires et établit une discrimination à l'encontre de la communauté hongroise installée dans le pays. Il appartiendra donc à la prochaine Commission et à M. Barroso de mettre sur pied des espaces de discussion afin d'examiner ces questions, comme l'a indiqué Leonard Orban dans sa lettre. La Slovaquie doit honorer ses engagements internationaux, la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires.

**Piotr Borys (PPE).** – (*PL*) Monsieur le Président, j'ai demandé la parole afin d'évoquer la mission en Afghanistan. Cette question présente des difficultés considérables pour toutes les parties impliquées. L'OTAN et l'Union européenne sont toutes deux concernées. Je voulais insister en particulier sur la nécessité d'accorder un plus grand intérêt à l'impératif de fournir une aide humanitaire, sociale et économique au peuple afghan, qui subit malheureusement les conséquences de la guerre depuis 30 ans. J'évoque cette question en raison d'une escalade d'attaques perpétrées contre des soldats dans le contexte des élections présidentielles. Comme nous le savons tous, ces attaques s'accroissent en nombre et en violence à mesure que les élections approchent. Cette aide est particulièrement importante pour renforcer la confiance et reconstruire le pays.

Le capitaine Daniel Ambroziński des forces armées polonaises a récemment perdu la vie en Afghanistan. Il semblerait que sa mort soit essentiellement due à la faiblesse de l'armée et de la police afghanes, qui sont minées par la corruption. Il est un fait avéré que l'armée et la police afghanes connaissent une situation financière difficile. Selon les médias, un soldat afghan peut s'estimer heureux si sa solde s'élève à 20 dollars. Il est important que l'effort militaire s'accompagne d'une aide sociale, humanitaire et économique.

Le Président. - Vingt secondes pour un très bref droit de réponse à M. Kelly.

Seán Kelly (PPE). – (EN) Monsieur le Président, je voudrais juste dire très brièvement que des propos erronés et quelque peu condescendants ont été formulés ce soir par un collègue britannique à propos du traité de Lisbonne en Irlande. Personne n'a contraint l'Irlande à voter une seconde fois sur Lisbonne. C'est une décision indépendante du parlement irlandais et qui sera mise en œuvre de manière indépendante par le peuple irlandais. En fait, rien ne nous a été imposé depuis que nous avons obtenu notre indépendance de la Grande-Bretagne en 1922.

**Le Président.** – Mesdames et Messieurs, nous avons entendu 39 interventions en 45 minutes. C'est une belle performance – ce fut un débat intéressant – et je présente avant tout mes félicitations à ceux qui sont intervenus

pour la première fois. Je voudrais souligner en particulier qu'il est important que la Commission prenne en considération les propos qui ont été tenus pendant le débat, sans quoi notre Parlement ne serait qu'un lieu de défoulement. La Commission a prêté une oreille attentive. J'ai remarqué que nos commissaires avaient été très attentifs, et il ne fait dès lors aucun doute qu'ils donneront suite aux propos formulés par les membres de cette Assemblée.

# 20. Restructuration de l'industrie automobile européenne, notamment le cas Opel (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur la restructuration de l'industrie automobile européenne, notamment le cas Opel.

**Vladimír Špidla,** *membre de la Commission.* – (*DE*) Monsieur le Président, Messieurs les députés, je vous suis très reconnaissant de m'avoir donné la possibilité en ce jour de commenter la situation de l'industrie automobile européenne, afin de vous informer sur plusieurs aspects de la réaction européenne à la crise et des évolutions relatives au groupe General Motors. Ce faisant, j'aborderais la politique industrielle et les aspects sociaux, tandis que la commissaire Neelie Kroes prendra le relais pour traiter de l'aide publique.

Douze millions de travailleurs possèdent un emploi directement ou indirectement tributaire des constructeurs automobiles. C'est la raison pour laquelle, en octobre 2008, la Commission a rencontré l'ensemble des parties concernées, y compris les États membres et les partenaires sociaux, dans le cadre du processus CARS-21, pour établir une voie commune pour gérer la crise. Cette réunion s'est notamment axée sur les primes à la casse et le soutien financier supplémentaire de la Banque européenne d'investissement (BEI), de manière à protéger ce secteur majeur, du point de vue de la politique de l'emploi.

Nous avons également besoin d'agir afin de faire en sorte que la crise ne mette pas en péril la réalisation de nos exigences réglementaires visant à réduire les émissions de  ${\rm CO_2}$  des voitures particulières d'ici 2012. Je reviendrai à cette question ultérieurement. Eu égard aux évolutions concernant General Motors, la Commission a convoqué une réunion de tous les États membres en janvier dernier afin d'assurer la transparence et de garantir la conformité avec la législation européenne. Depuis lors, trois autres réunions ont eu lieu. Des accords politiques communs ont été conclus par les 27 États membres lors de ces réunions, et ils ont également été publiés.

La première politique convenue estimait qu'une solution de tutelle coordonnée par l'Allemagne constituait la marche à suivre en vue de protéger General Motors Europe contre l'insolvabilité de la maison mère établie aux États-Unis. Nous sommes à présent en mesure d'affirmer que cette solution de tutelle a empêché les usines de voitures européennes GM d'être entraînées dans l'insolvabilité avec la société mère.

Le point suivant convenu résidait dans le fait que la solution de tutelle ne laissait en rien préjuger de l'identité du futur repreneur de l'entreprise. Concernant la série de soumissionnaires, la déclaration a déclaré dès le début qu'elle conserverait la neutralité, au risqué de ne pas pouvoir assumer son rôle de gardienne des traités.

Il a également été convenu que toutes les mesures de protection nationales devront être parfaitement conformes aux dispositions du traité CE concernant l'aide publique et le marché intérieur. En outre, l'aide publique ne peut pas être subordonnée à des conditions politiques, comme le site d'investissement. Le nationalisme économique n'a pas droit de cité dans le traité sur l'Union européenne. Les fonds publics peuvent uniquement être utilisés à titre exceptionnel et uniquement pour des structures économiques tournées vers l'avenir, gages de préservations des emplois. Toute décision doit uniquement suivre une logique économique mais, comme je l'ai déjà souligné auparavant, la commissaire Kroes abordera en détail les questions inhérentes à l'aide publique.

Le fait que GM conserve 35 % des parts illustre clairement qu'elle compte sur la reprise économique de son ancienne filiale européenne. Je salue également le fait que 10 % des parts seront confiées aux salariés. La Commission s'est entretenue avec l'ensemble des parties prenantes depuis janvier 2009, au niveau professionnel comme politique. Tous les États membres, au même titre que le premier ministre flamand, saluent et soutiennent la position de la Commission sur l'avenir de General Motors Europe. La Commission dispose de tous les outils nécessaires pour faire en sorte que l'ensemble des accords soient respectés. Je tiens à souligner à nouveau que nous ne permettrons pas que l'argent des contribuables soit utilisé selon des considérations politiques à court terme plutôt que dans l'intérêt à long terme des sites et des emplois. En période de crise, il est bien naturel que d'aucuns pensent que charité bien ordonnée commence par soi-même.

En qualité de commissaire en charge des affaires sociales, j'espère que Magna, de concert avec GM et New Opel, trouvera une solution européenne.

Le débat concernant l'avenir de General Motors Europe ne doit pas nous empêcher de voir que, dans l'ensemble, la situation à laquelle est confronté le marché européen de l'automobile est grave. Même avant la crise, nous avions des surcapacités. Cette situation a été exacerbée par la crise. Au cours du dernier trimestre de 2008, le nombre d'enregistrements a chuté de presque 20 %, et nous prévoyons une chute globale de 11 % pour 2009. Adoptée par 12 États membres, la prime à la casse a mis un terme à la chute libre, mais uniquement sur le marché des voitures de tourisme.

En janvier 2009, nous avons souligné la situation extrêmement difficile dans l'ensemble du secteur des véhicules utilitaires. Les chiffres de vente sont catastrophiques. Aucun chiffre ne laisse entrevoir la moindre reprise. Dès lors, toute l'industrie de l'approvisionnement subit de profondes conséquences. La responsabilité première de la gestion de la crise incombe indubitablement à l'industrie automobile proprement dite. Dans le souci de protéger les travailleurs touchés, la BEI, les États membres et la Commission ont apporté des moyens financiers afin d'atténuer les conséquences sociales dans ce secteur.

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation adopté par la Commission deux ans avant la crise a reçu sept demandes de six pays du secteur automobile au cours des deux dernières années. Avec quelque 40 millions d'euros, nous aidons environ 7 000 travailleurs à se réinsérer sur le marché du travail. Nous avons également mis sur pied un forum de discussion sur les prochaines étapes à franchir sur le plan de la restructuration, lesquelles doivent être mises en œuvre de manière socialement responsable. Nous saluons le fait que de nombreux constructeurs automobiles aient été en mesure d'empêcher des licenciements massifs via le recours au travail à court terme et à d'autres formes de travail flexible, généralement convenues entre les partenaires socialex.

L'ensemble des acteurs impliqués sont sur la même longueur d'ondes concernant les perspectives à long terme de l'industrie automobile européenne, en ce sens où nous devons fabriquer en Europe les véhicules les plus sophistiqués au monde, en d'autres termes, les plus propres, les plus économiques et les plus sûrs. Cette stratégie signifie qu'il importe de prendre une longueur d'avance en termes de technologie automobile. Nous y contribuons via la BEI et le septième programme-cadre pour la recherche. La Commission continuera également à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer des conditions fondamentales fiables pour cette importante industrie européenne et son personnel.

**Neelie Kroes**, *membre de la Commission*. – (*EN*) Monsieur le Président, je tiens à m'exprimer sur le financement public d'Opel/Vauxhall par un ou plusieurs gouvernements européens.

Comme vous le savez, jeudi dernier, le trust Opel, dans lequel General Motors (GM) et les autorités allemandes possèdent une représentation égale, a annoncé qu'il a approuvé la vente par GM d'une participation majoritaire dans ses opérations européennes Opel/Vauxhall au consortium formé par Magna International et Sberbank. Cette décision prise par les propriétaires d'Opel bénéficie du soutien du gouvernement allemand. Ce dernier a promis l'octroi de fonds publics à hauteur de 4,5 milliards d'euros à la nouvelle compagnie Opel, avec la participation éventuelle d'autres gouvernements européens.

Monsieur le Président, la Commission est restée en contact avec tous les États membres concerné à travers le processus qui a mené à cette transaction. Par ailleurs, la Commission est également consciente des controverses concernant les mérites respectifs des plans de restructuration présentés par différents soumissionnaires, dont le doute émis ouvertement par certains membres du trust Opel.

Eu égard au financement public de la transaction GM/Magna, nous avons été informés que le gouvernement allemand a l'intention de profiter d'un régime approuvé préexistant prévu par le cadre temporaire de la Commission pour les mesures d'aide publique afin de favoriser l'accès aux finances durant la crise financière et économique actuelle.

Monsieur le Président, j'ai l'intention de vérifier minutieusement si ce régime peut être utilisé en l'espèce. Vous comprendrez certainement que je ne peux pas prendre position à ce stade avant même la finalisation de l'accord, sans compter que certains points font toujours l'objet de négociations. Toutefois, pour l'heure, je tiens à mettre l'accent sur les considérations essentielles. En particulier, je dois souligner que l'aide publique octroyée aux termes du cadre temporaire ne peut faire l'objet, *de jure* ou *de facto*, de conditions supplémentaires concernant les sites des investissements ou la répartition géographique des efforts de restructuration. De telles conditions créeraient inéluctablement des distorsions inacceptables sur les marchés intérieurs, ce qui serait susceptible de donner naissance à une catégorie de subventions qui endommageraient considérablement

l'économie européenne en ces heures très sensibles. De plus, si la restructuration d'une entreprise européenne a été déterminée par des conditions non commerciales liées au financement public, l'entreprise pourrait ne pas être à même de rétablir sa viabilité à long terme, un risque d'autant plus grand face à l'affaiblissement actuel de toute l'industrie automobile européenne. – l'industrie automobile européenne, comme nous le savons tous, souffre d'une surcapacité considérable. Dès lors, une restructuration mal menée donnerait lieu à des dommages accrus pour l'entreprise et ses travailleurs, à des retombées négatives sur l'ensemble du secteur et à un gaspillage de l'argent des contribuables. Ces principes présideront à mon évaluation du cas Opel.

Je vérifierai si le financement public va de pair avec des conditions protectionnistes non commerciales, *de jure* ou *de facto*, et la Commission examinera non seulement les conditions juridiques à joindre éventuellement à un ensemble de moyens d'aide final, mais aussi tout le contexte dans lequel l'aide est délivrée. À ce titre, je serai particulièrement intéressé de vérifier si les autorités allemandes ont réellement subordonné la fourniture de l'aide à un soumissionnaire unique, et, dans l'affirmative, de vérifier pourquoi ils ont jugé le plan commercial de ce soumissionnaire préférable sur le plan industriel et commercial.

À court terme, il est déplorable qu'en raison de la surcapacité actuelle de l'industrie automobile, tout plan de rétablissement de la rentabilité d'Opel/Vauxhall nécessitera des pertes d'emplois dans l'ensemble de l'entreprise et des fermetures planifiées; tous les plans destinés à sauver Opel/Vauxhall présentés par différents investisseurs potentiels ont prévu des fermetures d'usines et des pertes d'emplois. Toutefois, la restructuration sociale est la seule manière de garantir des emplois viables et stables à l'avenir. Par conséquent, la Commission ne peut et ne devrait pas essayer de dicter où ces pertes auront lieu, tout comme elle ne peut essayer de les empêcher. Cependant, nous allons étudier le processus très en détail afin de faire en sorte qu'il repose sur des considérations commerciales conçues pour soutenir des emplois viables et non des motifs protectionnistes.

**Werner Langen,** *au nom du groupe PPE.* – (*DE*) Monsieur le Président, le groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) se félicite du fait que le commissaire Špidla ait confirmé que les autorités européennes étaient impliquées dans trois domaines de ce long et interminable processus de changement de propriétaire d'une entreprise automobile.

Deuxièmement, je rejoins la commissaire Kroes, en ce sens où nous devons vérifier minutieusement la présence de toute considération non commerciale. J'invite donc la Commission à agir dans les meilleurs délais. Ce processus ne doit pas nécessairement être aussi rapide que la reprise des banques néerlandaises et belges en l'espace de 24 heures, alors que le même processus nécessite 24 mois pour les banques allemandes, mais je demande que ce processus de vérification soit effectué rapidement et efficacement.

Troisièmement, il est vrai qu'il y a des surcapacités sur le marché, et ce à une échelle incroyable. En 2007, 58 millions de voitures ont été vendues dans le monde entier, alors que les capacités s'élevaient à 72 millions d'unités. Ceci signifie que la restructuration de l'industrie, y compris concernant les véhicules écologiques, bat son plein et que les parties les plus touchées sont les fabricants de gros véhicules.

Opel n'est clairement pas un fabricant de gros véhicules, mais de véhicules économiques. Opel a connu des problèmes et a enregistré des pertes. Ses véhicules sont performants, ils sont technologiquement avancés et je suis sûr que cette entreprise, même si elle ne sera pas un des géants du marché, étant une entreprise indépendante, possède une chance de survie si elle parvient à mettre en œuvre ce plan de restructuration.

Concernant la restructuration, j'ai lu dans la presse que seul un site serait touché. Selon les informations dont je dispose ...

(Le président retire la parole à l'orateur)

**Le Président.** – Monsieur Langen, je suis désolé mais M. Méndez de Vigo souhaite recourir à la procédure «carton bleu» pour vous poser une question, vous défier. Si vous êtes d'accord, nous pouvons donner la parole à M. Méndez de Vigo, sinon vous pouvez continuer.

Naturellement, votre temps de parole sera prolongé. Vous aurez 30 secondes supplémentaires.

**Íñigo Méndez de Vigo (PPE).** – (*ES*) Monsieur le Président, M. Langen a dit que l'étude de la Commission concernant Opel devait s'effectuer dans un délai raisonnable. Monsieur Langen, qu'entendez-vous par délai raisonnable?

**Werner Langen,** *au nom du groupe PPE.* – (*DE*) Comme je l'ai indiqué, nous devons permettre à ce processus de progresser. Il ne doit pas être entravé. Telle est la question, en fin de compte. Lorsque j'observe des exemples

du secteur bancaire, où ce processus a pris des années, une période plus brève que celles que nous avions dans certains cas en Allemagne serait certainement appropriée.

Toutefois, je tiens à conclure en disant ce qui suit: au total, le plan envisage, si mes informations sont correctes, 10 500 pertes d'emplois sur les 50 000 existants, dont 4 500 en Allemagne, le reste étant réparti sur les autres sites d'Opel. Je pense qu'il est justifié d'inviter la Commission à vérifier si ces données sont exactes et si ceci n'a pas lieu selon des critères politiques et, à cet égard, nous sommes impatients de découvrir, avec les travailleurs, un avenir que nous espérons radieux.

**Le Président.** – Je tiens à remercier MM. Langen et Méndez de Vigo, car je pense que c'était le premier test, le premier essai de cette procédure. C'est une bonne chose; ceci élève le niveau de nos débats, qui a parfois légèrement touché le fond. Avec des interruptions comme celles-ci en revanche, le débat devient plus intéressant.

**Udo Bullmann**, *au nom du groupe S&D.* – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les commissaires, Mesdames et Messieurs, dans une situation où, après une lutte de plusieurs mois, nous entrevoyons enfin une solution qui peut sauver environ 40 000 des 50 000 emplois excédentaires, du moins selon ce que les nouveaux investisseurs nous disent, sans compter les nombreux emplois auprès des fournisseurs et des entreprises locales dépendantes, il est désormais temps de nous adresser à la main-d'œuvre de General Motors en Europe. C'était leur problème, ils (Klaus Franz en qualité de président du Conseil d'entreprise européen et tous les autres) sont devenus le visage d'Opel Europe, depuis un nouveau groupe technologique qui mérite sa chance et que, dans une telle situation, notre politique doit aider.

De quoi parlons-nous? Nous examinons comment General Motors a décliné pendant des mois aux États-Unis. Il est passé à deux doigts de l'échec, et c'est une certitude, Mesdames et Messieurs. Dès lors, qu'est-ce qui aurait pu être plus raisonnable que d'avoir saisi l'initiative, l'avoir mise en avant et avoir dit «d'accord». Nous devons agir dans ce sens et donner leur une chance aux gens. Nous devons offrir une chance non seulement aux sites de production, mais aussi aux technologies d'avenir, afin que l'Europe puisse rester en bonne position dans la production de voitures.

Je peux parfaitement l'observer dans la perspective établie par le commissaire Špidla pour l'industrie automobile européenne. Transformons la fiction en réalité! Créons un cadre politique industriel avec des normes environnementales de rang international où les salariés et les constructeurs automobiles d'Europe pourront s'épanouir. Nous y sommes déjà parvenus avec le charbon et l'acier. Pourquoi ne devrions-nous pas réussir aussi en pratiquant de la sorte pour l'industrie de la mobilité et l'avenir? Saisissons la balle au bond! La Commission a une vaste marge de manœuvre en l'espèce, et elle peut lancer une foule d'initiatives.

Madame la Commissaire Kroes, selon les informations dont je dispose, sur les 4,5 milliards faisant partie de l'accord qui doit être atteint, vous avez déjà approuvé 1,5 milliard, si bien que la machine continue à tourner. Bien entendu, vous devez en vérifier la légalité. Quelle est la solution alternative? Bien entendu, toutes les mesures nécessaires doivent être prises afin d'aboutir à une répartition équitable des charges dans les futures négociations. Je vous prie toutefois de réaliser vos vérifications rapidement, afin d'aboutir à une conclusion cohérente. Toutefois, étant donné la situation actuelle, il est absolument impératif que cette possibilité ne parte pas en fumée. Elle ne doit pas échouer sur des futilités. En revanche, nous devons également observer la signification de la situation et devons élaborer une solution européenne, dans l'intérêt public, qui profite à tout un chacun.

**Guy Verhofstadt**, au nom du groupe ALDE. – (NL) Monsieur le Président, premièrement je tiens à remercier les deux commissaires et la Commission pour leurs déclarations d'aujourd'hui. Ce n'était pas évident. Le 3 août, j'ai écrit une lettre, étant donné que l'annonce réalisée aujourd'hui était déjà en perspective à ce moment, et j'ai reçu une réponse du président de la Commission. Elle ne contenait rien de neuf. Aujourd'hui, j'ai au moins entendu certains mots limpides de la Commission, par la voix de la commissaire Kroes, qui affirme qu'en tout état de cause, il convient de mener une enquête approfondie afin d'examiner tous les détails de cette question.

Madame la Commissaire Kroes, je tiens également à ce que cette enquête s'effectue non seulement sur la base de l'aide publique, mais aussi au regard des règles de concurrence et des fusions et acquisitions. Après tout, en l'espèce nous traitons non seulement de l'aide publique du gouvernement allemand, à hauteur de 4,5 milliards d'euros, mais aussi d'une dimension qui touche à la fois les fusions et acquisitions. Dans ce domaine, les règles de concurrence sont plus strictes que celles relatives à l'aide publique. Étant donné que vous avez essentiellement parlé de l'aide publique dans votre discours, je vous invite à tenir compte des deux éléments dans votre enquête. Après tout, avec les fusions et acquisitions, la concurrence interne entre les

différents sites de l'entreprise concernés joue également un rôle crucial, à l'évidence, tandis que l'aide publique a essentiellement trait aux conditions concurrentielles entre entreprises.

Je dois dire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, qu'un dossier impliquant 4,5 milliards d'euros d'aide publique et une contribution privée d'à peine 500 millions d'euros est très révélateur. Est-ce encore une opération de sauvetage, ou ce que j'appellerais presque une opération de nationalisation? En tout état de cause, certains indices laissent penser, et à ce titre il serait bon de recueillir des informations en la matière aussi vite que possible, que les motifs économiques et politiques ont joué un rôle décisif dans le plan élaboré par Magna de concert avec le gouvernement allemand. Quoi qu'il en soit, ceci devrait apparaître clairement de l'enquête de la commissaire Kroes. Je tiens également à ce que cette enquête commence rapidement, en toutes circonstances (sur ce point je suis tout à fait d'accord avec M. Langen), et à ce que les informations ne proviennent pas uniquement de la partie acquéreuse, étant donné qu'un dossier soumis par Magna à la Commission démontrera probablement ce que Magna entend démontrer. Il est difficile d'imaginer qu'un tel dossier affirme ouvertement, le cas échéant, que les règles concurrentielles ont été violées. C'est pourquoi je pense que la Commission doit utiliser ses compétences pour obtenir des informations par ses propres soins auprès des différents États membres concernés, en l'occurrence le Royaume-Uni, l'Espagne, la Pologne, la Belgique et bien entendu l'Allemagne, afin d'autoriser une enquête objective. Je pense également que l'enquête à mener revêt un caractère absolument essentiel étant donné qu'elle établira un précédent pour les nombreuses autres opérations de restructuration auxquelles nous assisterons au cours des années à venir pendant cette crise économique et financière, qui devront être soumises aux mêmes conditions. Tel était le premier point que je souhaitais aborder.

En deuxième lieu, à mon sens, la Commission n'a pas agi correctement en ne se saisissant pas immédiatement du dossier, ce qui aurait dû avoir lieu il y a plusieurs mois. Or, la première communication de la Commission date de février. Concernant la restructuration transnationale, je pense que la Commission peut entreprendre une action directe et qu'il n'était pas tellement judicieux de confier cette tâche à un seul pays. Les solutions européennes ne sont pas élaborées par un seul État membre. Elles doivent être établies par les institutions communautaires. C'est pourquoi je pense qu'en matière de politique industrielle, la Commission aurait dû jouer son rôle mieux et plus rapidement.

Troisièmement, je pense qu'elle ne doit pas perdre de temps pour présenter un plan de restructuration général pour l'industrie automobile, étant donné qu'il est impossible de supprimer une surcapacité de 35 %, sauf en adoptant une approche européenne générale.

**Rebecca Harms**, au nom du groupe Verts/ALE. – (DE) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les commissaires Špidla et Kroes, Mesdames et Messieurs. Premièrement, nous devrions garder à l'esprit, une fois encore, qu'au sein du Parlement européen, même si nous traitons le cas Opel à l'heure actuelle, et que ceci représente peut-être un profond désaccord quant à l'avenir de l'industrie automobile européenne, nous sommes tous unis par nos préoccupations pour l'avenir des emplois dans ce secteur au sein de l'Union européenne.

Les actions de l'Allemagne ne devraient pas être critiquées si sévèrement à ce stade, mais être examinées. Au lieu de cela, les gouvernements des autres États membres de l'Union européenne dont les sites sont touchés par la crise de GM, en d'autres termes les gouvernements de Pologne, d'Espagne, de Belgique et du Royaume-Uni, devraient se réunir et examiner, avec l'Allemagne, comment tirer parti de ses situations difficiles et comment garantir l'avenir des emplois dans les usines. Cette approche serait plus appropriée à mes yeux.

Comme je l'ai souligné, je pense que nous sommes tous unis par nos préoccupations concernant l'avenir des emplois dans l'industrie automobile. À cet égard, je dois dire que le commissaire Špidla a absolument raison de souligner que malgré des mois de discussions à Bruxelles et encore et encore ici à Strasbourg et au sein des États membres, le débat n'est pas encore assez avancé. Nous parlons sans cesse de nos surcapacités structurelles majeures dans l'industrie, mais nous n'avons pas vraiment le cœur à mettre les choses à plat et déterminer comment nous entendons tirer politiquement ce secteur hors de ces surcapacités structurelles. Nous avons des pistes de travail, ce qui est déjà une très bonne chose à mon sens.

À de nombreux égards, y compris concernant les interventions publiques, nous parlons des voitures prêtes pour le monde de demain, c'est-à-dire des voitures respectueuses de l'environnement et efficaces, avec des moteurs différents, prêts pour l'avenir. Pour être honnête, toutefois, je ne pense pas, à la lumière des tendances du marché, que ceci suffira pour assurer autant d'emplois dans l'industrie automobile à l'avenir que nous en disposons dans l'industrie aujourd'hui. C'est pourquoi nous devons au moins aborder l'avenir du secteur de

la mobilité et devons être suffisamment courageux pour débattre des transformations et agir avec davantage de cohérence, précisément en période de crise.

Il convient toutefois de constater l'absence de réflexion quant à la préparation du secteur pour l'avenir dans le cadre du régime de soutien pour Opel en Allemagne. En théorie, ceci signifie des voitures modernes prêtes pour l'avenir. Mais qu'en est-il du transport public? Comment faire pour disposer, à l'avenir, de systèmes de transports publics améliorés respectueux de l'environnement? Qui fabriquera de meilleurs bus, de meilleurs trains et de meilleurs camions à l'avenir? Qui fera en sorte d'établir un lien conceptuel entre ce secteur et celui des technologies d'information et des énergies renouvelables? Ces questions ont été soulevées à maintes reprises, mais jamais réfléchies jusqu'au bout, juste figées dans des concepts politiques.

Je tiens à profiter de ce débat, à ce moment précis, à l'heure où le nouveau Parlement commence son travail, pour dire que nous devons vraiment résoudre ce problème. Nous devons oser faire bien plus dans ce domaine, sans quoi nous serons tous responsables de pertes d'emplois sans précédent qui seront absolument irréparables ultérieurement au moyen de fonds publics.

Bruxelles ne peut pas simplement critiquer l'Allemagne ou les autres gouvernements. Nous devons à présent avoir le courage d'évaluer nos propres politiques d'investissement. Au moins 4,4 milliards d'euros ont été injectés dans l'industrie automobile au cours des derniers mois via des crédits favorables de la Banque européenne d'investissement (BEI). Monsieur le Commissaire Špidla, aucun euro injecté dans l'industrie automobile via ces mesures n'était lié aux exigences requises pour une telle transformation de l'industrie automobile ou du secteur de la mobilité en vue de les préparer au monde de demain.

### PRÉSIDENCE DE M<sup>me</sup> SILVANA KOCH-MEHRIN

Vice-présidente

**Evžen Tošenovský**, *au nom du groupe ECR*. – (*CS*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire Kroes, Monsieur le Commissaire Špidla. Dans mon discours devant cette Assemblée, je tiens à aborder très brièvement, en qualité de membre du groupe ECR, la situation actuelle de l'industrie automobile, particulièrement concernant la future compétitivité des producteurs européens. Je tiens également à remercier la commissaire Kroes pour son approche du sujet très complexe qui nous intéresse aujourd'hui, ce qui créera un environnement très difficile pour la résolution de telles situations économiques à l'avenir. La crise économique mondiale a frappé de nombreux pans de l'économie. La production automobile fait partie des domaines les plus touchés, peut-être en raison du fait que l'industrie automobile représente un point de convergence pour de nombreux domaines divers, exerçant d'énormes demandes de qualité et d'incroyables pressions concurrentielles, ainsi qu'une course au progrès technique et à l'innovation. Quiconque n'est pas à même de suivre le rythme effréné de la technologie moderne se trouve dans une situation particulièrement difficile, comme nous le constatons aujourd'hui. Les constructeurs automobiles américains en sont un exemple.

J'irais jusqu'à dire que la crise a clairement permis d'identifier ceux qui ne sont pas parvenus à anticiper l'évolution des voitures, ainsi que ceux qui ont sagement investi dans la mise au point de nouveaux modèles compétitifs lorsque la période était propice. Je reste totalement opposé à l'intervention ciblée du gouvernement, qui peut uniquement résoudre les problèmes financiers à court terme des producteurs nationaux individuels. Je comprends les craintes des représentants politiques concernant le chômage à la hausse dans certains domaines, mais je suis sûr qu'il serait très peu judicieux de reposer uniquement sur les injections de fonds dans un secteur unique, étant donné que ceci retarde uniquement le jour de du jugement, souvent au détriment de ceux qui agissent de manière sensible. La crise mondiale peut également constituer une source de stimulation majeure pour la création de nouvelles technologies et l'utilisation de nouveaux carburants comme le gaz naturel comprimé, l'hydrogène ou, par exemple, l'électricité. Si l'UE souhaite stimuler et soutenir les producteurs européens, elle doit épauler la recherche et simplifier les procédures d'innovation qui, force est de le constater, sont vraiment très longues en Europe.

Je suis ravi que les États membres aient mis fin aux tendances protectionnistes pour le moment. Le protectionnisme financier en soi prolongerait simplement la vie des activités non compétitives. Tout comme les inondations catastrophiques du Nil étaient source de fertilité dans l'ancienne Égypte, la crise mondiale devrait être un tremplin pour la mise au point de nouvelles voitures européennes plus respectueuses de l'environnement et hautement compétitives sur les marchés mondiaux. Je suis réellement ravi que la commissaire Kroes ait adopté une approche si sérieuse de la question, étant donné qu'elle exercera un profond impact sur chacun d'entre nous à l'avenir.

**Thomas Händel,** *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je partage la plupart des arguments mis en avant par la Commission sur les causes et les perspectives pour l'industrie automobile: surcapacités, nécessité de changer de stratégie, nouvelles technologies. Toutefois, je tiens à souligner mon désaccord sur certains points. Opel ne sera probablement pas le dernier cas du genre dans l'industrie automobile, qui compte 30 % de surcapacités à travers le monde.

Nous ne parlons pas des quelque 12 millions de personnes vivant directement ou indirectement de cette industrie, mais des quelque 30 millions de personnes en Europe impliquées dans la production économique de cette industrie. Dans cette situation, la Commission partage les responsabilités pour faire en sorte que l'industrie automobile européenne soit capable de relever ce défi. La Commission partage également la responsabilité pour faire en sorte qu'Opel ne devienne pas le pion sacrifié du nettoyage de la crise sur un marché libéral. Le réalignement indispensable des forces du marché libre dans cette Union ne compensera pas automatiquement les pertes d'emplois prévues avec de nouveaux postes. Au contraire, les personnes salariées et les économies nationales européennes paieront le prix.

La prévention générale de l'aide publique entraînera non seulement l'apparition de distorsions de la concurrence, mais aussi de distorsions sociales. Celles-ci pèseront plus lourd sur les finances que ce que les pays touchés peuvent supporter et, par-dessus tout, nettement beaucoup plus que la sollicitation de ces caisses par l'aide publique offerte, si l'on inclut le démantèlement des services sociaux.

La restructuration de l'industrie automobile européenne nécessite de solides initiatives de la Commission, mais aussi des gouvernements nationaux concernés. Dès lors, nous devons proposer un conseil européen de l'industrie sur l'avenir de la mobilité rassemblant les responsables politiques, les entreprises, les syndicats et les universités. Il établirait des pistes d'action pour les changements techniques requis et définir des mesures politiques et le financement y afférent. Les surcapacités doivent être converties méthodiquement en de nouvelles tâches, avec une répartition équitable des charges. Ce modèle était autrefois d'application dans l'industrie de l'acier, et doit aujourd'hui s'appliquer à Opel et à l'industrie automobile européenne dans son ensemble.

L'aide publique peut et à mon sens doit également être reliée à l'instauration d'une participation institutionnalisée des salariés avec des droits de codécision étendus. Tous les salariés touchés en Europe ont besoin de sécurité pour leurs sites, ils ont besoin de nouvelles tâches et de nouvelles perspectives sûres à travers l'Europe.

**Frank Vanhecke (NI).** – (*NL*) Madame la Présidente, cet après-midi, il y a quelques heures, un représentant de Magna a réaffirmé ce que nous craignions ou savions déjà: le site d'Anvers va fermer ses portes définitivement. Il est vrai qu'il est question d'une recherche de solutions alternatives, pour des emplois alternatifs, pour un avenir différent pour le site, mais personne ne sait ce que ceci signifie réellement. Ce sont des paroles en l'air, d'une certaine manière, et il semble que ce soit une tactique pour apaiser les travailleurs et les nombreux autres acteurs concernés à Anvers à l'heure actuelle: pour les maintenir calmes et obéissants.

Je pense, pour l'ensemble de ce dossier, la Commission européenne ne doit pas faire ce qu'elle a annoncé, c'est-à-dire attendre un peu plus, regarder et compter les coups un peu plus longtemps. Je pense que l'heure de l'action est venue, et que la Commission doit établir maintenant, plus clairement qu'elle ne l'a fait, que son approbation de cette acquisition dépend du fait de savoir si la partie acquéreuse applique uniquement des critères économiques objectifs lorsque des réorganisations s'imposent. Il faut également être totalement clair et complètement ouvert concernant les rapports de compétitivité susceptibles d'exister ou non pour les différents sites, et sur l'accès ou non de la Commission à ces rapports.

Après tout, il est de notoriété publique que le site d'Anvers est très compétitif, et il serait inacceptable, à mes yeux, que ce qui pourrait être le plus compétitif des sites soit considéré comme le résultat de l'aide massive du gouvernement allemand. Avec ce dossier, le sort de plusieurs milliers de travailleurs de mon pays est en jeu, tout comme, à mon sens, la crédibilité de la Commission européenne, et je ne suis pas optimiste sur ce point. Après tout, c'est assez souvent le même refrain. Comme l'a souligné le commissaire Špidla, les professions de foi européennes sont nombreuses et bruyantes, mais en temps de crise, les responsables politiques veillent d'abord aux intérêts de leur propre pays. C'était le cas lors de la récente crise bancaire et, j'en ai bien peur, c'est également le cas maintenant avec la crise Opel, les autorités allemandes défendant d'abord les intérêts allemands.

**Ivo Belet (PPE).** – (*NL*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les commissaires, Mesdames et Messieurs, l'annonce par Magna, le nouveau propriétaire d'Opel, de la fermeture très probable du site d'Anvers est étrange, c'est le moins qu'on puisse dire. Après tout, nous savons que ce site Opel est l'un des plus rentables,

l'un des plus efficaces au sein du groupe General Motors. Et pourtant ils veulent le fermer. Force est dès lors de constater que cette décision ne repose pas exclusivement sur des critères purement économiques. C'est pourquoi, chers commissaires Špidla et Kroes, nous vous formulons deux demandes en ce jour. La première est que vous pourriez continuer d'utiliser votre solide compétence dans le domaine de la concurrence pour vérifier si l'aide publique massive promise par certains États membres est réellement compatible avec les règles européennes. Madame la Commissaire Kroes, vous avez promis une enquête. J'espère que vous aurez tous deux la chance de la mener en profondeur et, à court terme, de faire en sorte que nous ne soyons pas bientôt devant un fait accompli. Je ne pense pas qu'il est exagéré de dire que la crédibilité de la Commission européenne est en jeu sur cette question. Le nationalisme et le protectionnisme économiques n'ont pas droit de cité dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle, et ce dossier est une très bonne occasion de le démontrer.

Madame la Commissaire Kroes, vous avez la réputation d'être une dame de fer. Nous comptons sur vous pour être à la hauteur de votre réputation dans ce dossier, et pour garantir le respect de l'autorité de la Commission européenne. Je le dis sans la moindre ironie.

Deuxièmement, il est impératif que l'Europe établisse un nouveau projet industriel pour le secteur automobile. Nous ne devons pas regarder en arrière ou nous fixer sur les occasions manquées, mais regarder droit devant et nous consacrer à la nouvelle technologie de la nouvelle voiture électrique. Il n'est pas encore trop tard. En procédant de la sorte maintenant, nous pouvons garantir que cette nouvelle voiture électrique soit produite via l'utilisation de la technologie européenne et que nous ne conduisions pas tous des voitures électriques fabriquées en Chine à l'avenir. C'est un scénario qu'il est encore parfaitement possible d'éviter.

**Jutta Steinruck (S&D).** – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nous devons trouver une solution européenne commune, au-delà de l'égoïsme national.

Opel Europe a un rôle significatif à jouer dans la politique industrielle européenne, et ce non seulement via les emplois chez Opel, mais aussi ceux de nombreuses entreprises d'approvisionnement dans plusieurs pays d'Europe. La décision en faveur de Magna, et le comité d'entreprise l'a confirmé pour moi, a également atteint un consensus dans le comité d'entreprise européen, et ses membres travaillent d'arrache-pied à des solutions européennes. Les travailleurs sont prêts à faire des sacrifices pour cette cause, et nous attendons la même attitude de la part des décideurs. Chacun a besoin de travailler ensemble, et de le faire rapidement. Les orateurs précédents ont déjà abordé la question.

Dans l'intérêt des travailleurs, il est également judicieux de stabiliser temporairement des milliers d'emplois via l'aide publique. Nous n'accepterons aucun argument concurrentiel mis en avant. Il s'agit de personnes et d'emplois, mais aussi de régions tout entières. Le chemin que nous avons suivi sous l'impulsion de l'Allemagne doit maintenant mener au meilleur résultat possible pour tous les travailleurs européens, tous sites européens confondus.

Jorgo Chatzimarkakis (ALDE). – (DE) Madame la Présidente, je me félicite de pouvoir prendre la parole lors de cette première réunion que vous présidez. J'en suis même ravi! Par-dessus tout, je tiens toutefois à remercier le commissaire Špidla d'avoir parlé allemand, et je tiens à adresser mes sincères félicitations à la commissaire Kroes. De nombreuses personnes pensent que le cas Opel-Vauxhall est une question allemande. C'est faux. C'est une question européenne! Elle concerne l'emploi à travers l'Europe, et il ne serait pas juste d'accorder un traitement de faveur à l'Allemagne en l'espèce. C'est pourquoi je suis particulièrement content de constater la volonté de la Commission d'examiner ce cas. Les éléments abordés sont des questions régies par le droit européen concernant la loi sur la concurrence et l'aide publique.

Nous voulons sauver chaque emploi, mais à quel prix? Concernant les citoyens et contribuables, l'accord Opel-Magna n'établit pas clairement quels engagements à long terme seront présentés aux contribuables. Le cas Opel peut également être remis en question sur le plan de la politique industrielle. Ce sont toujours les plus gros qui reçoivent de l'aide. Les petites et moyennes entreprises doivent s'en sortir par leurs propres moyens, mais elles sont l'épine dorsale de l'économie. La fixation sur un investisseur était clairement un choix erroné. Des offres meilleures et plus favorables ont été rejetées prématurément, et par des responsables politiques de surcroît.

Le cas Opel concerne plus la propagande électorale qu'une politique économique et industrielle pure et tout à fait régulière sur le plan du droit européen. Pour réaffirmer ce point, il importe que la Commission joue maintenant un rôle actif, même si le gouvernement allemand désapprouve. L'accord Opel est une imposture. C'est de plus en plus évident. Il pourrait marquer la campagne électorale la plus coûteuse de l'histoire de l'Allemagne.

Nous voulons qu'Opel survive, nous voulons qu'elle soit en bonne santé et nous voulons lutter pour chaque emploi, mais pas à n'importe quel prix, et nous ne voulons pas d'une solution aux dépens de nos partenaires européens, dont l'Allemagne, en qualité de premier exportateur au monde, est également tributaire.

**Bart Staes (Verts/ALE).** – (*NL*) Madame la Présidente, chers commissaires, Mesdames et Messieurs, je suis envahi à la fois par des sentiments de satisfaction et de crainte. Satisfaction à l'égard des déclarations un peu rassurantes des commissaires Špidla et Kroes, mais crainte aussi, dans la mesure où les déclarations du repreneur Magna n'apportent pas une réelle tranquillité d'esprit. Permettez-moi de revenir sur certaines choses qui ont été dites au cours de cette discussion.

Madame la Commissaire Kroes, Monsieur le Commissaire Špidla, je vous en supplie, restez fermes, assurez-vous que toutes les règles sont bien respectées. Sur le sujet des aides d'État, je suis d'accord avec M. Verhofstadt lorsqu'il dit que l'enquête doit s'étendre à tous les aspects du droit de la concurrence, à tout le corpus juridique relatif aux fusions et acquisitions. Je pense qu'il a entièrement raison sur ce point. Je rejoins également M. Langen qui a déclaré avec solennité qu'il faut aller vite. Ce qui a pu être fait rapidement pour les banques doit l'être également dans ce dossier de reprise si important pour des milliers de travailleurs.

Permettez-moi de revenir maintenant sur les déclarations du commissaire Špidla au sujet de la surcapacité du secteur, qui est évidemment indéniable. Il a expliqué que diverses méthodes ont été utilisées pour remédier à ce problème et a mentionné le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, qui a été sollicité à sept reprises. Nous devons cependant être conscients que ce Fonds européen d'ajustement à la mondialisation ne fonctionne pas très bien. Demain, nous aborderons un dossier, un rapport de M. Böge, qui montre clairement que sur les 500 millions d'euros disponibles pour l'année 2009, à peine 8 millions d'euros ont été utilisés. Nous devrions dès lors utiliser ces fonds pour venir en aide à ces travailleurs sous la forme de formations, de réorganisations et d'un réel développement d'une nouvelle économie verte à faibles émissions de CO² et moins dépendante des combustibles fossiles.

**Derk Jan Eppink (ECR).** – (*NL*) Madame la Présidente, votre chef de parti, M. Westerwelle, a déclaré que ces mesures d'aide en faveur d'Opel se veulent un élément de campagne électorale. J'espère évidemment que ce n'est pas le cas, que la restructuration d'Opel respecte les règles normales de gestion d'entreprise et que nous n'aboutirons pas à une situation où chacun met en avant son usine automobile. J'ai une totale confiance en M<sup>me</sup> Kroes, qui va examiner chacun des aspects de cet accord. Elle est connue pour sa capacité à rester ferme - ce qu'elle a prouvé à maintes reprises aux Pays-Bas - et ne craindra pas de s'exprimer clairement.

J'ai une question à lui poser concernant le rôle de Sberbank, la banque d'épargne russe. Je m'interroge sur le genre de rôle qu'elle va jouer et me demande si cela conduira in fine à la délocalisation de certaines activités de production d'Opel vers la Fédération de Russie vu que Sberbank est en fait une continuation de la politique économique du gouvernement par d'autres moyens.

Enfin, je voudrais signaler à M. Staes qu'il se dit surpris que cette entreprise soit en danger mais défend en même temps une politique résolument anti-voiture. Les automobiles sont de plus en plus sûres et propres mais sont toujours blâmées pour tout. L'automobile est diabolisée et les conducteurs sont plumés en tant que contribuables, souvent à cause de politiques soutenues par ce Parlement. Mesdames et Messieurs, l'automobile est synonyme de liberté. Pour de nombreuses personnes aux revenus modestes, Opel est une marque abordable. Hélas, ces citoyens ont de plus en plus de mal à pouvoir s'acheter une voiture, d'où l'effondrement de la production automobile. Je pense donc qu'on ne peut pas, d'un côté, se déclarer surpris par de tels événements et, de l'autre, mener une politique anti-voiture ici au Parlement. Mon parti est favorable aux voitures, comme le sait également M. Verhofstadt.

**Angelika Niebler (PPE).** – (*DE*) Madame la Présidente, chers commissaires, Mesdames et Messieurs, j'ai trois observations à formuler.

La première est que l'industrie automobile est capitale pour l'Europe et - cela a déjà été dit - si l'on inclut toutes les entreprises en amont et en aval ainsi que le secteur des équipementiers, 12 millions d'emplois en dépendent. Je tiens à le redire alors que M. Chatzimarkakis, assis en face de moi, vient de dire que les efforts du gouvernement allemand n'étaient que du vacarme électoral. Je ne peux que réfuter de tels propos. C'est là faire affront aux personnes qui travaillent dans ce secteur dans plusieurs pays européens et qui, chaque jour, craignent pour leur emploi.

Deuxièmement, sauver Opel est dans l'intérêt de l'Europe entière. Je pense qu'il est particulièrement important de le souligner, indépendamment de la discussion de ce jour. Opel a des sites au Royaume-Uni, en Belgique, en Pologne, en Espagne, en Allemagne et dans d'autres pays européens. Si Opel est sauvée par le fait qu'il y

a un investisseur, à savoir Magna, et qu'il y a des crédits relais pour lesquels le gouvernement allemand s'est battu, ce n'est pas seulement une bonne chose pour l'Allemagne mais une bonne chose pour l'Europe entière. Nous devons tout faire pour conserver les emplois dans nos pays. Je suis satisfaite. Où en serions-nous aujourd'hui s'il n'y avait pas eu ces efforts pour amener la solution fiduciaire? La discussion de ce jour serait inutile puisque la question aurait été réglée à l'instant même où General Motors a entraîné GM Europe dans le tourbillon de son insolvabilité.

Ma troisième observation est qu'il y a des règles strictes en matière d'aides d'État. Je suis certaine que la Commission examinera cette question de manière appropriée, en tenant dûment compte des intérêts impliqués. La question cruciale sera de déterminer si Opel Europe peut retrouver une rentabilité à moyen terme. Je pense que la solution qui vient d'être élaborée, sur laquelle travaille aussi Magna et qui implique beaucoup d'autres pays européens, est réalisable. Je demande donc à la Commission de marquer son accord et termine en répétant que, dans cette affaire, nous avons fait quelque chose de positif pour l'industrie automobile européenne dans son ensemble.

**Kathleen Van Brempt (S&D).** – (*NL*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je remercie la Commission pour sa déclaration. Malheureusement, je ne partage pas l'optimisme de nombre de mes collègues – et cela vaut également pour la déclaration de la Commission. Il est vrai que nous avons eu aujourd'hui quelques mauvaises nouvelles en plus au sujet du site d'Anvers. Le fait que ce site hautement productif et doté d'une main d'œuvre particulièrement bonne soit celui voué à la fermeture soulève de nombreuses questions - à la Commission aussi, je l'espère. Mesdames et Messieurs, cette décision pourrait-elle être liée au fait que l'usine se trouve dans l'un des petits États membres et dans une région qui, bien qu'économiquement forte, est particulièrement petite?

La Commission se félicite du travail qu'elle a accompli ces derniers mois. Malheureusement, je ne partage pas cet avis. La Commission joue un rôle - certes nécessaire et que je soutiens - très formaliste de protecteur des intérêts de l'Union européenne en termes de respect des traités, des règles de concurrence et des aides d'État. J'insiste sur la nécessité de ce rôle et réitère mon soutien à la Commission dans l'enquête qu'elle doit mener à cet égard, car elle sera cruciale. Mais pourquoi n'a-t-elle pas été plus loin? Pourquoi n'a-t-elle pas assumé un rôle politique fort, par exemple, en exposant aussi des idées sur la restructuration lors de ses discussions avec les États membres? Les syndicats européens, par exemple, ont élaboré et prônent encore une solution de restructuration englobant la notion de solidarité, qui voudrait que le dommage soit réparti entre les différents sites.

Pour l'instant, je voudrais savoir - et c'est ma question la plus importante adressée à la Commission - ce que vous avez l'intention de faire dans l'immédiat après ces très mauvaises nouvelles concernant Opel Anvers. Quelle action allez-vous entreprendre pour garantir aussi un avenir aux travailleurs d'Anvers?

**Chris Davies (ALDE).** – (EN) Madame la Présidente, tous ceux d'entre nous qui ont des usines automobiles dans leur pays ou région veulent leur succès mais nous ne pouvons pour autant ignorer les problèmes et la situation de surcapacité qui freine les profits et les investissements. Je suis extrêmement impressionné par l'excellence de l'ingénierie dans les usines de ma région - à Ellesmere Port et Halewood - et rien que pour cela, elles devraient prospérer. Par contre, après 10 ans d'observation en tant que parlementaire européen, je suis profondément déprimé par l'attitude de l'ensemble de l'industrie automobile.

Au regard du potentiel d'amélioration environnementale, ses résultats sont honteux. Il y a certes des éléments positifs. Nous voyons chaque jour dans la presse des exemples d'innovation, mais par ailleurs, l'ensemble de l'industrie a combattu l'introduction des convertisseurs catalytiques en exagérant largement leur coût. Elle a passé un accord avec nous pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> puis l'a renié. Actuellement, elle s'efforce d'esquiver les dispositions légales lui imposant, pour les dispositifs de climatisation, d'utiliser des fluides de refroidissement présentant un potentiel de réchauffement du globe nettement plus faible qu'actuellement et est déjà en train de faire du lobbying pour affaiblir les propositions de la Commission concernant les émissions de CO<sub>2</sub> des camionnettes et véhicules utilitaires légers.

Des montants énormes ont été investis pour soutenir cette industrie. Je pense que les citoyens méritent un peu mieux. Nous entendons les équipementiers dirent que les constructeurs automobiles font preuve de peu d'ambitions. Il importe que l'industrie automobile adopte une nouvelle attitude, de même que les représentants de cette industrie, en particulier l'ACEA. Il importe que l'industrie automobile reconnaisse qu'elle a des obligations envers la société dans son ensemble et que son avenir est intimement lié à des améliorations sur le plan environnemental.

Frieda Brepoels (Verts/ALE). – (NL) Madame la Présidente, chers commissaires, Mesdames et Messieurs, je pense qu'il est clair que même l'industrie automobile européenne ne peut échapper à la réalité et doit être restructurée d'urgence pour éliminer le problème de surcapacité. Mais, bien sûr, la crédibilité des restrictions économiques d'Opel pose question dans la mesure où elle s'est engagée à conserver son site le plus coûteux le site allemand - alors qu'un site économiquement performant comme celui d'Opel Anvers va fermer. Ce scénario a en effet été officiellement confirmé cet après-midi au salon automobile de Francfort par le coprésident de Magna, Siegfried Wolf. Comme plusieurs orateurs l'ont mentionné, il y a de sérieuses indications selon lesquelles en échange d'une aide d'État, Magna a fait aux autorités allemandes des concessions qui ne sont pas exactement dans l'intérêt du plan industriel. Selon moi, la Commission européenne doit dire stop avant qu'il ne soit trop tard. La commissaire Kroes a déjà exprimé son inquiétude, mais je pense qu'il faut aller plus loin. En particulier, la Commission doit rapidement expliquer comment elle envisage de veiller à ce que dans ce dossier, l'Allemagne aussi respecte les règles européennes de concurrence. Selon moi, si elle ne le fait pas, elle créera un précédent dommageable pour toutes les futures opérations de restructuration internationale en ce sens que les petits Etats membres seront toujours ceux qui seront écartés. Pourquoi la Commission n'est-elle pas aussi à la barre des négociations menées avec GM et Magna, au lieu de l'Allemagne seule? J'ai également appris que demain, le gouvernement allemand se réunira avec les autres pays européens afin de discuter de la coordination de l'aide d'Etat. Cela paraît très cynique pour la Flandre et arrive clairement trop tard. Par ailleurs, je souhaiterais savoir si la Commission sera également impliquée dans ces discussions.

**Inés Ayala Sender (S&D).** – (ES) Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à exprimer, au nom du Parlement européen, notre solidarité et notre soutien envers tous les travailleurs de tous les sites Opel en Europe, et notamment du site de Figueruelas, envers les travailleurs et leurs familles, ainsi qu'envers ceux des entreprises qui en dépendent. Je tiens à les assurer que nous sommes à leurs côtés dans cette nouvelle aventure qui commence, à savoir, la création d'un producteur européen indépendant, GM Europe.

Toutefois, pour que cette aventure - qui résulte de l'annonce de la faillite de GM aux États-Unis - soit une occasion de développer une entreprise solvable, moderne et compétitive, avec un avenir serein sur les plans social, économique et technologique, la Commission et les commissaires doivent reprendre la main dans les négociations afin d'obtenir, avec toutes les garanties possibles, une solution véritablement européenne.

Nous avons critiqué l'absence de la Commission dans les négociations préliminaires ainsi que la manière dont elle a accepté des négociations bilatérales alors que tous les États membres ayant des sites Opel réclamaient des solutions unilatérales. À cet égard, il convient de souligner que certains gouvernements régionaux, dont celui de la communauté autonome d'Aragon, ont fait œuvre de pionnier il y a un an en proposant une garantie pour le site de Figueruelas.

Cette dérive, en raison de l'abandon par la Commission de ses responsabilités, a abouti à la situation actuelle de confusion et au risque sérieux que les résultats électoraux, sans incidence sur les critères de viabilité industrielle, conduisent la nouvelle entreprise européenne vers une impasse, c'est-à-dire une situation où les critères de compétitivité ne sont pas une priorité et où un coût élevé en termes d'emplois est inévitable. Pour empêcher cela, il faut que la solution soit européenne, économiquement viable immédiatement, ainsi qu'à moyen et long terme, et que la priorité soit donnée à l'emploi sur la base de la compétitivité et de la productivité de sites emblématiques tels que celui de Figueruelas.

Nous ne permettrons pas à la Commission de rester neutre une seconde de plus. Elle doit agir et garantir l'emploi et l'avenir de GM Europe. Le Parlement va l'exiger au nom de tous les travailleurs d'Opel Europe.

**Izaskun Bilbao Barandica (ALDE).** – (ES) Madame la Présidente, je remercie les commissaires pour leurs explications.

Tout au long de cette discussion, j'ai été préoccupée par le lien établi entre les élections en Allemagne et la situation de cette entreprise, qui affecte de nombreuses usines en Europe.

Permettez-moi de me concentrer sur trois éléments mentionnés par la commissaire. Je pense que la situation exige une transparence totale et absolue dans toutes les négociations qui sont menées. Je pense moi aussi qu'il est nécessaire de vérifier tous les aspects, tant du point de vue juridique que du point de vue des aides. Cependant, la commissaire a déclaré qu'elle juge la restructuration inévitable, tout comme les pertes d'emplois et la fermeture de sites de production.

En réponse à ces événements, imputables selon moi au modèle d'entreprise prôné jusqu'à présent et à notre niveau de cupidité en Europe, je pense que face à un tel avenir, nous devons d'abord penser aux individus. Nous devons, et la Commission aussi, élaborer et appliquer des politiques innovantes qui protègent les

individus et leur garantissent une vie dans la dignité. Nous devons prévoir des formations standard dans tous les pays européens afin que les personnes concernées puissent s'adapter au futur marché du travail et aux exigences des nouvelles entreprises.

Deuxièmement, en ce qui concerne les aides aux entreprises, je pense que ces aides sont nécessaires pour rendre les usines restantes viables. Il faut aussi s'engager de manière déterminée dans l'innovation et notamment, comme d'autres l'ont mentionné, dans les technologies hybrides, afin que l'automobile ne dépende pas uniquement des combustibles fossiles.

Voilà ce que nous exigeons de la Commission pour l'avenir.

Philippe Lamberts (Verts/ALE). - Madame la Présidente, je voudrais faire un certain nombre de remarques.

Première chose, c'est que, jusqu'ici, les aides publiques à l'automobile et l'action menée par les États membres et la Commission ont été marquées, d'une part, par une approche, je dirais, défensive et, d'autre part, par une approche à court terme. Je crois que, à titre d'exemple, les primes à la casse massives que nous avons vues ont en fait anticipé et gonflé artificiellement la demande et je crois que c'est maintenant que ces primes s'achèvent ou vont s'achever qu'on va voir à quel point elles nourrissent une illusion. La demande ne peut pas suivre l'offre.

C'est pourquoi nous voudrions encourager la Commission à être beaucoup plus ambitieuse dans sa manière de travailler. Pour les aides publiques en particulier, je crois qu'il faut privilégier deux axes.

Première chose, c'est que la mise en place de solutions de mobilité durable en Europe nécessite les talents et les compétences des travailleurs, de l'ingénieur jusqu'à l'ouvrier, du secteur automobile. Donc, un premier axe est évidemment de favoriser le maintien et le développement de ces compétences, dans l'industrie ou dans des industries connexes.

Par ailleurs, je crois qu'il faut une conditionnalité beaucoup plus grande des aides publiques par rapport à ce qu'on fait. Autrement dit, il ne suffit pas de dire «on va continuer à faire comme avant». Je crois qu'il faut conditionner les aides publiques à une accélération de la transformation de l'industrie. Et là, je rejoins tout à fait ce que le collègue Davis a dit.

Je voudrais conclure en répondant au collègue Eppink, qui prétend évidemment que nous sommes contre la liberté. Ce qui se passe, en fait, sur le marché, c'est qu'un nombre de moins en moins important de nos concitoyens se retrouvent dans ce modèle «Ma voiture, c'est ma liberté». Il suffit de se balader sur les routes de Belgique ou des Pays-Bas pour se rendre compte qu'on a atteint les limites du système.

**Veronica Lope Fontagné (PPE).** – (*ES*) Madame la Présidente, chers commissaires, Mesdames et Messieurs, lorsqu'il nous a été proposé de débattre en plénière sur l'avenir d'Opel Europe, nous ignorions l'acquisition de l'entreprise par Magna et son partenaire russe, Sberbank, survenue jeudi.

Après des mois d'incertitude, une nouvelle phase commence pour Opel Europe. Pour certains, c'est un motif d'espoir. Pour d'autres, c'est un motif d'inquiétude. Nous voulons que les conditions du contrat final, qui sera signé au cours des prochains mois, soient bonnes pour l'avenir de l'entreprise et j'espère que le gouvernement allemand a raison de penser qu'il s'agit de l'offre la plus fiable pour la survie de l'entreprise.

Cependant, en tant que membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales et originaire d'Aragon où se trouve l'usine de Figueruelas, actuellement l'une des plus productives, j'ai des inquiétudes quant au sort des travailleurs. On dit que dans son plan de restructuration, Magna envisage le licenciement de 10 560 travailleurs - dont, actuellement, 1 700 sur le site aragonais - auquel il faudra ajouter de nombreux licenciements indirects.

Nous sommes conscients que pour sauver l'entreprise, une restructuration majeure est nécessaire et qu'elle va affecter nos travailleurs, mais nous espérons que le plan de restructuration sera établi sur des critères économiques et de productivité et recherchera la meilleure solution pour chacun.

Nous espérons que dans les prochains mois, les gouvernements des pays concernés s'engageront aux côtés de l'Europe. Ainsi, ensemble et sur la base de critères économiques, nous pourrons soutenir la viabilité d'Opel avec un coût le plus faible possible pour les travailleurs dans tous les sites européens.

**La Présidente.** – Monsieur Luhan, vous avez une question à poser à M<sup>me</sup> Lope Fontagné. C'est pour cette raison que vous brandissez votre carton bleu, n'est-ce pas?

**Petru Constantin Luhan (PPE).** – (*DE*) Madame la Présidente, je pense qu'il est très important que nous abordions ce sujet. Par contre, il n'a pas encore été abordé dans le contexte du développement européen et régional.

(La présidente retire la parole à l'orateur)

**La Présidente.** – Il ne s'agit pas d'une question adressée à M<sup>me</sup> Lope Fontagné. Si vous souhaitez vous exprimer dans le cadre de la procédure «catch-the-eye», vous en aurez l'occasion en fin de discussion.

Mario Pirillo (S&D). – (IT) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, les récents événements concernant Opel ne se réduisent pas pour moi à une simple acquisition d'un constructeur automobile européen historique et m'amènent à d'autres réflexions. Je me demande quel type de politique industrielle nous voulons pour l'Europe. J'aurais préféré qu'un groupe européen acquière Opel; cela aurait démontré une coopération et une solidarité entre nos entreprises du secteur ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance à l'Union européenne.

À l'occasion des États généraux de l'Automobile en janvier 2009, le commissaire européen chargé des entreprises et de l'industrie, M. Verheugen, a déclaré que le secteur automobile était crucial pour l'économie, la société, l'emploi et la recherche. Je m'inquiète des répercussions sur l'emploi que pourrait avoir cette opération et j'espère qu'il n'y aura pas de suppressions d'emplois. Je suis encore plus préoccupé par l'aide d'État, qui ne doit pas créer de distorsions de concurrence sur le marché automobile. La Commission devra veiller à ce que cette aide ne soit pas associée à des fermetures de sites.

Il est honteux que la proposition de Fiat n'ait pas été acceptée par le gouvernement allemand ou la direction d'Opel. Actuellement, Fiat est le constructeur automobile techniquement le plus avancé: il suffit de voir ce que l'entreprise a fait pour réduire les émissions de CO, de ses véhicules.

**Dirk Sterckx (ALDE).** – (*NL*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire Kroes, nous comptons en fait sur vous pour jouer le rôle d'arbitre dans cette affaire. Si j'ai bien compris, Anvers va bientôt perdre son usine Opel. L'usine pourrait certes être louée à l'une ou l'autre marque en tant que sous-traitant, mais cela signifie naturellement un avenir particulièrement incertain.

En tant que citoyen anversois, il m'est particulièrement difficile d'accepter, comme nous en sommes convaincus depuis des mois, l'idée que le choix ne se ferait pas uniquement sur la base d'arguments économiques mais sur la base de la capacité de l'Allemagne, du gouvernement allemand, à mettre sur la table une énorme somme d'argent des contribuables. Dès lors, nous comptons sur vous comme arbitre pour vérifier si c'est exact et si dans cette affaire, seuls ont joué des arguments économiques et commerciaux ou si c'est la loi du plus fort, économiquement ou politiquement, qui l'a emporté.

Lorsque vous aurez terminé votre enquête, nous vous saurions gré de venir nous exposer vos conclusions ici au Parlement. Nous attendons en effet beaucoup d'explications, ou du moins des explications claires, des entreprises impliquées. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur vous pour nous éclairer sur les arguments qui ont été utilisés. Je souhaiterais que vous me disiez pourquoi Anvers, ma ville, est la plus fortement touchée. Les citoyens de ma région verront cela comme un symbole de la confiance qu'ils peuvent avoir dans la Commission européenne et dans l'Union européenne.

**Marianne Thyssen (PPE).** – (*NL*) Madame la Présidente, chers commissaires, Mesdames et Messieurs, je partage la grande inquiétude de nombre de mes collègues quant au sort d'Opel et des personnes qui y travaillent ou qui en vivent dans cette région. Une décision de principe doit maintenant être prise sur l'acquisition d'Opel, mais ces derniers jours et même ces dernières heures, certaines déclarations ont provoqué une grande confusion. C'est épuisant pour les travailleurs ainsi que pour le secteur des équipementiers et il importe d'apporter rapidement de la clarté, mais surtout d'adopter une approche sérieuse et honnête.

Ce qui, dans un contexte européen, m'inquiète dans ce dossier est l'annonce par Magna que seule l'usine d'Anvers sera fermée alors que des études ont montré que ce site présente justement des atouts en termes d'économie d'entreprise. Je ne peux dès lors me défaire de l'impression que les multinationales montent les États membres les uns contre les autres, ou inversement, que les États membres utilisent les aides d'État pour influencer le choix des sites à fermer ou à sauver, d'une manière qui crée des distorsions de concurrence. Si tel est le cas, en plus de la crise économique et de ses pénibles conséquences sociales, nous allons être confrontés à une crise des institutions - de la crédibilité des institutions - qui laissera les citoyens sans repère.

Je réitère donc avec insistance une demande que j'ai déjà formulée dans une question écrite au mois de février, à savoir, que la Commission utilise réellement tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que les victimes

des tribulations d'Opel ne seront pas abandonnées à leur sort et pour entamer réellement une enquête officielle sur l'utilisation de l'aide d'État. C'est indispensable pour un traitement objectif et transparent de tous les sites et des personnes qui en dépendent. Les citoyens doivent avoir la certitude que l'Union européenne exerce ses tâches clés - même dans des circonstances difficiles comme celles-ci -, qu'elle fait les choses sérieusement et que le principe du deux poids deux mesures n'a pas sa place en Europe. Il s'agit réellement d'un test décisif pour la crédibilité des institutions, chers commissaires, et nous comptons sur vous.

**Arlene McCarthy (S&D).** – (EN) Madame la Présidente, je crois que nous poursuivons tous le même objectif: garantir la viabilité et la compétitivité à long terme de l'industrie automobile européenne et maintenir les emplois dans le secteur.

Au mois de juillet, j'ai écrit au commissaire Verheugen et me suis sentie encouragée par son engagement à garantir une situation équitable dans tout plan de restructuration concernant le bras européen de GM. Dans ma région, l'usine Vauxhall d'Ellesmere Port est la cheville ouvrière de l'économie locale et représente quelque 2 200 emplois directs. Le site a subi une restructuration radicale et est considéré comme un site souple, performant et compétitif, tout comme d'ailleurs le site de Luton dans le sud-est de l'Angleterre.

Personne ne souhaite de pertes d'emplois, mais toute décision doit être fondée sur la viabilité et les performances des sites de production. La décision doit être fondée sur l'équité et non sur le favoritisme ou sur le fait qu'un État membre ait engagé plus d'argent que les autres. Je suis donc heureuse d'entendre la commissaire Kroes dire qu'il n'y a pas place pour les arrangements, les immixtions ou les pistons politiques dans l'octroi des aides d'État.

J'exhorte la Commission à être vigilante et à s'assurer que tout soutien financier repose sur le respect des règles en matière d'aides d'État et sur la capacité des sites de production européens à être commercialement viables et économiquement aptes pour l'avenir. Maintenir une industrie automobile européenne forte implique l'adoption d'une approche paneuropéenne pour préserver l'infrastructure vitale et efficiente dans tous les États membres et dans toutes les régions.

**Bogusław Sonik (PPE).** – (*PL*) La question de savoir si la fourniture de 4,5 millions d'euros par le gouvernement allemand pour restructurer Opel était un acte politique ou un acte économique a été soulevée. La meilleure réponse à cette question a été fournie par des représentants du gouvernement allemand lorsqu'il a fallu choisir Magna comme repreneur d'Opel. Un représentant n'a pas participé au vote décisif et un autre, M. Wennemer, a voté contre parce qu'il considérait qu'il s'agissait d'une décision politique.

La Commission européenne doit examiner la nature de l'aide d'État octroyée à Opel et en informer le Parlement s'il s'avère que c'est un cas de protection du marché local au détriment d'usines et d'emplois dans d'autres États membres de l'Union européenne. J'ai été particulièrement marqué par la sévérité des appréciations de la Commission européenne parce que les ouvriers des chantiers navals de Szczecin et de Gdynia n'ont pas pu continuer à construire des bateaux. L'appréciation de la commissaire Kroes sera-t-elle en l'occurrence aussi sévère et fiable que dans le cas des chantiers navals polonais? Les citoyens européens soupçonnent en tout cas l'application de deux poids deux mesures dans ce domaine.

Pour terminer, je voudrais rappeler que la crise financière mondiale a aujourd'hui un an. En ces temps difficiles, la Commission européenne doit se montrer disposée à aider, analyser, conseiller et proposer des solutions que l'on ne peut soupçonner d'être guidées par des intérêts politiques ou protectionnistes d'États membres individuels. Malheureusement, mon impression est que la Commission a adopté une attitude passive dans cette affaire.

**Olle Ludvigsson (S&D).** – (SV) Madame la Présidente, force est de constater que la crise que nous traversons est sans précédent. Nous devons par conséquent adopter une politique cohésive et active, non seulement pour sauver les emplois qui peuvent l'être mais aussi pour aider ceux qui vont perdre leur emploi à se réinsérer sur le marché du travail. L'aspect formation sera extrêmement important.

L'industrie automobile est le moteur de l'économie européenne et il importe que les décisions soient prises sur la base d'objectifs à long terme pour le développement d'une industrie automobile européenne durable. Des avis différents ont été émis sur la répartition des licenciements et des pertes d'emplois. S'il est exact qu'un emploi sur cinq va disparaître dans le groupe Opel, cela va engendrer une incroyable pression pour les personnes et les entreprises touchées, quel que soit le pays. J'espère dès lors que le processus s'est déroulé correctement et que dans la procédure d'appel d'offres, les multinationales n'ont pas dû monter les États et, partant, les travailleurs les uns contre les autres. Les efforts européens pour contrer la crise doivent être coordonnés et équilibrés.

Il importe également que les syndicats soient impliqués et puissent participer au processus de manière active et constructive. De même, il est essentiel que la Commission et le Parlement suivent les choses de près. La recherche et le développement seront cruciaux pour l'avenir de l'industrie automobile. Cela vaut pour Opel mais aussi pour tous les constructeurs automobiles en Europe.

**Petru Constantin Luhan (PPE).** – (*DE*) Madame la Présidente, j'apprécie fortement qu'un sujet aussi important que celui-ci soit débattu ici au Parlement européen. J'ai personnellement travaillé durant trois ans dans le secteur des équipementiers automobiles. Dans mon pays, nous accordons la plus grande priorité aux investissements étrangers dans le secteur automobile. Je pense donc que l'industrie automobile a un rôle important à jouer en relation avec le développement régional.

Outre le soutien à l'innovation, nous devrions également instaurer des incitations à la restructuration et au développement des équipementiers et constructeurs automobiles européens étant donné que l'un des objectifs essentiels de la Commission européenne et du Parlement européen est de garantir un niveau élevé de cohésion économique. La Commission devrait aller plus loin, notamment en ce qui concerne l'octroi de subventions à l'industrie automobile. Ce devrait être actuellement considéré comme une mesure destinée à combattre la crise financière et économique, même s'il faut aussi voir dans ces subventions un des piliers de l'innovation dans l'industrie automobile.

Dans ce contexte, le cas Opel n'est qu'une illustration de la perte de vitesse enregistrée actuellement par ce secteur. De nombreux constructeurs automobiles sont dans la même situation. C'est la raison pour laquelle nous voulons que la Commission place ce secteur et ce domaine au rang de priorité.

**Matthias Groote (S&D).** – (DE) Madame la Présidente, chers commissaires, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas la première fois que nous discutons du cas Opel et de l'industrie automobile. Je suis heureux que le sauvetage ait réussi. Il y avait d'autres propositions sur la table et il a notamment été question d'une procédure d'insolvabilité contrôlée. La survie des équipementiers - et je reviens tout juste de Bavière où j'ai visité une entreprise de ce secteur - dépend des commandes. La situation est devenue impossible à contrôler. Si la procédure d'insolvabilité avait été prononcée pour Opel, la situation aurait été extrêmement grave et les conséquences dévastatrices.

Nous venons d'entendre les conclusions de la Commission. Il y a eu un sommet sur l'industrie automobile, auquel a participé la Commission, mais depuis c'est le silence. Nous avons entendu aujourd'hui quel pourrait être le problème. Cela doit changer: nous devons entendre de la Commission ce qui est possible afin d'éviter les débats nationalistes. La Commission doit jouer plus efficacement son rôle de médiateur afin que nous puissions poursuivre une politique industrielle européenne commune. C'est également ce que j'espère de la prochaine Commission.

Hans-Peter Martin (NI). – (DE) Madame la Présidente, avant toute chose, je dois dire que je vais m'exprimer ici de manière doublement partiale. Mon épouse est cadre dans une société automobile en Allemagne et en Autriche, nous sommes contents de savoir qu'Opel semble avoir été sauvée de cette manière. Toutefois, en y regardant de plus près, je me demande si nous ne sommes pas en train de vivre exactement la même chose que ce que nous avons vécu en Autriche avec l'apparent sauvetage du secteur nationalisé et en Allemagne avec la société Holzmann juste avant une élection déterminante. Je ne sais pas s'il y a ici des parlementaires allemands qui seraient prêts à parier avec moi sur la question de savoir si les contribuables allemands soutiendraient Opel de cette manière s'il n'y avait pas une élection aussi importante dans dix jours.

Je souhaiterais que la Commission examine la question de manière sereine, sine ira et studio, et réfléchisse réellement au caractère raisonnable de la chose. Nous parlons constamment de concurrence, mais il faut aussi qu'elle soit réelle et qu'elle n'aboutisse pas à une spirale descendante qui entraîne ceux qui ont eu une meilleure gestion, financièrement parlant, qu'Opel!

**Theodor Stolojan (PPE).** – (RO) Madame la Présidente, nous parlons de signes de redressement en Europe mais malheureusement, la situation de l'industrie automobile reste alarmante. C'est pourquoi je pense que nous devons adresser aux pays européens un message les encourageant à poursuivre leurs programmes de remplacement des véhicules anciens et énergivores par des véhicules neufs, tout en maintenant les programmes incitatifs financés par les budgets des pays concernés. De toute évidence, nous devons aussi pouvoir associer à ces programmes certaines conditions de restructuration en vue de réaliser des économies d'énergie.

**Saïd El Khadraoui (S&D).** – (*NL*) Madame la Présidente, la solution provisoire apportée dans le dossier Opel contient de bonnes nouvelles pour certains mais surtout, beaucoup de mauvaises nouvelles pour les milliers de personnes qui vont perdre leur emploi et si j'en crois l'annonce faite cette après-midi, ce sera

également le cas à Anvers. Sans parler de la chaîne d'approvisionnement où un grand nombre d'emplois vont également disparaître. Il s'agit de tragédies sociales et trois points sont selon moi importants à cet égard.

Premièrement, la Commission doit, dès à présent, faire usage de toutes ses compétences afin que les conséquences négatives de la restructuration annoncée prennent un cours honnête et objectif. C'est essentiel pour préserver la crédibilité de l'Europe et empêcher que les citoyens aient le sentiment que tous les travailleurs ne sont pas égaux.

Deuxièmement, la Commission doit, dès à présent, consacrer toute son énergie à des actions qui contribueront à donner un nouvel avenir à ces régions frappées par les pertes d'emplois.

Troisièmement - et c'est pour moi la principale leçon à tirer -, nous avons besoin d'une Commission plus proactive, d'une politique industrielle européenne, d'une vision perspective des défis, des possibilités et de la manière dont les problèmes sont abordés d'un point de vue européen. C'est essentiel pour des secteurs industriels transnationaux tels que l'industrie automobile.

**Krisztina Morvai (NI).** (EN) – Madame la Présidente, veuillez excuser mon ignorance. Je suis juriste spécialisée en droits de l'homme, avec très peu d'expertise dans les questions économiques, de sorte que j'ai deux questions très basiques à poser.

Ma première question est celle-ci: n'y a-t-il pas un problème fondamental dans le fait d'avoir un système économique où le profit est privatisé et où les coûts et dommages sont nationalisés et payés par les contribuables - dont la majorité ou une proportion importante est pauvre - qui doivent payer pour les mauvaises décisions d'une petite et riche élite d'entreprises? N'y a-t-il pas quelque chose de fondamentalement mauvais dans ce système et ne faudrait-il pas rechercher les causes profondes de tout ce dont nous parlons aujourd'hui?

Ma seconde question est la suivante: nous parlons de discrimination dans la distribution des fonds publics, que ce soit sur le plan géographique ou entre nations et pays. Qu'en est-il des secteurs? Est-il juste que ces grandes entreprises reçoivent des fonds publics tirés de l'argent des contribuables alors que les petits entrepreneurs et les entreprises familiales n'en reçoivent pas? N'est-ce pas là une violation fondamentale du principe d'égalité des chances entre les acteurs économiques de l'Union européenne?

**Richard Howitt (S&D).** (EN) – Madame la Présidente, en tant que député représentant Luton, dans l'est de l'Angleterre, je me joins à ma collègue britannique, Arlene McCarthy, pour dire à M. Špidla et aux membres de la Commission que nous souhaitons vivement qu'ils examinent cet accord GM/Opel ligne par ligne afin de s'assurer que cette cession est une bonne opération pour l'Europe dans son ensemble.

Je les invite à examiner en particulier les questions relatives à la production de camionnettes, qui concerne le site de Luton. En effet, premièrement, le partenaire de Magna est une société russe de camions et certains craignent que celle-ci en tire profit, au détriment de la production existante. Deuxièmement, un nouveau modèle est attendu en 2012 sur ce marché des camionnettes et, sauf si Magna donne des garanties à cet égard, il y a des inquiétudes quant à l'avenir de l'usine. Enfin, certains s'inquiètent également que l'accord ne soit pas compatible avec l'accord d'entreprise commune de production conclu entre General Motors et Renault, qui représente la moitié de la production du site de Luton. J'invite la Commission à faire tout ce qui est possible pour garantir cette production et les emplois y associés.

Vladimír Śpidla, membre de la Commission. – (CS) Mesdames et Messieurs, la discussion a clairement montré que l'industrie automobile est un des secteurs les plus importants de l'économie dans l'Union européenne. Selon moi, elle a également clairement montré que pour l'industrie automobile - tout comme pour Opel-la seule solution doit être européenne et qu'il est impossible de trouver dans un cadre national une solution à long terme qui résistera au test du temps sur les plans économique et social. Il me semble également que l'accent a clairement été mis sur l'importance du rôle de la Commission en ce qui concerne la garantie d'un respect complet, systématique et totalement impartial des règles. Il a été longuement discuté des règles de concurrence économique, mais je voudrais souligner que l'Europe dispose de plusieurs directives substantielles centrées sur les questions sociales et la règlementation des restructurations ainsi que sur les questions d'information des travailleurs et toute une série d'aspects que nous devons prendre en considération parce que toute opération économique est essentiellement une relation entre individus et que nous devons tenir pleinement compte des conséquences sociales de toute décision. Je souligne que le cas Opel montre clairement toutes les composantes importantes de l'industrie automobile et que, selon moi, il est possible de définir l'avenir de l'industrie automobile européenne en se fondant sur la manière dont les différents niveaux européens coopèrent à la résolution du problème.

Mesdames et Messieurs, au cours de la discussion, il a été insinué que la Commission n'a pas été suffisamment active. Je dois admettre que durant cette crise et particulièrement lorsqu'elle a éclaté, il y a eu des manifestations très claires de protectionnisme et de nationalisme économique. Quelques mois plus tard, cette préoccupation est devenue moins urgente. Je pense qu'il faut reconnaître l'énorme travail qui a été réalisé par la Commission à cet égard et qui a abouti à des résultats précis. Mon collègue, M. Verheugen, a organisé sur ce thème deux rencontres réunissant les États membres et l'un des résultats a été que ces États membres ont échangé des informations, ce qui n'a pas toujours été le cas lors de précédents exercices de restructuration. Selon moi, la discussion a aussi clairement montré que l'industrie automobile européenne traverse un long processus de restructuration et qu'il faut en tenir compte. L'avenir a également été un thème central et je suis heureux de pouvoir rappeler que l'innovation dans l'industrie automobile est soutenue par la Banque européenne d'investissement afin que la situation de crise n'affaiblisse pas la capacité d'innovation du secteur.

Mesdames et Messieurs, la décision prise est certes pleine de conséquences au sujet de ce dont nous avons discuté, mais nous sommes au milieu d'un processus et il ne fait aucun doute que la Commission a mobilisé toutes ses compétences et ses ressources pour s'assurer que ce processus a été mené de manière correcte et en tenant compte de la dimension sociale.

**Neelie Kroes,** *membre de la Commission.* – (*EN*) Madame la Présidente, j'ai apprécié pratiquement toutes les remarques formulées, et ce pour plusieurs raisons. C'est là une excellente occasion de prendre conscience des limites du rôle de la Commission, des critiques à l'égard de ce rôle et des objectifs précis de la politique de la Commission. Permettez-moi de revenir sur le paramètre temps pour dire que M. Langen a eu une approche assez claire sur ce point ainsi que sur le rôle de la Commission.

Nous savons tous que nous vivons sur un continent - et il n'est pas le seul - qui n'est pas uniquement peuplé d'anges. La tentation d'utiliser les aides d'État dans différentes situations existe et nous en sommes tous conscients. C'est précisément la raison pour laquelle les décisions en matière d'aides d'État relèvent de la Commission. En effet la décision doit être approuvée par tous les États membres. À propos, je suis toujours impressionnée par le fait que dans les années 1950, les fondateurs de l'Europe avaient déjà conscience des pièges d'une mauvaise utilisation des aides d'État. En effet, ils ont été relativement clairs sur ce point et la déclaration figure toujours dans le traité de Rome.

Ceci dit, le rôle de la Commission consiste à vérifier qu'aucune condition protectionniste n'est attachée à l'aide d'État et c'est exactement là que se situe notre défi. Certains d'entre vous demandent pourquoi nous ne pouvons aller plus vite. Je peux leur répondre que nous faisons le maximum. Sachez également que la nationalité n'est pas une question qui entre en jeu dans la coopération avec les banques. Nous avons des exemples tirés du monde bancaire allemand où les résultats ont été relativement rapides avec Sachsen LB, mais cela dépend des acteurs en cause. Nous avons besoin de faits et de chiffres. La nécessité d'aller vite va sans dire: ce n'est même pas la peine de le rappeler et nous en sommes conscients. Nous irons aussi vite que le permettront les informations qui nous parviennent. Ceci dit, nous avons également pris acte de votre recommandation de faire preuve de prudence et de précision, d'effectuer une enquête pour établir des preuves et de revenir ensuite vers le Parlement. Je suis disposée - et espère être en mesure de le faire - à revenir exposer nos conclusions, mais nous devons vérifier ce que nous trouvons. Nous devons être sûrs et être en mesure de fournir des explications.

Si M. Verhofstadt veut que nous allions plus loin - non seulement en ce qui concerne l'aide d'État mais aussi en ce qui concerne les règles relatives aux fusions – alors, pour autant que la concentration Magna/Sberbank soit notifiable à la Commission en vertu du règlement communautaire sur les concentrations, nous examinerons soigneusement la question. J'ai bien compris que c'est également ce que l'honorable député souhaite.

Il faut envisager avec beaucoup de prudence le remplacement d'une industrie malade mais très compétitive par une entente horizontale, car ce que nous tentons de sauver aboutira à une situation pire encore. Nous prenons acte des demandes de rapidité, d'extrême prudence, de précision et d'examen très approfondi. Il est essentiel de s'assurer que l'aide d'État conduira à une restructuration appropriée. C'est fondamental et la Commission s'y engage pleinement. La taille de l'État membre ne fait aucune différence, pas plus que la nationalité ou l'épaisseur du dossier de l'entreprise. Nous sommes objectifs.

Croyez-moi, nous espérons venir avec une proposition à l'égard de laquelle nous pourrons dire que nous avons fait notre travail, que nous l'avons bien fait, que nous garantissons sa viabilité et qu'il y a des emplois stables pour l'avenir. C'est l'un de nos devoirs majeurs envers tous ceux qui vivent actuellement dans l'incertitude.

La Présidente. – Le débat est clos.

# 21. Incendies de forêts de l'été 2009 (débat)

**La Présidente.** – L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur les incendies de forêts de l'été 2009.

**Stavros Dimas**, *membre de la Commission*. – (*EL*) Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à témoigner mon soutien à tous ceux qui ont été affectés par les récents incendies de forêts.

Cet été, la Communauté a contribué de manière décisive à éteindre le grand nombre de graves incendies qui ont éclaté dans divers États membres. Le programme pilote de la réserve tactique européenne de lutte contre les incendies a joué un rôle important et a aidé les États membres affectés par les incendies de forêts.

Je voudrais remercier le Parlement européen d'avoir approuvé le financement de ce programme pilote. Je tiens également à préciser que ce dernier ne représente qu'une petite partie, une application partielle des propositions et des idées contenues dans le rapport de Michel Barnier, que je remercie également.

Ce programme pilote est venu renforcer substantiellement le mécanisme communautaire de protection civile et, par extension, le mécanisme d'assistance aux pays frappés par des catastrophes naturelles.

Le mécanisme communautaire de protection civile a été utilisé par la France, l'Italie, l'Espagne et d'autres États membres de l'Union pour mettre des ressources aériennes de lutte contre les incendies à la disposition de la Grèce, de l'Italie, du Portugal et d'autres pays. En fait, pour la première fois, deux avions communautaires ont participé, en association avec des forces aériennes grecques, portugaises et françaises, aux efforts de lutte contre les incendies dans le cadre d'un programme pilote visant la création d'un corps européen indépendant de sapeurs-pompiers.

À l'occasion de ces récents incendies, de nombreux hommes politiques, scientifiques, journalistes et simples citoyens ont à nouveau fait entendre leur voix, réclamant la création, au niveau européen, d'une force spécialisée dans la lutte contre les incendies capable d'intervenir directement et efficacement lorsque les ressources nationales de lutte contre les incendies s'avèrent insuffisantes.

Des efforts considérables ont été consentis en ce sens en vue de créer une force d'intervention indépendante pour lutter contre les incendies de forêts. Comme je l'ai déjà dit, le soutien du Parlement européen a été un facteur décisif qui nous a permis d'allouer des fonds à l'affrètement d'avions de lutte contre les incendies.

Pour la première fois cet été, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, nous avons préparé et mis sur pied une force aérienne de lutte contre les incendies sous supervision de la Commission européenne: la réserve tactique européenne de lutte contre les incendies, dont les avions ont pris part à des opérations dans plusieurs pays. Plus précisément, elle a été mobilisée dans six des neuf incidents au cours desquels l'aide du mécanisme communautaire de protection civile a été requise.

En réalité, les forces aériennes nationales grecques, portugaises ou italiennes et celles provenant d'autres pays ont été rejointes par les avions purement communautaires, battant pavillon de l'Union européenne et non d'un de ses États membres.

Ce programme pilote avait pour objectif de combler les carences des États membres en matière de capacité aérienne, et non de remplacer les ressources nationales disponibles. Comme indiqué précédemment, les avions de réserve affrétés ont été déployés cette année au Portugal, dans le sud de la France et en Corse, en Italie et en Grèce, dans la région de l'Attique, qui a connu des incendies de grande ampleur. La flotte est basée en Corse, une île située au cœur des zones d'intervention potentielles en Méditerranée.

J'estime qu'il est urgent de créer une capacité indépendante de lutte contre les catastrophes naturelles au niveau communautaire. Nous espérons que ce programme pilote formera le cœur d'une future force européenne de réaction rapide aux incendies de forêts et autres catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

Les avis divergent naturellement concernant les feux de forêts: certains évoquent le principe de subsidiarité dans le secteur de la gestion et de la protection des ressources forestières, tandis que d'autres émettent des réserves à l'idée de transférer de nouvelles compétences à la Commission dans le secteur de la protection civile. D'aucuns font également valoir que l'existence d'une force européenne de lutte contre les incendies donnerait un faux sentiment de sécurité à de nombreuses autorités nationales, qui pourraient négliger les

investissements nécessaires dans les ressources humaines, les moyens de lutte contre les incendies et, surtout, les mesures de prévention des incendies et autres catastrophes naturelles.

Outre ces réactions, il existe une série de problèmes pratiques, de problèmes de coordination, notamment sur la question des incendies de forêts. Quels seront ainsi les critères et les priorités à retenir pour déterminer comment les unités aériennes européennes de lutte contre les incendies seront utilisées lorsque des incendies éclateront simultanément dans plusieurs pays, par exemple au Portugal et en Grèce?

Quoi qu'il en soit, toutes ces questions seront analysées dans un rapport qui sera présenté par la Commission européenne en vue d'un débat au Conseil de ministres et au Parlement européen sur la gestion du programme pilote cet été.

Le Conseil, le Parlement européen et la Commission devront tous être convaincus et travailler de concert à la création de ce mécanisme. Parallèlement, bien sûr, les États membres ne doivent en aucun cas se dérober à leurs obligations en matière d'information, d'éducation et de prévention.

J'ajouterai quelques mots concernant le mécanisme communautaire de protection civile, créé en 2001, qui est intervenu ponctuellement les premières années. Depuis 2005, les interventions au sein et à l'extérieur des frontières de l'Union (réparties plus ou moins équitablement entre ces deux zones) ont quintuplé, et nous avons amélioré sensiblement la coordination et l'assistance assurées par ce mécanisme.

Tout le monde reconnaît l'importance des interventions menées dans le sillage du tsunami et de l'ouragan Katrina. En réalité, dans les deux cas, nous avons été les premiers à envoyer des spécialistes dans les zones sinistrées Cela étant, comme je l'ai déjà dit, il reste encore un long chemin à parcourir, et quiconque lit le rapport Barnier constatera l'ampleur des progrès que nous pouvons encore accomplir en matière de protection civile, au bénéfice des citoyens européens et, naturellement, de la protection de l'environnement.

**Theodoros Skylakakis**, au nom du groupe PPE. – (EL) Madame la Présidente, chaque année, 400 000 hectares de forêts sont détruits dans le sud de l'Europe. Ce désastre systémique d'une ampleur considérable s'aggravera dans les décennies à venir. Pendant 30 ou 40 ans au moins, nous vivrons, quoi que nous fassions en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sous un climat dégradé qui, surtout dans le sud de l'Europe, où les forêts sont vulnérables, n'apportera que du négatif. Nous serons confrontés à l'avenir à des incendies de plus grande ampleur et à des dangers plus graves.

Dans des circonstances ordinaires, la lutte contre les incendies est la responsabilité et l'obligation des États membres, et ceux du sud de l'Europe en gèrent avec succès des dizaines de milliers par an. Chaque année, cependant, dans des circonstances exceptionnelles, certains incendies extrêmement destructeurs nécessitent une aide et une solidarité extérieures.

La décision présentée par le Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) repose sur ces constats et illustre notamment l'impérieuse nécessité de mettre en place une force européenne de réaction rapide, comme évoqué par le commissaire Dimas et proposé dans le rapport Barnier.

Elle illustre la nécessité d'une mobilisation flexible et immédiate des ressources du Fonds de solidarité de l'Union européenne, celle de traiter les incendies de forêts dans le sud de l'Europe comme une priorité au titre du plan d'action européen en préparation, qui doit permettre de s'adapter au changement climatique, et celle de voir la Commission présenter le plus rapidement possible sa proposition en faveur d'une politique communautaire de gestion des catastrophes naturelles.

Pour mon pays, et surtout pour mes concitoyens affectés, il importe que cette décision soit approuvée par le Parlement européen. Il importe que cette Assemblée démontre qu'elle est sensibilisée à cette question fondamentale pour l'Europe méridionale.

**Anni Podimata**, au nom du groupe S&D. – (EL) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, cette année, à nouveau, l'histoire des incendies de forêts se répète pour le pire. Chaque automne, nous revenons après les vacances parlementaires pour débattre de la réhabilitation des régions touchées et de l'aide aux victimes.

Cette année encore, en Grèce, nous déplorons des centaines de milliers d'hectares brûlés et un désastre écologique et économique sans nom, tandis que l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la France ont connu des catastrophes de même ampleur.

Monsieur le Commissaire, une chose est sûre, et vous y avez fait allusion: nous semblons incapables de tirer les leçons de nos dernières erreurs. Pendant au moins six ans, nous avons débattu d'une force européenne

commune de protection civile. Il s'agit d'une demande récurrente du Parlement européen, dont l'importance a cependant été dévaluée par les erreurs de certains gouvernements nationaux - erreurs de conception et d'application des mécanismes et mesures préventifs, incapacité ou absence de volonté d'imposer une législation stricte rendant obligatoire la reforestation des zones détruites et non-exploitation de toutes les ressources communautaires disponibles pour compenser les victimes.

Au niveau communautaire, avant même la force de protection civile, les priorités de base de la Commission doivent être d'activer directement les ressources du Fonds de solidarité et, surtout, de les libérer des mécanismes bureaucratiques.

Enfin, Monsieur le Commissaire, vous savez mieux que nous tous que nous sommes confrontés à une nouvelle génération d'incendies, les incendies de forte intensité, qui sont directement liés au changement climatique et affectent essentiellement les forêts de la Méditerranée et du sud de l'Europe. Nous devons donc revoir immédiatement la protection des forêts aux niveaux national et européen en adaptant la prévention et la lutte contre les incendies aux nouvelles circonstances et en intégrant ces politiques à la batterie de mesures à mettre en œuvre pour que les États membres puissent répondre au défi du changement climatique.

**Izaskun Bilbao Barandica**, *au nom du groupe ALDE*. – (*ES*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je vous remercie pour vos explications.

Je pense en effet que nous avons besoin d'une politique communautaire, ne serait-ce que pour prévenir les incendies, qui ont frappé tout au long de l'été, comme nous avons pu le voir.

Je tenais également à ouvrir mon intervention par un hommage aux quatre pompiers qui ont perdu la vie en juin à Horta de Sant Joan, dans la province de Tarragone, et en exprimant mes condoléances à leur famille et à leurs collègues.

Nous avons besoin d'une politique de prévention, mais aussi d'une politique de coordination. N'oublions pas qu'on soupçonne que de nombreux récents incendies ont été commis à des fins spéculatives et immobilières. Je pense donc que nous devons nous atteler, à l'échelle de l'Europe également, à promouvoir la sécurité en investiguant et en harmonisant les peines encourues pour délit environnemental. Nous devrions également envisager la possibilité de poursuivre les auteurs de ces actes au moyen d'un mandat d'arrêt européen.

Les professionnels doivent se voir accorder les ressources nécessaires pour pouvoir mettre au point des mécanismes innovants de mesure du climat, du vent et des températures, afin de pouvoir travailler dans les conditions qui s'imposent car, au final, ils nous protègent tous.

**Michail Tremopoulos**, *au nom du groupe Verts/ALE*. – (*EL*) Madame la Présidente, il est intéressant de noter que les Grecs sont les plus nombreux à s'exprimer sur cette question extrêmement importante qui préoccupe toute l'Europe méridionale, étant donné que de gigantesques feux de forêts détruisent régulièrement de vastes secteurs et affectent la qualité de vie, la biodiversité, le développement régional et l'avenir des citoyens.

Souvent, et notamment dernièrement en Grèce, les incendies de forêts résultent de politiques de logement et de gestion des forêts mal conçues et contradictoires, qui encouragent les incendies criminels et les démarches illégales visant à mettre la main sur des zones boisées. Malheureusement, les deux principaux partis ont essayé de limiter et de réduire la protection constitutionnelle des forêts.

Les pressions constantes en faveur de changements d'affectation des sols, l'expansion des zones résidentielles et, bien sûr, les décharges non contrôlées auxquelles on boute le feu ou qui prennent feu spontanément, associées au changement climatique et qui, pour certaines, ne sont que de simples alibis, accroissent aujourd'hui le risque d'une multiplication des catastrophes naturelles.

Il importe donc de se concentrer davantage, au niveau européen, sur la prévention, la protection et la gestion rapide des risques au moyen d'une coopération coordonnée. Dans ce cadre, nous devons assurer la mise en œuvre d'une politique forestière européenne commune et durable et veiller à ce que les crédits du Fonds de cohésion, du Fonds de développement régional et du Fonds de solidarité alloués à la prévention et à la gestion des risques et à la réhabilitation des zones affectées soient concrètement utilisés de manière rationnelle et durable.

Les fonds débloqués pour restaurer les zones affectées doivent être utilisés sur la base de mesures rationnelles de reboisement et d'études scientifiques. Soulignons qu'ils devraient être remboursés par les États membres s'il s'avère que les zones forestières affectées ont été reclassées en zones résidentielles ou touristiques.

Par le passé, et même il y a deux ans, le Parlement a adopté des résolutions contenant des recommandations en faveur de la prévention des risques naturels et d'actions rapides pour lutter contre ces derniers. Dans les faits, malheureusement, celles-ci n'ont guère eu d'effets. Nous pensons que la protection à long terme des forêts et de la biodiversité n'est possible que si des politiques viables de prévention et de gestion des risques sont mises en œuvre au niveau national, régional et local, en assurant l'implication active des communautés locales, en permettant aux citoyens de rester vivre en zone rurale, en créant de nouvelles professions écologiques, en encourageant l'apprentissage et la formation tout au long de la vie et en renforçant les services forestiers en mettant l'accent sur les brigades volontaires de lutte contre les incendies de forêts.

Enfin, nous devons accroître les efforts visant à développer des mécanismes plus efficaces de réaction rapide aux catastrophes naturelles en renforçant la force permanente de protection civile à laquelle M. Dimas a fait référence et en exploitant davantage les conclusions du rapport Barnier. Dans ce cadre, nous déposons aujourd'hui une résolution devant le Parlement européen, dans l'espoir qu'elle nous permettra d'avancer, en termes d'actions conjointes et de coopération de la part des États membres, en direction d'une véritable prévention et d'une véritable gestion des catastrophes naturelles et d'un recours plus efficace aux fonds de l'Union européenne consacrés à cette question. Nous le devons à nos enfants.

**Nikolaos Chountis,** *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*EL*) Madame la Présidente, mon pays, la Grèce, a vu de vastes pans de son territoire ravagés par le feu pour la troisième année consécutive. Les incendies de 2007, l'une des plus grandes tragédies du genre, et ceux de cette année dans le nord-est de l'Attique illustrent le niveau de déficience du système de sécurité incendie et de protection de l'environnement.

Je rappellerai à l'Assemblée qu'Athènes est la capitale européenne comptant la proportion la plus faible d'espaces verts par habitant et affichant le niveau de pollution atmosphérique le plus élevé, mais aussi que les incendies de 2007 et 2009 ont exacerbé le problème environnemental.

Le changement climatique peut être utilisé pour expliquer en partie les catastrophes qui ont frappé le sud de l'Europe. Cependant, l'on constate également des lacunes au niveau des politiques nationales et de la politique de l'Union européenne, dans la mesure où le changement climatique n'a pas été correctement intégré à la stratégie environnementale.

Les gouvernements grecs permettent le développement des secteurs incendiés et la réaffectation du patrimoine foncier de l'État, et les fonds européens ne sont pas élastiques. Face à une telle situation, Monsieur le Commissaire, je voudrais vous demander si la Commission européenne a l'intention de contribuer à la sauvegarde institutionnelle des forêts du pays en lançant sur-le-champ la procédure d'élaboration et de ratification des cartes forestières qui, si elles avaient existé, auraient peut-être pu empêcher ces incendies volontaires.

La Commission compte-t-elle cofinancer directement les travaux de lutte contre les inondations et contre l'érosion, afin d'éviter de nouveaux désastres dans les régions affectées? Compte-t-elle financer un reboisement adapté, car le reboisement actuel ne suffit pas à réparer les dégâts? Enfin, compte-t-elle débattre avec le prochain gouvernement issu des prochaines élections en Grèce, quel qu'il soit, de la création d'un parc municipal sur le site de l'ancien aéroport d'Hellenikon, qui apporterait un souffle d'air frais à l'Attique?

Je vous remercie et, comme on dit en Grèce, j'adresse tous mes vœux au commissaire pour sa fête.

**Niki Tzavela,** *au nom du groupe EFD.* – (*EL*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, j'ai été ravie de vous voir parmi nous et d'entendre vos propos. J'estime que ces derniers répondent également à la lettre que nous vous avons envoyée au deuxième jour des incendies, dans laquelle nous présentions, en plus d'autres suggestions détaillées, notre proposition d'une action commune de prévention et de lutte contre les incendies dans le sud de l'Europe.

J'ajouterai que je suis ravie de voir que l'ensemble des députés européens des différents partis grecs et du parti espagnol ont répondu à notre appel en faveur d'une présence commune au Parlement européen et d'efforts conjoints visant à développer une stratégie européenne de gestion des catastrophes naturelles.

Monsieur le Commissaire, il semble que le changement climatique entraîne des incendies et des inondations et qu'il représente désormais un phénomène structurel majeur, car les incendies et les inondations dont nous sommes témoins constituent un phénomène structurel.

Nous ne devons pas penser à moyen et à court terme mais poser les bases d'une stratégie à long terme. Les autorités des pays méditerranéens devraient donc unir leurs efforts en vue de convaincre leurs partenaires

du nord de la nécessité du mécanisme auquel vous avez fait référence, au titre tant de la subsidiarité que de la solidarité.

Je comprends, Monsieur le Commissaire, que les pays du nord de l'Europe se montrent réticents quant à la subsidiarité. J'espère que le phénomène des catastrophes naturelles n'affectera que l'Europe du sud, mais je crains fort que le changement climatique n'atteigne un rythme tel que des catastrophes naturelles - d'un autre type - frapperont peut-être bientôt les régions plus au nord. Vous avez donc eu raison de proposer que nous planifiions cette stratégie de prévention et de gestion des catastrophes naturelles.

Nous disposons pour l'heure de cette petite unité stationnée en Corse. Elle a fait du bon travail cet été. Le commissaire en charge de l'environnement doit développer et soutenir d'urgence cette unité dans sa recommandation en la matière, à l'adresse tant de la Commission que du Conseil. J'appelle les députés européens des pays du sud à coopérer avec leurs gouvernements et à soutenir les recommandations faites par M. Dimas à la Commission et au Conseil, car tous les pays du sud en tireront profit.

J'ai lu la proposition de résolution du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et je suis d'accord avec son contenu. Je suis ravie que ce groupe l'ait déposée. J'y ajouterais cependant quelque chose. Le changement climatique étant à l'origine des incendies et des inondations, la Commission devrait veiller tout particulièrement, lors de la conférence de Copenhague, à préparer une stratégie de prévention et de gestion des catastrophes naturelles, à déterminer le budget nécessaire à un telle prévention et, dès lors, à renforcer cette réserve tactique européenne exemplaire de lutte contre les incendies.

Nous espérons que la stratégie européenne de prévention et de gestion des catastrophes naturelles sera traitée comme une priorité absolue et qu'elle occupera une place de choix à l'ordre du jour de la conférence de Copenhague.

**Franz Obermayr (NI).** – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, ce qui s'est passé en Grèce cet été ne devrait jamais pouvoir se répéter en Europe. Rien qu'en Grèce, 75 incendies au total ont ravagé le pays, dont six ont échappé à tout contrôle et dont le plus grave, comme nous avons pu l'entendre aujourd'hui, a frappé la périphérie nord d'Athènes. Seuls les efforts courageux et désintéressés des corps de sapeurs-pompiers, essentiellement composés de volontaires, et d'autres associations de bénévoles ont permis d'empêcher que les incendies dans de nombreuses régions ne se propagent de manière incontrôlée et de limiter au maximum les tragédies humaines.

Je suis donc rempli d'estime pour mes camarades, les corps de sapeurs-pompiers volontaires, dont les équipements - pour le dire poliment - n'étaient pas toujours à la pointe de la technologie, comme nous avons pu l'entendre. Si j'utilise les mots «collègues» et «camarades», c'est parce que j'ai moi-même été, pendant des décennies, membre d'une organisation bénévole de lutte contre les incendies en Autriche et que j'éprouve donc une sympathie et une empathie absolues pour les efforts consentis.

Venons-en aux observations de la Commission. J'estime remarquable que des forces d'intervention européennes puissent venir en aide aux sapeurs-pompiers locaux lorsque ceux-ci sont débordés. Je reste cependant convaincu que le vieil adage «Aide-toi et le Ciel t'aidera» est un axiome important et, pour cette raison, je pense également qu'il est essentiel de développer des mécanismes de protection civile. À cet égard, la seule chose que je puisse faire est d'inviter et d'appeler à exploiter le savoir-faire existant, notamment en Europe centrale, en Allemagne et en Autriche, c'est-à-dire les systèmes volontaires nationaux, les corps de sapeurs-pompiers volontaires qui ont fait leurs preuves depuis plus d'un siècle.

En tant qu'homme du feu, je serais également ravi de nouer des contacts avec les organisations régionales et nationales de sapeurs-pompiers volontaires. Dans de tels cas, il est intéressant également d'agir soi-même et, si cette action est perçue comme souhaitable, je peux proposer de mener un projet pilote avec nos amis grecs axé sur l'instauration d'une brigade de pompiers volontaires dans une région ou une municipalité donnée. Je serais également plus qu'heureux d'aider et de participer activement à un tel projet en collaboration avec mes collègues de l'association de lutte contre les incendies de la province de Haute-Autriche.

**Barnier, Michel (PPE).** – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, naturellement, je voudrais remercier le commissaire Dimas de sa présence, de ses réponses et de l'attention qu'il continue de porter à toutes ces catastrophes.

Nous avons beaucoup travaillé ensemble lorsque le président Barroso m'avait demandé de préparer un rapport, qu'il a d'ailleurs cité, sur la création d'une force européenne de protection civile.

Ce rapport, je l'ai présenté le 9 mai 2006. Quand je le relis, et que je vois toutes les catastrophes qui se sont produites, je me dis qu'il reste toujours d'actualité.

Madame Tzavela, évidemment, il n'y a pas que la Grèce. Tous les pays sont concernés, et j'ajouterai qu'il n'y a pas seulement les catastrophes naturelles, il y a aussi des catastrophes humaines, dues aux hommes. Je pense aux catastrophes maritimes, l'Erika et combien d'autres, aux accidents industriels du type de Tchernobyl. Il y a d'autres catastrophes naturelles que les incendies. Je pense au tsunami. Nous pouvons craindre un jour un tsunami en Méditerranée, comme il y en a eu un au début du vingtième siècle, qui a totalement détruit la ville de Messine.

Franchement, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, les outils que nous mobilisons ne sont pas à la hauteur de ces catastrophes qui vont se multiplier sous le double effet du réchauffement climatique et des transports. Voilà pourquoi je pense qu'il nous faut être plus ambitieux.

Je remercie la Commission, le commissaire Dimas et toutes ses équipes de la direction générale qui font fonctionner le mécanisme de protection civile. Je pense qu'il faut aller plus loin. Avec les pays membres qui le souhaiteront, on peut imaginer des coopérations renforcées. Si on n'est pas 27 pour faire cette force de protection civile, commençons à être 12 ou 15. Puis, vous verrez que cela concernera tout le monde.

Quand je dresse la liste des catastrophes, je peux dire que tout le monde est concerné: les inondations qui ont touché l'Allemagne en 2002, les grandes pandémies et aussi le terrorisme. Voilà, Monsieur le Commissaire, pourquoi je souhaiterais que la Commission prenne l'initiative d'aller plus loin, de proposer aux États membres d'aller plus loin. Notre Parlement, la commission de l'environnement, la sous-commission «sécurité et défense» vous soutiendront dans ces initiatives volontaristes.

**Edite Estrela (S&D).** – (*PT*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, nous revoici en train de débattre des incendies. Chaque année, en effet, une partie des forêts d'Europe est ravagée par les flammes. Avec le changement et le réchauffement climatiques, il ne faut guère espérer d'amélioration.

Si les catastrophes naturelles ne peuvent être évitées, des mesures préventives doivent pouvoir être prises. Nous pouvons agir directement en ce sens en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre et en mettant en place une politique forestière adaptée qui reconnaisse les multiples services environnementaux rendus par les forêts, notamment en tant que puits de carbone.

Pour être honnête, le mécanisme européen de protection civile est plus efficace, et plusieurs États membres ont accompli de gros efforts et ont investi lourdement dans la prévention des incendies et dans les mécanismes de réaction rapide face aux incendies. Ainsi, dans mon pays, le Portugal, un plan prévoyant notamment le réaménagement du pays, la création d'un budget spécifique pour la lutte contre les incendies, la révision de la législation et un programme de réhabilitation des zones incendiées a été adopté. Même ainsi, nous ne sommes pas épargnés par les incendies.

Tous les États membres frappés par les incendies doivent en faire plus et le faire mieux. Quant à la Commission européenne, elle doit également adopter les propositions avancées par le Parlement européen dans un certain nombre de résolutions. Plusieurs documents mettent en avant des solutions. Le rapport Barnier et d'autres déposés par le Parlement ont déjà été évoqués ici. Personnellement, j'ai rédigé un rapport sur les catastrophes naturelles en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, et j'ai également soumis certaines propositions.

Les États membres qui se retranchent derrière des raisons financières pour ne pas avoir été particulièrement prompts à perfectionner le mécanisme doivent se voir rappeler qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Il est fondamental également qu'un accord international - et ambitieux - de lutte contre le changement climatique soit conclu lors de la conférence de Copenhague. Enfin, Monsieur le Commissaire, nous attendons toujours une directive sur les incendies comparable à celle produite sur les inondations.

**François Alfonsi (Verts/ALE).** – Madame la Présidente, cet été, la Corse aussi a été victime de très graves incendies, comme la Sardaigne, la Catalogne, la Grèce, les Canaries, et tant d'autres régions d'Europe.

Pour toutes les populations sinistrées, tout d'abord, notre groupe voudrait demander que soit garantie la solidarité européenne à travers la mise en œuvre du fonds de solidarité.

Que fera la Commission à cet égard? C'est la première question que je voudrais poser à M. le commissaire.

Ce 23 juillet, en Corse, la canicule a été exceptionnelle: 44 degrés, un air très sec, un sirocco très fort. Dans un tel contexte, qui sera de plus en plus fréquent à cause du réchauffement climatique, les moyens locaux ont été débordés, alors que les années précédentes, la météo était plus clémente et la Corse avait été épargnée.

La leçon, pour moi, est simple: quand surviennent de telles circonstances météo, des circonstances que l'on sait anticiper, que l'on sait prévoir, il faut pouvoir compter sur le renfort d'une force européenne de protection civile, telle qu'elle avait été préconisée par le rapport Barnier, et qui permettrait notamment d'attaquer les feux naissants avant qu'ils ne dégénèrent, car après c'est trop tard. Quand le feu est rentré dans la forêt, il ne s'arrête que quand toute la forêt a brûlé.

Il faut donc, pour nous, aller bien plus loin que le projet-pilote que vous avez évoqué, Monsieur le Commissaire. Que compte faire la Commission pour mettre en place au plus vite cette force de protection civile qui réponde réellement au défi majeur qui est lancé à tous les Européens pour la protection de la nature, notamment pour lutter contre les feux en zone méditerranéenne?

Est-il normal que le budget 2010 ne prévoit rien pour cette force?

Nous avons déposé un amendement en ce sens. Espérons que les grands groupes, et notamment le PPE de M. Barnier, acceptent de nous aider pour faire passer cet amendement.

**Georgios Toussas (GUE/NGL).** – (*EL*) Madame la Présidente, les incendies constituent un problème éminemment politique qui se manifeste sous une forme extrêmement aiguë dans des pays tels que le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce, avec de redoutables conséquences pour les citoyens comme pour l'environnement.

Pour ce qui est de notre expérience en Grèce, les incendies qui ont ravagé le nord-est de l'Attique, la région du mont Cithéron, la préfecture d'Eubée et d'autres régions de Grèce, provoquant des dommages incalculables, résultent de la politique d'incendies volontaires de l'UE et des gouvernements successifs de notre pays, qui veulent transformer les terres, les forêts et les massifs montagneux en biens de l'économie capitaliste.

Cette politique extrêmement dangereuse équivaut à armer les incendiaires qui, à en juger par les vagues d'indignation et les plaintes des habitants des régions affectées, ont à nouveau agi de manière concertée. Soyons clairs sur un point: à moins de résoudre le problème fondamental de la commercialisation et du changement d'affectation des terres, aucun mécanisme, aussi bien équipé soit-il en ressources dernier cri, ne sera en mesure de mettre un terme à ce grave problème, qui conduit à la destruction de l'environnement et hypothèque l'avenir de notre planète en général.

Les premières conséquences tragiques de cette politique ont été observées à Eubée le 12 septembre 2009 - il y a quelques jours à peine - sous la forme d'inondations catastrophiques qui ont balayé l'île ravagée par les flammes. Les travaux anti-inondations inadaptés et le sol rendu instable par les incendies, associés à l'intensité des intempéries, ont fait un mort et ont gravement endommagé les villages, les routes, les ponts et autres infrastructures. Les précipitations soudaines n'expliquent pas à elles seules ce niveau de destruction. Le fait qu'à chaque catastrophe naturelle, ce soient les travailleurs qui pleurent leurs morts et voient leur vie et leur environnement détruits n'a rien d'une coïncidence.

Il est urgent de financer des mesures directes qui permettent de mesurer l'étendue des dégâts, d'indemniser les familles ouvrières, les éleveurs et les cultivateurs affectés, sans aucune réaffectation des sols, et de reboiser les zones incendiées. La propriété des vastes domaines privés situés dans les montagnes et les zones boisées doit par ailleurs être transférée au gouvernement, et les forêts comme les commissions forestières devraient être restructurées et améliorées...

(La présidente retire la parole à l'orateur)

**Mario Mauro (PPE).** – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, s'il ne fait aucun doute que l'instrument budgétaire - le Fonds de solidarité - dont s'est dotée l'Union européenne pour faire face à une question d'une telle importance est utile, il est vrai également que nous n'avons eu de cesse de mettre l'accent sur la question de la flexibilité depuis 2007, lorsque nous avons estimé qu'il nous fallait critiquer l'approche utilisée dans le cadre de cet instrument budgétaire.

Il importe que la gestion de cet instrument soit la plus flexible possible, de sorte que ce dernier puisse traiter des problèmes variant d'un jour à l'autre. Ainsi, il est tout à fait justifié que les États membres soient invités à fournir la documentation relative aux événements dans un bref délai - pas plus de dix semaines. Mais pourquoi, dès lors, le même délai n'est-il pas prévu pour y répondre?

Dans le même temps, nous réalisons que si, d'une certaine manière, l'étendue des dégâts est importante, elle doit être envisagée en proportion de ce que doit gérer chaque territoire, de sorte que nous puissions comprendre et définir ce dont ont besoin les différentes populations. Pour cette raison précise, le Parlement, en association avec la commission des budgets et d'autres commissions, formule depuis longtemps des commentaires qui sont en réalité destinés au Conseil, mais que ce dernier feint de ne pas voir. Si la question de la flexibilité peut être abordée, cela signifie que le Fonds de solidarité en tant qu'instrument peut être amélioré et rendu encore plus efficace, lui permettant de résoudre les problèmes considérables auxquels nous serons de plus en plus amenés à faire face.

Dès lors, Monsieur le Commissaire, notre demande est que les paragraphes 3 et 11 de cette résolution soient pleinement pris en considération, afin que la question de la flexibilité ne soit pas perçue comme une demande des États membres de pouvoir faire ce que bon leur semble pour être plus sûrs d'obtenir une réponse, mais comme une demande qui déchiffre les changements de manière intelligente, assurant ainsi que cet instrument soit réellement et totalement efficace.

**Andres Perello Rodriguez (S&D).** – (ES) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, il ne fait aucun doute, en effet, que des progrès ont été réalisés ces derniers temps. Toutefois, en dépit de tous ces progrès, le sud de l'Union brûle de plus en plus. Dès lors, la résolution adoptée par le Parlement ne saurait être une résolution de plus servant à démontrer notre profonde préoccupation pour les désastres qui surviennent ailleurs.

Les incendies de forêts surviennent pour toute une série de raisons, mais personne ne peut nier qu'ils sont alimentés par le changement climatique. Indépendamment des responsabilités pouvant être épinglées dans certains États membres ou certaines régions autonomes, il est certain que le Parlement doit appeler clairement la Commission à agir prestement et à déployer toutes les ressources à sa disposition, qui ne sont pas négligeables. Les victimes, les dégâts causés et la nécessité de reboiser n'ont que faire de la bureaucratie ou des pénuries budgétaires.

Nous devons fixer nos priorités et nous devons agir. En l'occurrence, cela signifie changer de stratégies, mobiliser les ressources, les accroître et optimiser les politiques de prévention. Nous devons exiger que les États membres assument leur part de responsabilité si ce n'est déjà le cas, tout en partant du principe que ce problème ne concerne pas qu'une poignée de pays du sud de l'Europe et que le changement climatique n'affecte pas que certains États membres, mais qu'il les affecte tous et qu'il s'agit d'une cause commune.

L'une des principales missions du Parlement est donc de veiller à ce que l'Union européenne parvienne, lors du sommet de Copenhague, à des engagements clairs et fermes en faveur d'une réduction maximale des émissions de gaz à effet de serre, car ces derniers sont incontestablement à l'origine des incendies, de leurs causes et, par là, de la poursuite du changement climatique.

Cette résolution adoptée, il s'agit donc incontestablement du défi à relever par le Parlement Cependant, ce défi posé à la Commission doit être relevé si M. le commissaire souhaite réellement empêcher que la partie méridionale de l'Union, qui existe effectivement, continue de se consumer.

**Veronica Lope Fontagné (PPE).** – (ES) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, en cette première séance plénière de la législature, nous devons malheureusement aborder la question tragique et désormais habituelle des catastrophes naturelles et, en particulier, des incendies.

Nous déplorons encore une fois la prolifération des incendies au cours de l'été 2009, qui ont causé des pertes en vies humaines. Vingt vies ont été emportées, toutes dans mon pays. Dès lors, mes premières pensées et toute ma sympathie vont aux victimes humaines de ces catastrophes.

Je tiens à souligner l'impact désastreux de ce type de catastrophe sur les vies des populations touchées, leurs économies, leurs emplois, leur héritage naturel et culturel, l'environnement et le tourisme. Dans ma région, 22 000 hectares sont partis en fumée cet été, dont la moitié dans des régions protégées pour leur importance écologique.

Nous devons répondre à ces problèmes sans hésitation; les citoyens l'exigent. Les institutions européennes ne peuvent pas se montrer à nouveau incapables de trouver une solution adéquate pour les personnes affectées. Nous devons pouvoir aider les victimes et accompagner la réhabilitation des zones dévastées. Nous devons continuer de miser un maximum sur la prévention et poursuivre le développement du service européen de protection civile.

Je voudrais lancer deux appels: premièrement, j'invite la Commission à analyser la situation et à prendre les mesures qui s'imposent pour compenser les coûts sociaux inhérents aux pertes d'emplois et de revenus pour les habitants des régions affectées. Deuxièmement, j'en appelle au gouvernement espagnol, qui assurera la présidence du Conseil à partir de janvier 2010. Celui-ci doit être capable de transmettre ses impressions et ses préoccupations à ses homologues. J'estime essentiel que le déblocage de la réforme du Fonds de solidarité de l'Union européenne soit reconnu comme une priorité de son programme.

La Présidence espagnole devra également s'engager fermement en faveur du développement d'une stratégie européenne commune. Elle devra enfin revoir les mesures de prévention et les modèles de gestion forestière qui favorisent les grands incendies.

**Francesca Balzani (S&D).** – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, en tant que membre du groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen qui a pu observer avec grande tristesse, y compris ces derniers jours, une succession d'incendies dévaster des régions entières près de la ville de Gênes, dans la région italienne de Ligurie, j'estime que l'Europe doit prêter attention à ces phénomènes et intervenir de toute urgence pour empêcher ces désastres malheureusement récurrents.

Aucun désastre ne devrait se répéter. Nous devrions veiller au quotidien à empêcher les catastrophes cycliques. C'est pourquoi j'estime que seule l'Europe peut - et doit - intervenir efficacement au moyen de mesures contraignantes pour préserver ces précieux espaces qui, chaque année, risquent de partir en fumée et qui représentent réellement notre patrimoine à tous. Il est vrai en effet que les incendies éclatent de plus en plus souvent dans le sud de l'Europe. Or, quand une partie de cette Europe, aussi infime soit-elle, disparaît dans les flammes, c'est en fait toute l'Europe qui se consume.

Nous devons agir au moyen de politiques de prévention et de politiques forestières adaptées. Par prévention, j'entends également des interventions axées sur une campagne précise, complète et ciblée contre toutes les formes de spéculation directement ou indirectement liées à ces catastrophes. Je pense cependant que nous devons également assurer un accès plus large, plus facile et plus rapide aux ressources essentielles, afin de pouvoir au minimum limiter les effets dévastateurs de ces désastres. Je fais référence avant tout au Fonds de solidarité, un instrument qui devrait incontestablement être employé plus rapidement au profit des régions affectées.

**Françoise Grossetête (PPE).** – Madame la Présidente, c'est en 2001 que nous avons réclamé un mécanisme européen de protection civile, au lendemain de la catastrophe du 11 septembre.

Par la suite, nous avons créé un fonds. Puis, il y a eu ce rapport Barnier, qui a insisté sur la nécessité de faire jouer la solidarité. Aujourd'hui, cette solidarité, elle fonctionne, mais il faut qu'elle soit plus efficace et que nous puissions passer à la vitesse supérieure.

Il faut développer deux points. D'abord, la réactivité. Toutes les personnes qui ont été concernées, malheureusement, par ces incendies déplorent que les procédures soient souvent trop longues et que la mise en œuvre prenne beaucoup trop de temps alors que, effectivement, lorsque nous sommes face à des incendies, il faut aller très vite. Il faut sans doute que nous ayons plus de souplesse, plus de flexibilité pour cette mise en œuvre, parce que le temps est précieux dans ce cas.

Et puis, il y a la prévention. La prévention, on n'en parle pas assez, parce qu'il s'agit du principe de subsidiarité. On dit que ce sont les États membres qui doivent décider. Or, lorsque ces incendies portent atteinte à la biodiversité, à l'environnement, quand ils touchent à ce qui est le plus précieux pour les hommes, c'est-à-dire leur patrimoine, leurs biens, leur maison, lorsque malheureusement cela fait disparaître des vies humaines, on n'a pas le droit de ne pas prévoir cette prévention. Il s'agit là d'une atteinte criminelle.

Il faut que cela cesse, et pour cela il nous faut aussi des moyens financiers. Il faut donc absolument se doter des meilleurs budgets possibles, pour que nous soyons beaucoup plus efficaces dans le cadre de ce mécanisme européen de protection civile. Veillons donc à ce que le budget, notre budget, prenne véritablement en compte cette problématique. Tout ceci exige aussi de nous une approche spécifique de nos politiques agricoles et forestières, et de cela, on ne parle pas suffisamment.

La prévention, la réactivité et les ressources, il faut tout faire en somme, pour que l'Europe du Sud sur des charbons ardents ne soit plus une fatalité.

**Kriton Arsenis (S&D).** – (*EL*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, cette année, à nouveau, le sud de l'Europe a été frappé de plein fouet par des incendies destructeurs, et des feux d'ampleur comparable ont également éclaté aux États-Unis et dans d'autres pays développés ou en développement.

Il ne fait aucun doute que le changement climatique menace les forêts de la Méditerranée et d'autres régions essentielles de la planète. Cependant, la destruction des forêts méditerranéennes anéantit la capacité des écosystèmes naturels d'agir comme des puits naturels de dioxyde de carbone. Des politiques européennes de prévention et de gestion des feux de forêts s'imposent, tout comme le soutien financier de l'Union européenne pour les pays, tels que la Grèce, qui ont été les plus touchés cette année.

Il ne fait aucun doute que, dans certains pays, de sérieuses lacunes ont pu être observées en termes de coordination entre les mécanismes de protection des forêts et les mécanismes de protection civile ainsi qu'au niveau des mesures préventives. De tels manquements ne doivent plus jamais se répéter. Il semblerait également que les forêts situées à moins de trois heures des grandes villes et des régions touristiques sont souvent menacées par les incendies. Nombreux sont ceux à estimer qu'ils peuvent tirer un bénéfice personnel de la destruction des forêts. Ils peuvent «planter» des maisons et d'autres bâtiments plus vite que les États membres et les écosystèmes naturels ne peuvent replanter des arbres sur les terres calcinées.

Souvent, les législations nationales entretiennent de telles attitudes et envoient les mauvais messages. Une politique européenne de protection des forêts, de restauration des terres brûlées et de reboisement menée au titre d'une aide européenne à la lutte contre le changement climatique est absolument nécessaire, tout comme une action européenne coordonnée de prévention et de lutte contre les incendies, de restauration des forêts et de création de nouvelles zones boisées.

Nous devons lancer ces mesures immédiatement, notamment à l'approche des négociations de la conférence de Copenhague, qui sera décisive pour l'avenir de notre planète. Nous devrions demander aux pays en développement de protéger les forêts vierges et nous pencher sur le fait que la destruction des forêts représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre. Nous devons donc montrer l'exemple en assurant une protection absolue des forêts menacées, de nos forêts qui sont menacées en Europe, à savoir les forêts méditerranéennes.

**Markus Pieper (PPE).** – (*DE*) Madame la Présidente, l'étendue des incendies de forêts dépasse les capacités des petits États membres, notamment dans les régions particulièrement frappées par la sécheresse. C'est pour cette raison, naturellement, que le Parlement soutient le Fonds de solidarité de l'Union européenne. Nous appelons le Conseil à débloquer enfin ces fonds sans y poser le moindre obstacle. Les régions concernées ont besoin de cet argent de toute urgence pour la reconstruction et la prévention. Avec les programmes environnementaux et agricoles actuels, le Fonds de solidarité pourrait apporter une aide véritablement durable.

Ceci mis à part, cependant, la lutte contre les incendies est avant tout une compétence nationale. Sanctions plus lourdes à l'encontre des incendiaires, gel des projets de développement pendant une trentaine d'années lorsque l'incendie volontaire est avéré, formation des corps de sapeurs-pompiers: il est possible, et tout bonnement indispensable, d'en faire davantage. Toutefois, l'Europe doit elle aussi en faire davantage, surtout en termes de renforcement de la coordination. Le savoir-faire des corps de sapeurs-pompiers européens doit être transféré aux régions particulièrement menacées par les catastrophes, et il nous faut des règles plus pertinentes pour la gestion des opérations transfrontalières. Nous attendons des propositions de la Commission à cet égard. Celles-ci, cependant, ne devraient pas interférer avec les compétences des États membres. Cette question de non-interférence est capitale à mes yeux. Il est tout à fait possible d'imaginer une flotte aérienne et des corps de sapeurs-pompiers européens, mais uniquement lorsque toutes les capacités nationales auront été optimisées et que l'aide financière aux régions affectées aura enfin et concrètement été apportée.

Je pense qu'il est trop tôt pour transformer la prévention des catastrophes en une compétence européenne. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Commençons par l'essentiel, à savoir les mesures allant de l'aide européenne à l'auto-assistance, y compris au moyen du Fonds de solidarité, en passant par la formation et le renforcement de la coordination européenne.

### PRÉSIDENCE DE M. LIBOR ROUČEK

Vice-président

**Inés Ayala Sender (S&D).** – (*ES*) Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à aussi exprimer notre sympathie et notre soutien aux victimes et à leurs familles. Chaque été, en effet, nous devons déplorer cette situation.

De ce fait, il est de plus en plus important que l'Europe se dote enfin d'un instrument efficace. Monsieur le Commissaire, nous pensons, peut-être du fait que je suis moi-même issue du secteur des transports et que je suis une spécialiste de la sécurité routière, que nous devrions peut-être envisager quelque chose de comparable au plan d'action en matière de sécurité routière - un plan d'action européen assorti d'objectifs

et de stratégies, dans lequel l'amélioration des interventions rapides dans un délai convenable, comme c'est le cas en matière de sécurité routière, pourrait peut-être nous aider et améliorer les conditions de travail et la formation des professionnels. Je pense par ailleurs qu'il est essentiel de sensibiliser et d'encourager une culture de la prévention. Nous tendons graduellement vers cet objectif en matière de sécurité routière. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire de même lorsqu'il s'agit d'offrir une protection contre les incendies?

Nous saluons naturellement le fait que la coordination ait été améliorée parallèlement à la solidarité. Je pense qu'en envoyant les avions nécessaires, le gouvernement espagnol a contribué à sensibiliser les pays du Sud. Il devrait cependant en être de même entre le Nord et le Sud.

Nous nous réjouissons également que le projet pilote consistant à réserver tactiquement des avions de lutte contre les incendies pourrait à l'avenir se transformer concrètement en un organe d'intervention, ce qui est important selon moi.

Cela étant, certaines législations restent bloquées au Conseil, dont celles relatives au Fonds de solidarité et à la protection des terres. Elles pourraient pourtant, d'après moi, s'avérer très utiles.

**Gaston Franco (PPE).** – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs les députés, cet été encore, la forêt méditerranéenne a été la proie des flammes: à Marseille, en Corse du Sud, mais aussi en Italie, en Espagne et, à plus grande échelle, en Grèce. Plus de 400 000 hectares de forêts et de champs sont partis en fumée, provoquant des dégâts matériels considérables, des atteintes irrémédiables à la biodiversité, ainsi que des pertes dramatiques en vies humaines.

Consterné par ce bilan répété, année après année, et conscient de l'effet multiplicateur du réchauffement climatique sur les incendies, j'appelle à une prise de conscience européenne pour une meilleure coordination des efforts et une mutualisation des moyens de lutte anti-incendie.

Je souhaite la concrétisation d'un vaste projet de coopération euroméditerranéen de lutte contre les feux de forêt dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. Je salue les initiatives existantes, et notamment le système européen d'information sur les incendies de forêt, projet-pilote.

Je réclame néanmoins une réforme du Fonds de solidarité de l'Union européenne, afin qu'il devienne un outil performant de réponse aux crises et un renforcement de la force européenne de protection et du dispositif «europe aid» imaginé par Michel Barnier dès 2006 pour intervenir sur le territoire des 27 pays membres ainsi qu'à l'étranger.

Je pense qu'une des clés du problème des feux de forêt se trouve dans l'échange de connaissances et de bonnes pratiques en matière de prévention et je voudrais signaler le rôle pionnier joué par les forestiers-sapeurs dans mon propre département. Je peux, bien évidemment, mettre à la disposition de l'Europe cet exemple qui peut servir.

Eija-Riitta Korhola (PPE). – (FI) Monsieur le Président, l'année écoulée a été l'une des plus tragiques en termes d'incendies de forêts. Nous avons perdu des centaines et des milliers d'hectares de forêts, essentiellement autour de la Méditerranée. Les conjectures quant aux causes de ces incendies sont sources de vives querelles, tandis que tout le monde est malheureusement bien conscient de leurs conséquences. Il a été suggéré que le changement climatique était responsable de l'augmentation du nombre d'incendies et qu'en Europe également, nous devrions nous préparer à des saisons d'incendies plus longues que la période de juin à septembre considérée comme la norme jusqu'à présent. Les étés commencent plus tôt et sont plus chauds et plus secs, surtout dans le sud, ce qui accroît le risque d'incendies. Il est vrai qu'exceptionnellement, cette année, de graves feux de forêts ont dévasté le nord-ouest de l'Espagne et le Portugal dès le mois de mars et que les conditions sont donc favorables aux incendies de forêts. Cependant, le problème en tant que tel ne réside pas dans un changement progressif des conditions naturelles; il est ailleurs.

Les spécialistes de l'environnement ont découvert que les incendies de forêts au sein de l'UE, en Australie et en Californie s'expliquent essentiellement par des facteurs socioéconomiques. Ils n'ont pour l'heure décelé aucun lien direct avec le changement climatique. Les principaux facteurs de déclenchement des incendies de forêts sont la construction et les pressions associées au besoin de nouveaux logements, l'agriculture, la culture de certaines espèces de plantes et d'arbres, le manque de connaissances et de prévoyance et la négligence de la part des autorités. Ainsi, le nombre insuffisant d'équipes de lutte contre les incendies et l'incapacité à élucider et à prévenir les délits pouvant entraîner des incendies sont à l'origine des tragédies de cet été.

Le changement climatique fera évoluer les conditions naturelles. C'est un fait. Mais il n'explique pas les catastrophes écologiques, notamment si le même phénomène réapparaît épisodiquement au fil des ans. C'est

pourquoi il faudrait sans doute que nous soyons mieux préparés. Il est temps que les États membres de l'Union fassent un effort d'introspection, car l'apparition ou non d'incendies de forêts à l'avenir dépendra de nous. S'adapter à un environnement en mutation est une chose. Accepter des pratiques rigides et inadaptées et ne pas être préparés en est une autre.

(Applaudissements)

Sari Essayah (PPE). – (FI) Monsieur le Président, je rejoins ceux qui ont fait valoir ici qu'il est toujours moins cher de prévenir les catastrophes que d'en payer les conséquences. La plupart de ces fonds devraient être consacrés à la prévention des incendies et des inondations dans le sud de l'Europe. Outre la surveillance par satellite, nous avons besoin du même type de système de vigilance et de prévention contre les incendies de forêts que celui exploité avec succès depuis de nombreuses années, par exemple en Finlande. En outre, nous devons veiller, au niveau national, à ce que l'équipement des corps de sapeurs-pompiers réponde aux normes, de sorte que les incendies puissent être circonscrits le plus tôt possible.

La multiplication des inondations est largement imputable au changement climatique, et la meilleure manière de les prévenir est donc de parvenir à un bon accord lors de la conférence de Copenhague. Néanmoins, la prévention des inondations est aussi une compétence nationale. Nous devons mettre en place une politique forestière pertinente, protéger les forêts de montagne et planter dans nos forêts des essences d'arbres adaptées dont les racines puissent absorber l'eau et garantir que celle-ci ne s'écoule pas trop vite. Des berges et des réservoirs devraient également être construits à proximité des masses d'eau, et les voies d'eau devraient être draguées pour un drainage plus efficace en période de crues. Nous devons reconnaître que ces questions sont avant tout de la responsabilité de chaque État membre. L'UE ne peut endosser de responsabilité pour des prérogatives nationales ou pour d'éventuelles négligences. Le Fonds de solidarité de l'Union européenne est avant tout un fonds d'aide d'urgence, et j'espère que les différents États membres seront prêts à investir dans une politique forestière à long terme, dans la prévention contre les incendies et dans la protection face aux inondations.

**Gabriel Mato Adrover (PPE).** – (*ES*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, un incendie est toujours une tragédie - une tragédie pour la population, une tragédie pour l'environnement et une tragédie économique et sociale.

J'ai eu la malchance de vivre de très près cette tragédie, cet incendie qui a éclaté cet été sur l'île de La Palma, aux Canaries. Je salue dès lors cette résolution, et je suis convaincu que nous pourrons l'adopter à l'unanimité. C'est une résolution exhaustive, qui a reçu de nombreuses contributions et qui, par-dessus tout, joue un rôle essentiel. Tout d'abord, elle rend hommage aux victimes, à toutes les victimes, et salue tous les volontaires qui ont lutté contre les incendies.

Ensuite, elle contient quelques réflexions tout à fait pertinentes concernant l'importance de la sécheresse et de la désertification sur la propagation des incendies et la disparition de centaines de milliers d'hectares chaque année.

Elle reprend également d'importantes réflexions sur les facteurs d'aggravation des incendies, tels que l'abandon graduel de la campagne, le manque d'entretien des forêts et les sanctions inadaptées appliquées aux incendiaires. Sur ce plan, nous nous devons d'agir, et d'agir fermement.

La Commission doit mettre au point une stratégie de prévention des risques, une stratégie efficace de lutte contre les catastrophes naturelles et un protocole en faveur d'actions uniformes. L'aide joue cependant elle aussi un rôle important, pour la restauration, le rétablissement du potentiel de production et la compensation des coûts sociaux et des pertes d'emplois.

Comme l'a indiqué le commissaire, la coordination est fondamentale. Une coordination s'impose cependant entre les différents instruments communautaires - les Fonds structurels, le Fonds de solidarité, qui doit clairement être réformé - et leur flexibilité, ainsi qu'avec des instruments tels qu'Aid Plus et, naturellement, le mécanisme de réaction rapide dont nous avons déjà discuté.

Nous devons aller plus loin dans la résolution de ces problèmes, et je suis sincèrement convaincu que cette résolution est le bon moyen d'y parvenir.

**José Manuel Fernandes (PPE).** – (*PT*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, si l'heure est à la solidarité, nous avons également la possibilité - je dirais même le devoir - de travailler à des améliorations, des changements et des ajustements. Les ajustements qui s'imposent d'urgence concernent le Fonds de solidarité de l'Union européenne, de manière à ce qu'il puisse être utilisé - et

rapidement - pour répondre à ces catastrophes, tandis que les améliorations et les changements concernent la politique forestière.

Nous avons besoin d'une politique européenne des forêts qui vise à la fois à valoriser ces dernières et à empêcher les incendies. Dans de nombreux États membres, et notamment dans mon propre pays, le Portugal, il n'existe même pas encore de registre de toutes les terres, et nous ne savons donc pas à qui celles-ci appartiennent. Cette situation pose des problèmes en termes d'aménagement du territoire, de reboisement et de prévention des incendies.

Concernant cette politique de prévention, j'ai une question qui est également une suggestion: pourquoi ne pas inclure les mesures de prévention des incendies de forêts dans le plan de relance économique de l'UE, le plan visant à revigorer l'économie européenne? Si nous favorisions les mesures de nettoyage de nos forêts et si, par exemple, le produit de telles mesures pouvait être utilisé pour fabriquer de l'énergie à partir de la biomasse au moyen de centrales spécialement conçues à cet effet -, si nous agissions en ce sens, nous aiderions certainement l'environnement en le protégeant. Dans le même temps, nous créerions des emplois, ce qui répond à l'un des autres objectifs actuels de l'Union.

**Lambert van Nistelrooij (PPE).** – (NL) Monsieur le Président, il est bon qu'en ce premier jour de session parlementaire, nous débattions des catastrophes qui ont frappé le sud de l'Europe, et je remercie moi aussi mes collègues qui ont travaillé sur ces textes. Nous sommes face à une bonne résolution. Naturellement, cette question est avant tout affaire d'implication interpersonnelle ou de proximité avec les citoyens - comme nous n'avons de cesse de le répéter dans le cadre de nos élections - et de solidarité. Cette fois-ci, nous débattons des incendies dans le sud de l'Europe, mais, qui sait, peut-être évoquerons-nous cet hiver des inondations dans d'autres régions d'Europe. En commission du développement régional, nous avons débattu à plusieurs reprises des améliorations à apporter au Fonds de solidarité. Nous n'avons aucunement l'intention d'exiger de nouveaux instruments, mais plutôt d'améliorer ceux dont nous disposons déjà de manière à les rendre plus efficaces. Cela étant, Monsieur le Commissaire, qu'y a-t-il de si étrange dans tout cela? Nous avons exposé cette position en cette Assemblée et obtenu un soutien écrasant. Nous avons précisé où des améliorations pourraient être apportées, mais le processus a été bloqué par le Conseil. En deux ans, ce dernier n'a pas pris la moindre mesure en la matière. Ma question est donc de savoir si la situation a encore la moindre chance d'évoluer sur ce point. Vous faites état, à juste titre, des progrès en rapport avec le projet pilote et des avions qui ont été déployés, mais vous n'avez pas eu une seule parole concernant le dossier sous-jacent dont s'enquiert le Parlement avec tant d'insistance. Est-il toujours à l'ordre du jour? Que se passe-t-il?

Pour ce qui est de la force de protection civile, je dirais qu'en soi, le fait que l'Europe déploie ses propres instruments est une bonne chose, mais que l'essentiel des fondations relève des États membres. L'échange d'expériences et le déploiement centré sur la région au sens large devraient servir de base à ces fondations.

Enfin, la réhabilitation: réparation des dégâts, reboisement et tout ce qui y est associé. Ces questions ne doivent pas être soumises à un contrôle centralisé, mais être décentralisées au niveau des États membres. Cependant, nous disposons également de ces fonds - Fonds structurels, fonds agricoles. Dès lors, pourquoi ne pas commencer? Il peut s'agir d'un plan économique, comme nous venons de l'entendre, mais aussi d'un plan de réhabilitation géré de manière exhaustive et dans lequel les instruments décentralisés jouent un rôle particulièrement important. C'est ce qu'exige cette résolution, et c'est pourquoi nous la soutiendrons résolument demain.

**Antonio Cancian (PPE).** – (*IT*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, la résolution intitulée «Catastrophes naturelles» déposée par le groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) a beau être extrêmement précise, je tiens néanmoins à attirer l'attention sur certains points évoqués ce soir mais qui n'apparaissent pas dans cette résolution, et qui font l'objet de mes propositions d'amendements.

En plus des incendies, l'été dernier a été marqué par d'autres catastrophes, la dernière en date étant survenue pas plus tard que le week-end dernier dans le sud de l'Italie. Je suis moi-même originaire d'une région d'Italie, la Vénétie, qui a été frappée en juin et en juillet par des glissements de terrain et des tornades. Je citerai à titre d'exemple Vallà di Riese et Borca di Cadore.

Nous devrions mentionner également dans la résolution les autres catastrophes naturelles, ne pas nous limiter aux incendies, car les inondations estivales n'ont malheureusement rien de nouveau. C'est l'un des scénarios auxquels nous devrons faire face à l'avenir, en conséquence, malheureusement, du changement climatique induit par le réchauffement de la planète. Nous devons donc insister sur les mesures de prévention et sur la construction d'infrastructures qui pourront empêcher ces catastrophes, ou à tout le moins en limiter les

dégâts - ou pire - lorsque ces infrastructures favorisent les catastrophes. Je pense aux réservoirs dans les régions montagneuses, les ceintures vertes ou les zones rurales et forestières, ou encore le long des cours d'eau.

Ensuite, puisque, dans la majorité des cas, les catastrophes naturelles sont également provoquées par l'homme, il importe d'établir les responsabilités, de poursuivre les coupables et d'alourdir les peines. Enfin, je tiens à saluer l'idée de créer cette force d'intervention indépendante et le Fonds de solidarité qui lui est associé. Il importe cependant d'essayer d'élargir cette intervention à d'autres catastrophes, d'accroître les montants qui leur sont consacrés en regroupant différents fonds, de simplifier les procédures et d'assurer une meilleure coordination et une plus grande flexibilité, comme l'indiquait M. Mauro.

Mairead McGuinness (PPE). – (EN) Monsieur le Président, j'écoutais ce débat depuis mon bureau. Il va de soi, Dieu merci, que l'Irlande ne connaît pas d'incendies d'une intensité telle que celles décrites par nos collègues du sud de l'Europe. Deux pensées m'ont frappée. La première, c'est qu'en cette Assemblée, nous tendons à n'évoquer que les questions qui concernent directement notre pays. Puisque nous avons actuellement un débat en Irlande sur le traité de Lisbonne - où nous évoquons la solidarité à travers l'Union -, je pense que nous devrions perdre cette habitude. J'estime que nous devrions être plus nombreux à aborder des sujets de préoccupations dans d'autres États membres, afin de forger un sentiment de plus grande solidarité entre membres de cette Assemblée concernant les préoccupations de nos concitoyens. J'apprécierais, par exemple, de voir d'autres personnes relayer les craintes qui pourraient voir le jour parmi mes concitoyens irlandais. Je pense qu'une telle démarche nous aiderait à promouvoir l'idée que l'Europe travaille pour tous et que nous ne défendons pas uniquement notre propre intérêt. C'est l'un des dysfonctionnements de l'Union européenne et une thématique avec laquelle nous nous débattons dans le cadre du débat sur le traité de Lisbonne.

Je soutiens la présente démarche et j'exprime ma solidarité pour les problèmes auxquels est confronté le sud de l'Europe. Attaquons-nous à ceux qui détruisent délibérément. Penchons-nous sur la prévention. La gestion doit jouer un plus grand rôle et, enfin, les Fonds de solidarité doivent être ouverts à ceux qui en ont besoin.

**Juan Fernando López Aguilar (S&D).** – (ES) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je suis député européen de fraîche date - j'ai été élu le 7 juin - mais, à en juger par le débat, il apparaît clairement que cette question revient systématiquement sur le tapis en septembre, après une vague d'incendies dévastateurs qui touchent particulièrement l'Europe du sud - Italie, France, Grèce et Espagne.

L'incendie qui a dévasté l'île de La Palma, dans la région ultrapériphérique des Canaries, une communauté autonome espagnole dans laquelle je suis né et où je vis, a déjà été évoqué. L'important, cependant, est d'être conscient que, si ces catastrophes sont particulièrement intenses aux frontières méridionales de l'Europe, nous avons ici une occasion d'accroître la sympathie et l'attachement des citoyens vis-à-vis de ce qu'incarne l'Europe, à savoir une valeur ajoutée en termes de réaction.

Cela passe par une valeur ajoutée européenne en matière de prévention, mais aussi de coordination des institutions (Commission, Conseil et Parlement) vis-à-vis de la résolution, en coopération avec les États membres. La réaction doit cependant présenter une valeur ajoutée européenne.

C'est pourquoi il importe que nous passions de la parole aux actes en rendant le Fonds de solidarité plus flexible face aux urgences et en mettant sur pied cette force européenne de protection civile, qui reste en suspens. Ces mesures pourraient faire toute la différence à l'avenir, lorsque nous serons confrontés à ces urgences, qui ressurgissent chaque été des suites du changement et du réchauffement climatiques.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL).** – (*PT*) Monsieur le Président, plus que toutes les démonstrations de solidarité face au fléau des incendies de forêts qui ravagent chaque année les pays du sud de l'Europe, dont la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, nous devons adopter d'urgence les mesures nécessaires pour inverser la tendance, car ces incendies détruisent les forêts qu'il nous reste, les propriétés, le bétail, la biodiversité et, pire encore, un certain nombre de vies humaines.

Le moment est donc venu de s'attaquer de front aux causes de ce fléau et de tenir compte de l'abandon marqué et croissant des zones rurales. Il est temps de transformer la politique agricole commune de manière à financer la prévention, ce qui implique entre autres d'investir dans l'agriculture multifonctionnelle, et notamment dans la foresterie méditerranéenne, en soutenant l'agriculture familiale et en fournissant aux petites et moyennes exploitations agricoles et aux jeunes les conditions qui leur permettent de rester dans les zones rurales et, ainsi, de contribuer aux mesures visant à prévenir ce fléau annuel.

**Malika Benarab-Attou (Verts/ALE).** – Monsieur le Président, chers collègues, je suis satisfaite de ce que le commissaire Dimas a pu dire sur ce sujet et notamment qu'il ait parlé de l'importance de l'aide au-delà des frontières de notre continent.

Peut-on formellement envisager, dans le cadre du projet Union pour la Méditerranée, en plus de la protection écologique de la mer Méditerranée, cette aide urgente en cas d'incendie et le développement d'une expertise forestière sur ce sujet-là, à partager et développer avec les pays non européens de l'Union pour la Méditerranée?

**Petru Constantin Luhan (PPE).** – (RO) Cet été, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce ont dû affronter de violents incendies de forêts. En Grèce, les flammes ont dévasté une zone d'environ 21 200 hectares, détruisant quelque 2 millions d'arbres et au moins 150 maisons.

Dans un effort coordonné au niveau européen, la France, l'Espagne et Chypre ont envoyé des avions Canadair sur la région d'Athènes pour éteindre les feux. Le soutien stratégique de l'UE à la lutte contre les incendies de forêts s'est donc à nouveau avéré utile. Le Fonds de solidarité de l'Union européenne peut également fournir une assistance dans ce type de situation en prenant en charge certains des coûts inhérents aux mesures d'urgence destinées à restaurer les infrastructures, fournir des abris temporaires et protéger le patrimoine naturel.

Je tiens à attirer l'attention sur le fait que nous devons réduire la bureaucratie entourant l'accès à ce Fonds. Permettez-moi de vous fournir un exemple concret en provenance de mon pays. La Roumanie a été frappée par des catastrophes naturelles en juin dernier. Aujourd'hui, en septembre 2009, les Fonds n'ont toujours pas été alloués aux autorités roumaines. Je pense également que nous avons besoin pour l'avenir d'une politique forestière durable et d'une stratégie de prévention des catastrophes de ce genre.

**Stavros Dimas**, *membre de la Commission*. – (*EL*) Monsieur le Président, je tiens à remercier les honorables parlementaires pour leurs contributions extrêmement constructives au débat de ce soir et pour les excellentes idées qu'ils ont proposées.

Les urgences ont souvent un coût humain, financier et environnemental élevé. À l'avenir, comme l'ont souligné de nombreux députés, nous serons sans doute confrontés à des catastrophes plus nombreuses et de plus grande ampleur des suites du changement climatique - pas seulement des incendies de forêts, qui ne se limiteront plus au sud de l'Europe et feront leur apparition dans le centre, voire au nord de l'Europe, mais aussi d'autres types de désastres, tels que des inondations. Nous devons donc consolider et améliorer en permanence les ressources européennes de gestion des catastrophes, dont la valeur ajoutée est aujourd'hui clairement établie.

Ce constat a par ailleurs été confirmé par les incendies de cet été, qui nous ont rappelé que la Communauté doit améliorer non seulement sa capacité de réaction aux catastrophes naturelles, mais aussi sa faculté de les prévenir, comme l'ont souligné ce soir de nombreux intervenants. Je rappellerai à cette Assemblée que la Commission a présenté en février une communication sur la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine, dans laquelle elle formulait certaines propositions.

Nous attendons les commentaires du Parlement européen et du Conseil concernant cette communication. Je pense que le nouveau Parlement nous transmettra sa réponse dans les temps, en principe en février. Nous pensons qu'il nous donnera son feu vert pour procéder aux travaux nécessaires en ce sens, comme le fera une résolution à ce sujet en provenance de la conférence à venir.

Plusieurs orateurs, à commencer par M<sup>me</sup> Podimata, ayant soulevé la question, j'évoquerai également la thématique du changement climatique, la nécessité d'adaptation et la révision proposée de la stratégie communautaire relative aux forêts afin d'y intégrer les questions liées au climat. Cette démarche permettra également de se pencher sur les questions relatives aux incendies de forêts. J'ajouterai que cette communication de la Commission est fondamentale, tout comme celle publiée la semaine dernière concernant le financement de l'accord sur le changement climatique que nous espérons voir émerger de la conférence de Copenhague. Ce financement passerait par le déblocage d'une somme importante pour permettre l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Les fonds seraient orientés vers les travaux nécessaires pour que les pays subissant les contrecoups du changement climatique sans avoir contribué à l'effet de serre puissent faire face à ces répercussions.

En réalité, j'ai proposé que nous n'attendions pas 2013 pour lancer cette action, mais que nous l'entamions tout de suite, dès 2010. J'espère que le Conseil acceptera, soit le 17 septembre, soit en octobre, que l'argent

soit utilisé pour un démarrage immédiat des chantiers, afin que ces pays puissent constater que les propos et les propositions de l'Union européenne et des pays développés ne sont pas des paroles en l'air.

De nombreux autres points extrêmement importants ont été soulevés - de manière tout à fait pertinente - concernant le rôle du financement communautaire. Le mécanisme communautaire de développement rural et le Fonds européen de développement régional sont des facilités de soutien aux mesures nationales de prévention. La Commission utilisera les facilités fournies par le Fonds de solidarité de l'Union européenne pour soutenir les efforts de restauration dans les États membres.

J'ai entendu que l'intervention de la Commission devrait être immédiate et je tiens à clarifier le point suivant: il y a en fait deux questions, et je ne suis pas sûr d'avoir compris à laquelle il était fait référence. La première est la mobilisation du mécanisme communautaire de protection civile et la seconde est l'activation du Fonds de solidarité. Pour ce qui est de la mobilisation du mécanisme communautaire, je peux vous dire que celle-ci est instantanée, qu'elle intervient en temps réel. Je citerai l'exemple récent des incendies qui ont éclaté en Grèce: moins d'une heure après avoir reçu une demande officielle des autorités grecques, des avions italiens avaient décollé pour pouvoir être déployés sur le terrain le lendemain. La mobilisation est donc immédiate.

Comme je l'ai déclaré dans mon intervention liminaire, nous étions les premiers à avoir dépêché des spécialistes sur les lieux de la catastrophe au moment du tsunami et de l'ouragan Katrina. Nous avons été largement félicités pour les actions mises en œuvre grâce au mécanisme communautaire de protection civile. Cela vient confirmer à la fois les travaux accomplis ces dernières années et le potentiel de ce mécanisme, pour autant qu'il dispose des attributions et des ressources - notamment financières - lui permettant d'étendre ses activités au bénéfice de l'Union européenne, de ses citoyens, de la protection de l'environnement et de la propriété des citoyens européens.

Pour ce qui est du Fonds de solidarité, j'ai entendu - et je partage cet avis - qu'il fallait le rendre plus flexible. En réalité, il doit pouvoir réagir le plus rapidement possible, car la philosophie du Fonds de solidarité est précisément de couvrir les urgences ou une partie des urgences causées par les catastrophes.

Il est donc logique que la Commission agisse sur-le-champ et que les États membres, par le biais de leurs administrations centrales ou régionales, prennent des mesures immédiates pour que les fonds soient alloués. Signalons également la clause du Fonds de solidarité selon laquelle les travaux doivent être entrepris dans l'année suivant le versement. C'est une disposition logique qui nécessite cependant une plus grande flexibilité.

Pour conclure - je suis navré de ne pas avoir plus de temps pour répondre aux questions extrêmement précises qui ont été posées -, je tiens simplement à signaler, avant d'oublier, à propos des programmes de relance économique évoqués par certains orateurs, que ceux-ci sont effectivement une excellente idée, car il y a de nombreux avantages à tirer de l'inclusion de projets visant à prévenir les catastrophes que nous sommes plus ou moins en mesure de prévoir, y compris pour l'année prochaine - puisque, comme indiqué plus tôt, nous débattons de cette question chaque année. Ces projets généreront en effet une certaine activité économique et créeront davantage d'emplois, et ils éviteront des dommages équivalant à plusieurs millions d'euros de frais de restauration. Le retour sur investissements sera donc multiple, sans parler bien sûr du coût humain qui pourra être évité.

Enfin, je tiens à souligner que, si le risque d'incendies de forêts ou d'autres catastrophes, telles qu'inondations, tremblements de terre ou même interventions militaires - le mécanisme communautaire de protection civile est en effet intervenu avec beaucoup de succès pour des inondations, des tremblements de terre et des incendies de forêts et pour des déplacements de populations, par exemple après le conflit au Liban - ne peut être complètement écarté, il peut néanmoins être réduit grâce à notre coopération et à une meilleure réponse collective à de telles catastrophes. La Commission s'engage à renforcer la contribution communautaire en faveur de la prévention, la préparation, la réaction et la restauration relatives aux catastrophes, de manière à protéger les citoyens et l'environnement.

Je tiens à remercier une nouvelle fois le Parlement pour son soutien actif face à la nécessité d'améliorer la gestion des catastrophes au profit de tous les citoyens européens.

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu le mercredi 16 septembre.

Déclarations écrites (article 149)

**Iosif Matula (PPE),** par écrit. – (RO) Je m'inquiète de l'ampleur prise par ces catastrophes ces dernières années, qui ont des causes naturelles, mais aussi humaines, et des répercussions pour les infrastructures tant économiques que sociales. Notre réponse à ce phénomène au travers du Fonds de solidarité de l'Union européenne apporte un soutien de poids face à la tâche qui consiste à reconstruire les régions touchées par les catastrophes tout en limitant les possibles répercussions transfrontalières desdites catastrophes. Je tiens cependant à souligner la nécessité de simplifier les critères de déploiement de ce Fonds et d'en améliorer la transparence, afin que les régions affectées puissent bénéficier d'un soutien communautaire le plus rapidement possible. Nous devons également autoriser davantage de régions à recevoir une assistance en rabaissant le plafond de déploiement. Je soutiens par ailleurs l'élaboration d'une stratégie européenne de lutte contre les catastrophes naturelles et de renforcement d'une force européenne commune prête à réagir aux quatre coins de l'UE en cas de catastrophe.

**Richard Seeber (PPE),** *par écrit.* – (*DE*) Cet été, des incendies de forêts dévastateurs ont à nouveau ravagé certaines régions d'Europe. Ils ont non seulement provoqué des dégâts considérables, mais ont aussi coûté la vie à onze personnes. L'Europe doit faire preuve de solidarité face à de telles catastrophes naturelles. Des situations urgentes de ce type offrent à la Communauté l'occasion de démontrer ses qualités et permettent à la population européenne de découvrir la valeur ajoutée directe de l'Union. En termes d'application pratique, par contre, les règles de la subsidiarité doivent absolument être respectées. La gestion des mesures visant à prévenir les catastrophes et l'élaboration des plans de gestion d'urgence sont du ressort des États membres: l'UE ne doit pas s'immiscer dans cette prérogative nationale importante. Le Fonds de solidarité de l'Union européenne est un outil de gestion financière utile et pertinent. À long terme, la stratégie visant à empêcher les incendies de cette nature en Europe doit être améliorée, et nous devons arrêter de nous fonder sur une gestion de crise à court terme.

**Dominique Vlasto (PPE),** par écrit. – Face aux dramatiques incendies qui ont nouveau ravagé l'Europe du Sud, nous devons réagir pour parvenir à mettre fin à ces faits insupportables. D'abord, en organisant mieux les moyens d'intervention: c'est l'idée de Michel Barnier d'une force européenne de protection civile, capable d'intervenir en renfort des forces nationales. Pour circonscrire un incendie, il faut intervenir massivement et rapidement: la solidarité européenne doit effectivement être plus efficace. Mais la prévention reste fondamentale: il faut entretenir et débroussailler les forêts. Dans le sud de la France, 75 % de la forêt est privée. Il faut donc mobiliser les propriétaires et les inciter à entretenir leurs surfaces boisées. Cela passera notamment par la valorisation de la forêt méditerranéenne dont la rentabilité économique est trop faible: des initiatives soutenues par les Fonds structurels doivent encourager le prélèvement régulier de la biomasse et sa valorisation énergétique, le développement d'une sylviculture durable et d'un écotourisme responsable. Je demande donc à la Commission européenne de reconnaître les spécificités de la forêt méditerranéenne et de proposer un plan d'actions pour la protéger et valoriser ses richesses naturelles. Ce serait un minimum pour réduire durablement les risques d'incendies, préserver et restaurer les écosystèmes fragiles du Sud de l'Europe.

# 22. Accord de libre-échange avec la Corée du Sud: impact sur l'industrie européenne (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud: impact sur l'industrie européenne.

**Catherine Ashton,** *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, les marchés asiatiques présentent un potentiel important en matière de nouvelles possibilités d'exportation; leur taux de croissance est élevé, mais, bien entendu, les obstacles à franchir pour y pénétrer le sont tout autant. En dehors des pourparlers multilatéraux, il est possible de franchir ces obstacles grâce au levier dont nous disposons dans les négociations sur l'accord de libre-échange.

C'est pourquoi les États membres ont demandé à la Commission de lancer une nouvelle génération d'accords commerciaux avec les principales économies asiatiques. Ce devrait être des accords de libre-échange ambitieux, créant de nouvelles possibilités d'exportation pour de nombreux secteurs.

C'est l'objectif que nous avons atteint avec la Corée après deux ans d'intenses négociations. C'est l'accord de libre-échange le plus ambitieux jamais négocié par l'Union européenne.

Il existe un consensus: dans deux des trois principaux secteurs de notre économie, les avantages apportés par l'accord de libre-échange nous sont extrêmement favorables. Premièrement, nos fournisseurs de service compétitifs tireront massivement avantage de l'accord. Par exemple, dans des domaines tels que les télécoms,

le transport, la construction et les services environnementaux, il sera beaucoup plus facile de faire du commerce en Corée à l'avenir.

Deuxièmement, pour les produits agricoles, la Corée va éliminer presque toutes ses barrières tarifaires particulièrement élevées- elles avoisinent 35 %! Cette suppression donnera un élan aux exportations, entre autres, de porc, de vin, de whisky ou de produits laitiers. Nous garantirons également la protection des indications de l'origine géographique communautaire des produits (jambon de Parme, Rioja ou Tokay, par exemple).

Mais l'accord de libre-échange apportera aussi des avantages essentiels aux exportateurs européens de produits manufacturés. Globalement, les exportateurs européens de produits manufacturés économiseront l'équivalent de quelque 1,2 milliard d'euros de taxe douanière, dont 800 millions dès le premier jour. Par exemple, les exportateurs de machineries réaliseraient chaque année 450 millions d'euros d'économie sur les droits de douane, tandis que les exportateurs de produits chimiques économiseraient plus de 150 millions d'euros de taxes.

La suppression des taxes douanières permettra également à nos exportateurs de renforcer leur présence sur le marché coréen, et donc d'améliorer leurs ventes. Les consommateurs coréens achètent pour environ 25 milliards d'euros de marchandises européennes chaque année. Cela fait de la Corée un de nos plus importants marchés d'exportation en Asie.

En outre, les règles ont fait l'objet d'une attention particulière. L'accord prévoit la transparence de l'activité réglementaire, la mise en œuvre efficace des engagements, une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle et des règles dites «OMC plus» sur les subventions qui profiteront toutes à l'ensemble des fabricants qui vendent leurs produits en Corée.

En outre, les obstacles techniques industriels au commerce ont été soumis à des disciplines ambitieuses, notamment pour les voitures, les composants électroniques et les produits pharmaceutiques, qui se basent sur le modèle réglementaire de l'Europe, ce que réclament depuis longtemps les entreprises européennes actives dans ces secteurs. La Corée devra changer ses réglementations nationales pour se conformer à ces engagements, ce qui ne serait pas nécessaire en Europe.

En ce qui concerne l'industrie automobile en particulier, je tiens d'abord à signaler qu'il s'agit d'un secteur qui a intérêt à promouvoir l'accès des voitures européennes en Corée. Nos exportateurs d'automobiles sont de loin les plus importants sur le marché coréen et connaissent des taux de croissance élevés. Ils peuvent consolider leur situation puisqu'ils bénéficieront de la combinaison de la suppression des taxes douanières - 2 000 euros d'économie sur une voiture d'une valeur de 25 000 euros - et de la levée des obstacles techniques.

L'accord négocié inclut les disciplines les plus ambitieuses jamais négociées avec un pays tiers pour ce qui est des barrières non tarifaires. La Corée acceptera dès le premier jour qu'une voiture se conformant aux normes internationales sera considérée comme conformes aux règlementations coréennes ayant été signalées par notre industrie comme représentant des obstacles importants.

Il y a aussi des dispositions en vertu desquelles la Corée accepte l'équivalence entre les réglementations européennes et les réglementations coréennes en matière d'environnement. En effet, avant même que l'accord n'entre en vigueur, la Corée a accepté d'appliquer certaines dérogations provisoires aux normes environnementales coréennes, qui revêtent de l'importance pour nos exportateurs et nous surveillons de très près les débats qui se tiennent en Corée à propos de nouvelles réglementations visant à limiter les émissions de  $\mathrm{CO}_2$  pour montrer qu'elles ne constituent pas une entrave au commerce.

Nous sommes conscients de la sensibilité du secteur automobile. Nous avons défendu de longues périodes de transition pour la libéralisation du segment le plus délicat de notre secteur, à savoir les voitures de petite taille. Les droits de douane ne seront éliminés qu'au cours de la 5<sup>e</sup> année qui suit la conclusion de l'accord; cela laisse du temps pour procéder aux ajustements. Nous devrions nous rappeler l'investissement coréen important dans le secteur automobile en Europe.

Nous avons changé, de manière modérée, les règles d'origine en faisant passer de 40 % à 45 % la limite admissible de valeur étrangère dans les voitures coréennes, et nous avons consenti une clause bilatérale de sauvegarde qui nous permet d'augmenter les droits de douane en cas de montée subite des importations et de menace sur nos industries.

Pour terminer, en ce qui concerne le régime de ristourne de droits, il n'y a rien de neuf. De telles politiques sont légitimes selon l'Organisation mondiale du commerce. Le régime de ristourne de droits ne crée pas non plus une distorsion de concurrence importante pour nos fabricants d'automobiles, puisque les droits de douane appliqués à nos pièces détachées sont généralement très bas et leur réduction sera poursuivie. Et nous avons négocié une clause spéciale qui devrait nous permettre de limiter efficacement la ristourne de droits

Je souligne la solidité du soutien des secteurs manufacturiers européens, ainsi que du secteur agricole et des organisations de service, dans le cadre de cet accord. C'est important, et cela indique clairement notre détermination à persister sur la voie de l'accès au marché des économies asiatiques émergentes essentielles.

**Daniel Caspary,** *au nom du groupe PPE.* – (*DE*) Monsieur le Président, avec un volume d'exportation d'environ 30 milliards d'euros par an, la Corée du Sud est le quatrième partenaire commercial de l'UE. La conclusion de l'accord de libre-échange va donc dans l'intérêt des employeurs et des travailleurs européens.

Et, Madame la Commissaire, je ne vous adresserai pas de félicitations aujourd'hui, puisque l'accord n'a pas encore été signé, mais si vous parvenez réellement, en ces temps de crise - à un moment où nous connaissons une chute historique des exportations au niveau mondial - à conclure cet accord de libre-échange, ce serait une énorme réussite et j'espère du fond du cœur que vous serez en mesure de le conclure.

Les accords commerciaux sont souvent sujets à controverse, mais personnellement, je dirai que la Corée du Sud constitue une exception notable. J'ai eu des réactions très favorables de la part de presque tous les secteurs industriels européens. Je pense au génie mécanique, à l'industrie pharmaceutique, au génie électrique, à l'industrie chimique et à de nombreuses industries du secteur des services, et pour la première fois de mon existence, même le secteur agricole donne un écho favorable des négociations commerciales. C'est certainement une nouveauté - un événement que personne d'entre nous, je pense, n'a jamais connu avant.

Les résultats sont clairement positifs, même si de nombreux secteurs auraient voulu davantage. Il y a une exception, cependant, le secteur de la construction automobile. Et même là, ce n'est pas toute l'industrie, mais uniquement quelques fabricants, qui sont critiques vis-à-vis de l'accord. D'autres fabricants, et de nombreux fournisseurs en particulier, émettent des avis très positifs à propos de l'accord dans sa forme actuelle.

Je pense qu'il serait bon de saisir l'occasion de régler certains des points critiqués par cette industrie et peut-être d'aplanir encore certaines des conséquences préjudiciables de l'accord de libre-échange en intervenant sur des détails ici ou là. Je pense à cet égard à la loi d'aménagement de la région capitale de Séoul, aux normes en matière de diagnostics embarqués, aux normes environnementales, à la clause de protection en matière de ristourne de droits, etc. Nous devrions éviter les malentendus ici, ou mieux, les éliminer complètement et, surtout, faire pression sur les Sud-Coréens pour qu'ils respectent réellement les engagements qu'ils nous ont donnés. Il serait certainement judicieux de mettre en place un mécanisme de suivi clair des nouvelles barrières non tarifaires potentielles au commerce.

J'espère que l'accord entrera en vigueur très bientôt et que les consommateurs et les travailleurs de l'Union européenne seront en mesure d'en tirer les bénéficies très rapidement. Merci beaucoup, et je vous souhaite, dans cette dernière ligne droite, de continuer sur la voie de la réussite.

**Kader Arif,** *au nom du groupe S&D.* – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, je suis très heureux d'entendre un camarade conservateur et libéral tomber d'accord avec la Commission, ce qui me facilite la tâche comme socialiste.

J'espère, en tout cas, que le débat de ce soir permettra d'apporter enfin des réponses aux multiples inquiétudes concernant l'impact de cet accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Corée, et en particulier sur l'industrie européenne.

Vous avez évoqué un consensus mais, Madame la Commissaire, je tiens à vous rappeler que, depuis un certain nombre de mois, certains secteurs industriels – dont les constructeurs automobiles et les syndicats de travailleurs, qui les soutiennent – vous alertent sur les possibles conséquences dramatiques de cet accord. Encore aujourd'hui, l'essentiel des questions reste sans réponse.

Mais peut-être avez-vous choisi de sacrifier l'industrie automobile européenne au détriment des services!

En effet, pourquoi accorder à la Corée la clause de ristourne, dite duty drawback, qui constitue un avantage jamais concédé auparavant, pas même à des pays en développement comme les pays méditerranéens. Quelle

est la logique poursuivie avec des règles d'origine si peu contraignantes, dont l'impact est à craindre, non seulement pour l'industrie automobile, mais aussi pour l'industrie textile européenne.

Pourquoi rendre possibles de telles distorsions de concurrence et surtout créer ce précédent?

Face à ces risques, et à d'autres, malheureusement, que je ne peux développer ici mais dont vous connaissez le détail – vous venez de l'évoquer –, la Commission a proposé un dernier recours, l'inclusion d'une clause de sauvegarde. Or, vous savez, Madame la Commissaire, que celle-ci n'est pas automatique et qu'elle sera très difficile à mettre en œuvre et impossible à activer avant cinq ans.

Je ne prendrai qu'un seul exemple pour illustrer nos craintes. Si l'accord de libre-échange permet à la Corée d'exporter 100 000 véhicules de plus vers l'Europe – elle en exporte déjà 600 000 par an –, ce sont 6 000 emplois qui seront supprimés. À l'inverse, l'Europe est terriblement limitée, chaque constructeur ne pouvant exporter que 1 000 véhicules vers la Corée, pour un contingent européen total de 6 000 véhicules.

En cette période de crise, qui touche tout particulièrement les salariés du secteur automobile, comment expliquez-vous que l'Europe s'engage sur un tel accord? Envisagez-vous une renégociation des points controversés que je viens de mentionner? C'est en tout cas la demande qui est faite par un certain nombre d'États et de secteurs industriels que je viens d'évoquer.

Vous engagez-vous enfin, Madame la Commissaire, à davantage de transparence et à mieux associer les parlementaires que nous sommes? Nous avions, ainsi que la Commission, créé les conditions d'une image négative du plombier polonais, ne créons pas une image négative du carrossier coréen.

**Michael Theurer**, *au nom du groupe ALDE*. – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, avant tout, je tiens à vous remercier, Madame la Commissaire Ashton, au nom du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, des informations que vous nous avez données ce soir au cours de la réunion extraordinaire de la commission et ici même en plénière. Il est clair que l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud est sur le point d'être conclu. D'un point de vue libéral, et plus particulièrement, du point de vue du parti libéral-démocrate allemand auquel j'appartiens, un commerce mondial libre et équitable est un objectif très important, particulièrement en ce moment, étant donné qu'en cette période de crise financière et économique, nous constatons l'émergence de tendances protectionnistes, lesquelles doivent être résolument combattues dans l'intérêt de la prospérité et des emplois de l'Union européenne.

Dans ce contexte, la question de savoir l'importance que la Commission attache à l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud se pose, étant donné qu'il y a longtemps que l'attention se centre sur l'évolution du cycle de négociations de Doha, sans qu'aucun accord n'ait été atteint jusqu'à présent. D'où ma question, Madame la Commissaire Ashton: considérez-vous la conclusion de l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud comme une première étape vers d'autres accords bilatéraux de libre-échange, et, de votre point de vue, cela signifie-t-il un abandon de Doha? Ou ces accords bilatéraux sont-ils simplement un complément ou une extension de la politique de libre-échange de l'Union européenne?

En outre, comme vous le savez, la clause relative au refinancement des droits de douane est une source d'inquiétude dans un certain nombre d'États membres et secteurs industriels - en particulier, dans l'industrie automobile. Cette clause pourrait avoir pour conséquence de soutenir les entreprises installées dans des pays où les coûts sont inférieurs, tels que l'Inde et la Chine, menaçant par voie de conséquence l'industrie manufacturière européenne. Voyez-vous un moyen de rassurer les États membres eu égard à cette clause de refinancement des droits de douane?

**Ilda Figueiredo**, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*PT*) Il ressort clairement de la déclaration de la commissaire que des groupes et des secteurs économiques et financiers dans l'Union européenne vont tirer profit de cet accord avec la Corée du Sud. Mais, il y a aussi l'autre côté de la médaille, dont vous n'avez pas parlé ici, Madame la Commissaire. Je pense surtout à certains secteurs plus sensibles, tels que l'industrie du textile et de l'habillement, et aux emplois des travailleurs.

Par conséquent, étant donné qu'il s'agit d'industries et d'organisations de travailleurs situées dans nos pays, il est inquiétant de constater que l'Union européenne persiste à ignorer les graves difficultés auxquelles doit faire face l'industrie du textile et de l'habillement. Je dois souligner ici la situation dans mon pays, le Portugal, où le taux de chômage a atteint un niveau alarmant précisément dans les régions où cette industrie est prédominante, en l'occurrence dans le nord et dans certaines régions du centre.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'avoir une stratégie cohérente et concertée de soutien de l'industrie européenne, en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, que ce soit au travers

d'une règlementation urgente des marchés mondiaux ou au moyen de politiques publiques soutenant les investissements, l'innovation, la différenciation, la formation professionnelle et la création d'emplois décents.

**David Campbell Bannerman**, *au nom du groupe EFD*. – (EN) Monsieur le Président, c'est mon premier discours, ou si vous préférez mon discours inaugural, au sein du présent Parlement. En tant que député européen membre du parti UKIP pour l'Est de l'Angleterre, vous attendez de moi que je sois rebelle et je vais essayer de ne pas vous décevoir ni mes électeurs non plus.

Notre débat d'aujourd'hui porte sur des accords commerciaux européens, et en particulier sur celui avec la Corée du Sud qui doit être signé cette année. Étant donné que nous ne disposons pas de beaucoup de détails sur cet accord particulier, si ce n'est, je crois, que la Corée du Sud profitera des deux tiers des avantages de cet accord et l'Europe d'un tiers, je voudrais soulever quelques autres points généraux.

De nombreuses personnes ne savent pas qu'il y a plus de cent accords commerciaux bilatéraux comme celui-là; on les estime à 116. Il y a des accords commerciaux avec des pays tels que les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Brésil, l'Inde, la Chine, le Japon et l'Afrique du Sud. En Europe, il y a des accords commerciaux avec la Russie, l'Ukraine, la Turquie et Liechtenstein.

Il existe aussi des accords commerciaux avec des pays de l'EEE non membres de l'UE et avec des pays de l'AELE tels que la Suisse et la Norvège. L'accord avec la Norvège protège religieusement le secteur norvégien de la pêche et de l'agriculture, et la Norvège n'est pas du menu fretin. C'est le quatrième partenaire commercial de l'UE pour les importations et le sixième pour les exportations.

Que devrait donc réellement contenir un accord commercial tel que celui sur le point d'être conclu avec la Corée du Sud? La Suisse, je crois, est un exemple fort. Il existe des dispositions qui abolissent les droits de douane et les quotas commerciaux sur les produits industriels et agricoles. Il existe des dispositions donnant aux citoyens suisses le droit de vivre et de travailler dans des pays de l'UE et vice-versa. Il existe des dispositions incluant la Suisse dans l'espace Schengen. Les Suisses peuvent faire partie de l'Agence européenne pour l'environnement, s'ils le souhaitent, des programmes éducatifs et cinématographiques de l'UE, et ils peuvent introduire des demandes de bourse de recherche auprès de l'UE. Il existe une coopération avec les compagnies aériennes, dans les questions d'asile et judiciaires. Bref, ils bénéficient de tous les avantages offerts par l'adhésion, sans en payer le prix.

Il est vrai que la Suisse doit payer 600 millions de francs suisses par an pour l'accès, mais le gouvernement suisse indique que le montant de l'économie réalisé s'élève à 3,4 milliards de francs suisses, soit un bénéfice net de 2,8 milliards de francs suisses par an. Et la Suisse n'est pas non plus un partenaire commercial insignifiant: 80 % des exportations suisses se font vers l'UE, et il s'agit du quatrième partenaire commercial de l'UE.

Je veux dire que des accords commerciaux peuvent apporter les avantages du commerce de l'UE sans les inconvénients liés aux coûts réglementaires élevés, à la perte de souveraineté et de ressources. Même si le site Internet de la Commission admet que la Suisse peut élaborer et maintenir ses propres réglementations dans d'autres domaines qui s'écartent des réglementations de l'UE. C'est dans son propre intérêt, par exemple sur les marchés financiers et le marché du travail. La Grande-Bretagne adorerait s'écarter de la sorte de la directrice sur le temps de travail, de la directive sur les travailleurs intérimaires ou de la nouvelle directive sur les gestionnaires de fonds!

Je demande donc, pour conclure, pourquoi pas la Grande-Bretagne? Pourquoi la Grande-Bretagne ne peut-elle pas avoir elle aussi un accord commercial sympathique avec l'UE, à l'instar de la Corée du Sud, en lieu et place d'une pleine adhésion à l'UE? La Grande-Bretagne, à elle seule, est le plus grand partenaire commercial de l'UE, avec un déficit annuel de 40 milliards de livres sterling. Nous aussi, nous pouvons avoir le même type de garanties dont jouissent les Suisses. Nous pourrions, et je crois que nous devrions redevenir une nation commerciale libre et indépendante, comme la Norvège, la Suisse, et même la Corée du Sud.

**Peter Šťastný (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, je suis un des rapporteurs sur l'ALE avec la Corée du Sud et un fervent défenseur de cet ALE, et j'espère que nous conclurons un accord équitable et équilibré qui profitera aux deux parties - une véritable situation gagnant-gagnant.

Une de nos principales industries n'est pas vraiment satisfaite de l'état actuel des négociations et nombreux sont ceux et celles qui la soutiennent, notamment certains États membres, des industries et des députés européens. Tous considèrent que les conditions de cet accord sont inégales et favorables à la Corée du Sud. La Commission européenne et le Conseil européen devraient se pencher sérieusement sur ces domaines de

friction, à savoir la clause de ristourne de droits de douane, les obstacles non tarifaires et les règles d'origine. S'il était possible de faire quelques avancées de manière à satisfaire davantage l'industrie automobile de l'UE, les emplois, un PIB élevé et les niveaux de vie attendus en tireront réellement avantage et seront préservés.

Toutefois, des conditions de concurrence équitables ne seront pas un désavantage. Cela peut créer un précédent fort pour d'autres ALE en suspens et qui seront conclus dans un avenir proche. Pour moi, il est clair que cet accord apporte globalement d'autres avantages à l'UE et à certaines des différentes industries de l'UE. Si l'on regarde par le petit bout de la lorgnette, il y aura toujours des gagnants et des perdants: c'est inhérent à tout accord bilatéral. Mais si l'on voit les choses par le grand bout de la lorgnette, nous pourrions être proches d'un véritable équilibre. Mais, face au mécontentement d'une industrie aussi cruciale que l'industrie automobile, il est nécessaire de faire un effort supplémentaire. Nous ne pourrons parler d'ALE véritablement équilibré, acceptable et ayant un impact réel, positif et constituant un précédent pour de futurs ALE que lorsque nous aurons accompli quelques progrès supplémentaires.

**Gianluca Susta (S&D).** – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je me suis félicitée du travail effectué pendant la période où M<sup>me</sup> Ashton a tenu son rôle de Commissaire. Je dois dire que nous avons eu de meilleurs rapports avec elle qu'avec son prédécesseur, en dépit de leur appartenance à la même famille politique, que nous partageons aussi, et de leur nationalité commune.

Mais, cette fois, je ne partage pas l'enthousiasme de la commissaire sur cette question, parce que trop souvent, ces dernières années, la Commission a pris la parole ici pour parler de certaines initiatives et ensuite suivre un autre chemin. Nous traversons un moment spécial pour l'instant, une crise économique et financière majeure, qui est également la conséquence d'un manque de réciprocité dans le monde, non seulement avec les pays en développement - qui a sa propre logique, sa propre explication - mais également avec les acteurs mondiaux, nouveaux et traditionnels.

Trop souvent, j'ai l'impression que la Commission, son président et ses commissaires manquent de sensibilisation quant aux initiatives à mettre en œuvre pour permettre de relancer l'industrie européenne, de relancer l'industrie manufacturière européenne. Il me semble que cet accord - qui est, admettons-le, positif et dont le contenu est extrêmement positif - revêt davantage une valeur académique; il s'agit presque d'un exemple parfait de traité, mais sans prise avec la réalité.

Nous exportons pour 30 milliards de dollars en Corée, et seulement 20 milliards de dollars reviennent sous la forme de voitures exportées en Europe par la Corée, et l'aide indirecte revenant aux voitures coréennes en Europe sera d'1,5 milliard de dollars, sans parler du textile et d'autres secteurs. Il s'agit clairement d'un déséquilibre, que nous devons souligner je crois et que nous devons corriger, avant de donner le feu vert à un accord de libre-échange qui pénalise l'industrie européenne. Notre industrie est de qualité; elle s'est engagée à respecter les nouvelles exigences que demande l'innovation, et certainement pas une industrie en faillite qui n'est pas en mesure de comprendre le besoin d'innovation qui existe dans l'économie.

**Zuzana Roithová (PPE).** – (CS) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, moi non plus, je ne suis pas satisfaite des curieuses modifications apportées à l'accord, telles que les ristournes de droits de douane sur les pièces importées dans le cas de produits destinés à être exportés dans l'Union et un abaissement du seuil de 60 % utilisé pour déterminer le pays d'origine. Cela revient à favoriser les importations coréennes au détriment de la compétitivité de l'industrie européenne et au détriment de l'emploi. À cet égard, ce sont déjà les marchandises importées d'Asie, où les coûts de la main-d'œuvre sont ridiculement bas, du fait de la quasi-inexistence de normes sociales et environnementales, qui se taillent la part du lion. Les pourparlers commerciaux auraient donc dû se concentrer sur l'amélioration de ces normes plutôt que sur la prospérité de l'industrie asiatique au détriment de l'industrie européenne. Cela fait longtemps que la Commission doit cela aux citoyens européens.

La Commission se rend-elle vraiment compte de l'impact négatif de l'accord sur la compétitivité européenne et sur l'emploi dans les industries automobile et textile? Deuxièmement, se rend-elle compte que cet accord représente un malheureux précédent pour les futurs accords commerciaux? Troisièmement, la Commission a-t-elle l'intention de passer outre les objections fondamentales soulevées par les syndicats européens de l'ingénierie? Quatrièmement, comment se fait-il que les médias coréens crient déjà victoire pour leur industrie automobile alors que l'accord n'a même pas encore été débattu par le collège de la Commission? Ou la Commission est-elle prête à réviser le projet et à négocier un accord équilibré? La Commission a-t-elle la volonté de faire pression sur la Corée afin qu'elle adopte les obligations internationales en matière de normes sociales et environnementales et le fera-t-elle avant que la Corée ne récolte tous les avantages du libre-échange avec l'Union européenne? Merci de me répondre. Je ne doute pas que le bon sens l'emportera.

**David Martin (S&D).** – (EN) Monsieur le Président, je dois dire que le ton de ce débat m'inquiète quelque peu. À l'exception peut-être de l'intervention de Daniel Caspary, le débat est plutôt négatif.

J'ai été rapporteur du Parlement sur l'accord de libre-échange avec la Corée. Pour préparer ce débat, j'ai revu ce que nous avions décidé de demander- ce que nous avons demandé à la Commission d'aborder dans le cadre de ces négociations et de réaliser en notre nom - et je pense réellement que la Commission a atteint l'objectif que nous lui avions assigné. Je voudrais rendre hommage au négociateur responsable que je vois assis à côté de la baronne Ashton, ainsi qu'à la baronne elle-même, pour la manière dont ils ont rempli leurs engagements eu égard à cet accord.

Il est clair que dans tout accord de libre-échange – par définition - et dans toute négociation, il y a des gagnants et des perdants, mais si vous envisagez l'impact global de cet accord, il y a de grands gagnants en Europe et de grands gagnants en Corée. Par conséquent, les avantages à maintenir l'activité commerciale mondiale sont grands. En ce moment, en cette période crise, tout signal positif concernant la volonté de deux entités aussi grandes que la Corée et l'Union européenne de maintenir les échanges commerciaux et l'ouverture commerciale doit être une bonne chose.

Je dois dire que, si le Parlement européen et le Conseil de ministres ne parviennent pas à faire aboutir cet accord entre la Corée et l'UE, autant envoyer une note à la DG Commerce pour qu'elle arrête les négociations sur tous les autres accords de libre-échange, parce que si nous n'aboutissons pas avec la Corée, oublions l'ASEAN, oublions les États du Golfe persique, oublions la multitude d'autres ALE en phase de négociation, et franchement, oublions Doha. Il s'agit d'un accord important où l'Europe est parvenue à atteindre ses objectifs stratégiques. Envoyons un signal positif au reste du monde, envoyons le message que l'Europe est ouverte au commerce et, alors que nous sommes aux prises avec cette récession, nous tenons absolument à ouvrir le plus possible nos marchés.

**Seán Kelly (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, je serai très bref, tout cela est nouveau pour moi et j'ai trouvé le débat très stimulant et instructif. M<sup>me</sup> Ashton s'est exprimée la première et pendant son intervention, je pensais qu'il s'agissait d'une opération fantastique pour l'Union européenne et je me demandais si l'accord présentait de quelconques avantages pour la Corée. Ensuite, les orateurs qui se sont succédé ont exprimé le point de vue opposé; j'espère donc que M<sup>me</sup> Ashton pourra donner une réponse spécifique aux questions et aux éléments soulevés par MM. Arif, Theurer, Campbell Bannerman et par d'autres orateurs lorsqu'elle reprendra la parole. Peut-être pourrait-elle aussi nous dire si d'autres négociations bilatérales sont en cours actuellement avec des pays asiatiques en particulier et quel est leur état d'avancement.

**Gerard Batten (EFD).** – (EN) Monsieur le Président, je tiens à intervenir en appui de l'affirmation de notre collègue, M. Campbell Bannerman. En 2006, le gouvernement fédéral suisse a commissionné un rapport couvrant tous les aspects des relations existantes et potentielles avec l'Union européenne.

Le gouvernement a conclu que le coût d'une pleine adhésion à l'UE pourrait être jusqu'à six fois supérieur au coût des accords bilatéraux actuels. Les Suisses, étant ce qu'ils sont, ont décidé qu'il valait mieux pour eux ne pas rejoindre l'UE ou obtenir la pleine adhésion à l'UE.

Si c'est vrai pour les Suisses, ce doit certainement l'être pour les Britanniques, et, si seulement notre gouvernement avait une vision aussi sensée et pragmatique de l'économie de la Grande-Bretagne que le gouvernement suisse de la sienne, nous quitterions l'UE, de la même manière que les Suisses n'y adhère pas.

**David Martin (S&D).** – (*EN*) Monsieur le Président, vous êtes très tolérant, mais notre règlement est limpide à cet égard: les interventions prononcées selon la procédure «catch the eye» doivent porter sur le sujet débattu. Cette intervention n'avait rien à voir avec la Corée et rien à voir avec la question des accords de libre-échange.

Sari Essayah (PPE). – (FI) Monsieur le Président, dans l'intervention qu'il vient de prononcer, M. Martin a dit qu'il était extrêmement important de conclure des accords qui donneront de l'élan à la croissance économique et à l'emploi et qui élimineront les obstacles au commerce d'une manière générale, en particulier en cette période de crise économique. Nous devons nous rappeler toutefois qu'aujourd'hui nous venons d'avoir un débat sérieux sur la crise affectant l'industrie automobile européenne, et que cette semaine nous parlerons aussi des problèmes touchant l'industrie textile et de l'aide du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation destinée à compenser les licenciements massifs opérés dans ce secteur en Espagne et au Portugal. Aussi, Mesdames et Messieurs, nous devons prendre au sérieux la préoccupation des Européens concernant la manière dont nous réagissons à ces pertes d'emplois en Europe et examiner ce que la Commission peut réellement faire pour traiter la question. Aussi positif le libre-échange soit-il sur l'emploi

et la croissance économique en général, comment évitons-nous les pertes d'emplois dans ces industries européennes traditionnelles?

**Catherine Ashton,** *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, je dirai que, dans un sens, ce débat ne m'a absolument pas surprise, parce que les inquiétudes formulées par nos collègues ne datent pas d'hier. Nous les entendons depuis des mois.

Je tiens à rendre hommage à David Martin, pour commencer, pour le travail qu'il a accompli en commission. Il est très important que je reconnaisse à quel point la commission du commerce international a travaillé avec moi mois après mois et bien entendu, je suis parfaitement consciente que nos collègues n'ont pas encore eu l'avantage de voir l'accord détaillé. Je vais donc essayer de répondre aux préoccupations. Mais, plus important, nous nous assurerons que nous vous donnons de plus en plus de détails, parce qu'il est important que vous examiniez les faits plutôt que les affirmations qui seront formulées.

Permettez-moi d'abord de soulever quelques points généraux à propos de l'approche adoptée pour cet accord. Cet accord est entré en scène dans l'optique d'atteindre le meilleur pour l'industrie européenne - y compris, je m'adresse aux collègues du parti UKIP, l'industrie britannique. Il est absolument dans l'intérêt de l'Europe, de mon point de vue, de faire avancer cet accord - autrement, je ne m'exprimerais pas ici devant vous comme je le fais maintenant pour vous suggérer d'avancer.

Maintenant, ce faisant, il y a eu un mode opératoire clair, une approche claire que la Commission a adoptée et qui, comme on l'a dit, a été soutenue par le Parlement, la Commission et le Conseil, et c'est réellement la voie que nous avons suivie. Notre collègue, M. Arif, ne m'en voudra pas, je pense, si je dis que je trouve alarmant ou peut-être un peu déprimant de suggérer que je sacrifierais une quelconque industrie, parce que ce n'est certainement pas mon approche.

À la question de savoir si je pense que pour avoir un accord commercial sérieux, il faut reconnaître que cet accord doit être avantageux pour les deux parties, je réponds oui. Si vous voulez conclure des accords commerciaux, si nous croyons vraiment - et je pense que c'est le cas - que le commerce est le moteur qui nous fera sortir de la récession, cela signifie que vous engagez des négociations sérieuses et difficiles avec des industries et des pays avec lesquels il nous importe d'avoir un accord. Sinon, nous pouvons juste passer nos journées à conclure des accords avec des pays qui nous importent peu, et nous pouvons ouvrir des marchés parce que nous ne sommes pas réellement intéressés.

La Corée est un marché important. Il offre de véritables opportunités pour les produits chimiques, les produits pharmaceutiques et pour d'autres industries. Nous devons reconnaître la valeur et l'importance de cette démarche, si nous voulons conclure des accords commerciaux sérieux. Nous sommes en fait une superpuissance économique. Je ne peux être en plus total désaccord avec nos collègues du Royaume-Uni lorsqu'ils parlent de nos relations avec la Suisse et du parallèle qu'ils essaient en quelque sorte de faire avec la relation que nous essayons d'instaurer en Europe avec la Corée - à moins que je n'aie pas compris ce qu'ils voulaient dire.

Ce sont des négociations sérieuses et nous voulons qu'elles aboutissent à un résultat sérieux, et à mesure que les détails de l'accord seront dévoilés, j'espère que nos collègues les examineront dans le même esprit que celui qui nous animait lorsque nous avons essayé de l'établir.

L'industrie automobile nous a donné au début une liste de souhaits. Elle voulait vraiment que le marché coréen reste ouvert, et nous avons répondu à toutes les demandes formulés au début.

Pour l'industrie textile: je suis persuadée que nous avons peu d'inquiétude à avoir. Les garde-fous que nous avons construits autour de l'industrie textile permettront assurément de conserver les emplois en Europe.

Je n'ai aucun intérêt à ce que des emplois soient perdus ou à ce que des entreprises soient fermées en Europe, et cet accord ne conduit pas à cela. Et je demande à ceux d'entre vous qui pensent avoir la preuve du contraire de me fournir cette preuve, parce que les paroles sont une chose et la réalité en est une autre, et nous devons réellement dépasser les paroles et plonger dans la réalité de ce que cet accord apporte.

En effet, je dirais que l'accord que nous avons devant nous est très important pour tous les secteurs industriels. Pour moi, la question du régime de ristourne de droits est très simple. Ce régime est organisé de manière telle que la réponse que nous lui apportons évitera un problème particulier. La question est la suivante: est-ce la seule manière de régler un problème? S'il existe d'autres moyens permettant de régler le problème de manière équivalente, mais qui en réalité nous invitent à obtenir un meilleur accord commercial, je les explorerai. Mais je veux toujours régler le même problème et je crois que c'est précisément ce que font les mécanismes que

nous avons mis en place dans cet accord. Il ne s'agit pas d'une solution que nous considérons comme la seule et unique possible pour atteindre notre objectif - à savoir, éviter utilement les importations par des voies détournées - et je crois que nous avons réglé le problème d'une manière différente.

Je ne vais donc pas présenter d'excuses - ni sur le plan politique, ni sur le plan économique ou autre - au Parlement pour nous être investis dans les négociations de cet important accord commercial. Je ne présente pas d'excuses pour cela et je ne m'excuse pas de proposer au présent Parlement ce que je considère comme un accord de libre-échange sérieux, un accord du XXI<sup>e</sup> siècle qui présente un énorme avantage pour l'économie de l'Union européenne. En particulier, je ne m'excuserai pas de le faire en période de crise économique parce que, s'il est une période où il est de ma responsabilité d'apporter tout mon soutien aux entreprises et aux travailleurs européens, je crois que c'est maintenant, et c'est ce que fait cet accord.

J'invite instamment nos collègues, comme je l'ai dit tout à l'heure, à regarder la réalité de l'accord. Vous serez soumis à du lobbying - comme je l'ai été moi-même - mais, en réalité, lorsque vous considérez ce que nous avons accompli, je crois qu'il s'agit d'un résultat très concret qui apportera à l'économie européenne des avantages énormes. En fin de compte, c'est ce que nous avons entrepris de faire et finalement c'est ce que nous avons accompli.

Le Président. - Le débat est clos.

#### Déclarations écrites (article 149)

Tokia Saïfi (PPE), par écrit. – L'accord de libre-échange (ALE) entre l'Union européenne et la Corée du Sud qui doit être conclu d'ici la mi-octobre suscite de nombreuses craintes de la part des industries européennes. Considéré par la Commissaire européenne au commerce extérieur comme le plus ambitieux jamais négocié par l'UE, cet accord apparait aux yeux notamment des constructeurs automobiles comme très déséquilibré. Ces derniers, du fait des préférences tarifaires concédées par la Commission européenne, redoutent une arrivée massive de véhicules coréens sur le marché européen. Il est indéniable que le maintien de certaines clauses douanières telles que le duty drawback présenterait un caractère inéquitable et créerait une distorsion de concurrence fortement préjudiciable pour l'industrie automobile européenne. D'autant plus que la générosité de l'Union européenne ne semble pas avoir été compensée par un abaissement des obstacles non tarifaires dressés par les autorités coréennes (quotas d'importation sur les véhicules européens à moteur à essence). La Commission se doit donc, dès aujourd'hui, de réviser les termes de cet accord afin de rétablir les conditions d'une concurrence juste et équitable et de pérenniser le maintien de notre industrie et de nos emplois en Europe.

# 23. Les conséquences de la crise économique et financière pour les pays en développement et pour la coopération au développement (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le débat sur la question orale posée par Eva Joly, au nom de la commission DEVE, à la Commission (O-0088/2009 – B7-0209/2009) sur les conséquences de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération au développement.

**Eva Joly,** *auteure.* – Monsieur le Président, Mesdames, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, si j'ai le plaisir de vous poser aujourd'hui cette question orale au nom de la commission du développement, je n'ai malheureusement pas celui de vous présenter la résolution sur le même sujet, votée à l'unanimité par cette commission.

Mes collègues de la commission du développement et moi-même avons travaillé d'arrache-pied pour qu'elle soit votée et discutée en plénière avant le Sommet du G20 à Pittsburgh.

Or, hormis mon groupe, les Verts/ALE, et la GUE, aucun autre groupe politique n'a soutenu notre demande de mise à l'ordre du jour de cette résolution, pourtant indispensable si l'on veut que le Parlement européen joue un rôle croissant dans la définition de la politique extérieure de l'Union européenne et devienne une véritable force de proposition.

Chers collègues, quel intérêt aurons-nous à voter cette résolution qui formulait des demandes et les propositions du Parlement européen aux membres du G20, et plus particulièrement à ceux de nos États membres qui y siègent, ainsi qu'à la Commission européenne, à la plénière d'octobre, soit après le Sommet de Pittsburgh?

Outre que cela dévalorise le travail accompli, nous ne pouvons pas non plus nous contenter de ce rôle de commentateur de l'actualité. Là n'est pas notre fonction. Laissons cela à ceux dont c'est le métier et qui le font avec professionnalisme: les journalistes.

Les pays en développement ont plus que jamais besoin de nous. Si nos concitoyens ne sont pas épargnés, la crise économique et financière mondiale a touché bien plus durablement les populations des pays en développement. Les institutions financières n'ont pourtant pas fait de ces derniers les principaux bénéficiaires des prêts accordés en urgence, très peu d'entre eux satisfaisant aux conditions requises.

Les pays africains n'ont ainsi bénéficié que de 1,6 % des prêts accordés par le FMI depuis la dernière réunion du G20 à Londres et l'augmentation des ressources du Fonds monétaire. Le reste est allé aux pays développés, notamment européens.

Certes, le maintien du système économique européen était indispensable, mais il ne doit pas nous faire oublier la misère qui fait rage à nos frontières. Une misère amplifiée par une crise dont nous portons la lourde responsabilité.

L'aide publique au développement doit être augmentée d'urgence. Déjà, la plupart des États membres ne remplissent pas les conditions demandées par l'OCDE depuis 1970, et nous sommes devant de nouvelles urgences et nous n'avons pas de nouveaux fonds. Donc, nous devons trouver de nouvelles sources de financement, notamment en réformant le système actuel.

La commission du développement vous demande d'agir afin d'éradiquer les abus des paradis fiscaux, l'évasion fiscale et les flux illicites des capitaux en provenance des pays en développement.

Selon un rapport norvégien du mois de juin, avec des chiffres vérifiés, les flux illicites qui quittent les pays en voie de développement sont dix fois plus importants que notre aide au développement. Cela donne la mesure de l'enjeu.

Il faut mettre en place un nouvel accord financier contraignant qui forcerait les entreprises transnationales à déclarer les profits qu'elles engrangent et les taxes qu'elles déboursent, pays par pays, afin d'assurer la transparence sur ce qu'elles paient dans chacun des pays où elles sont actives.

En outre, une réforme radicale du système doit être mise en œuvre, notamment avec la mise en place de nouvelles réglementations démocratiques et transparentes pour le commerce et les systèmes financiers internationaux.

Les responsabilités sont lourdes, les enjeux nombreux, la tâche ardue mais, plus que jamais l'Union européenne doit se poser en leader de ces réformes.

**Karel De Gucht,** *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, la Commission, en sa qualité de représentante de l'UE au G20, de même que la Présidence, préconise vivement de renforcer le soutien aux pays à faible revenu, en particulier les plus pauvres, en tant que l'une des priorités essentielles des engagements du G20

À cet égard, il importe que les pays à faible revenu reçoivent les fonds nécessaires pour faire face aux besoins spécifiques engendrés par les conséquences de la crise financière. C'est pourquoi nous estimons qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès des pays pauvres et vulnérables, souvent dépourvus de capacités administratives institutionnelles, aux moyens et crédits mis à leur disposition par les institutions financières internationales et les autres donateurs.

Personnellement, je défendrai cette approche au Conseil «Affaires générales» et relations extérieures du mois de novembre, et la crise financière mondiale sera au centre de mes préoccupations politiques dans les semaines à venir. J'espère pouvoir compter sur votre appui tout au long.

Dans ce contexte, notre instrument «Vulnerability FLEX» est d'autant plus important. La Commission a collaboré avec la Banque mondiale et le FMI pour identifier les pays les plus touchés par la crise et pour compléter l'aide octroyée par ces deux institutions sous la forme de prêts par une aide non remboursable ponctuelle et ciblée dans le cadre du mécanisme «Vulnerability FLEX».

Entre 2009 et 2010, un montant jusqu'à 500 millions d'euros sera alloué aux pays ACP demandant une aide afin de garantir l'exécution des dépenses publiques prioritaires, y compris dans les secteurs sociaux. Je vous rassure, le versement anticipé des fonds alloués à l'aide budgétaire au moyen du mécanisme «Vulnerability

FLEX» n'entraînera pas de décalage de liquidité dans la mesure où la Commission utilise des réserves qui ne sont pas affectées à un usage spécifique.

Les pays ne pouvant pas prétendre au «Vulnerability FLEX» bénéficieront également d'autres mesures proposées par la Commission dans sa communication d'avril, par exemple, des réaffections à la suite d'examens ad hoc par pays et de l'examen à mi-parcours, l'aide dans le cadre du mécanisme FLEX traditionnel, un versement anticipé dans la mesure du possible, etc.

Concernant la finalité de l'aide budgétaire, je suis convaincu que la flexibilité inhérente à cet instrument permet déjà aux pays bénéficiaires d'utiliser les fonds de la manière qu'ils jugent la plus efficace pour répondre aux problèmes économiques et sociaux.

En outre, l'examen à mi-parcours du 10<sup>e</sup> FED constituera une bonne occasion de définir les nouveaux besoins et d'évaluer s'il serait préférable d'y répondre par une assistance budgétaire générale ou sectorielle.

L'examen à mi-parcours sera également l'occasion de réexaminer les profils en matière d'assistance budgétaire de chaque pays ACP et d'envisager des modifications, une réaffectation ou des fonds supplémentaires de la réserve.

Concernant la réforme des institutions de Bretton-Woods, notre rôle dans la promotion de leur réforme est naturellement limité. La question de la place et de la représentation sera débattue lors des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Istanbul, auxquelles le commissaire Almunia et moi-même assisterons en octobre. À cet égard, nous saluons l'ajout d'un troisième siège pour les pays d'Afrique subsaharienne au Conseil d'administration de la Banque mondiale, et examinons avec intérêt les propositions pour de nouvelles réformes.

Concernant les flux illicites de capitaux, je voudrais rassurer M<sup>me</sup> Joly: j'ai déjà demandé aux services de la Commission d'étudier des moyens d'améliorer la gouvernance fiscale et financière dans les pays en développement en vue de réduire les flux illicites de capitaux. La crise a également montré que nous devons consolider les mécanismes de fourniture de l'APD.

L'agenda international relatif à l'efficacité de l'aide contenu dans la déclaration de Paris et le programme d'action d'Accra est aujourd'hui plus important que jamais. En ces temps économiques difficiles, nous sommes particulièrement responsables envers les pauvres du monde de garantir que notre aide au développement est acheminée efficacement.

Dans sa communication du 8 avril, la Commission a également souligné que les mécanismes de financement innovants et l'APD représentent des instruments complémentaires qui se renforcement mutuellement. Nous avons vivement conseillé aux États membres de déployer tout l'éventail d'instruments à leur disposition et d'activer l'APD avec d'autres moyens de développement, en s'inspirant par exemple des prélèvement de solidarité facultatifs existants, tels que la taxe sur les billets d'avion destinée au financement de programmes de santé. Des discussions de haut niveau seront organisées à ce sujet, y compris une conférence majeure en 2010 organisée par les Français, à laquelle la Commission prendra part.

**Enrique Guerrero Salom,** *au nom du groupe S&D.* – (*ES*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, cela fait exactement un an aujourd'hui que nous avons assisté à la faillite de l'institution financière Lehman Brothers. À l'époque, selon les experts, nous étions au bord d'un effondrement financier, et nous étions au seuil d'une nouvelle grande dépression.

La crise financière s'est intensifiée et étendue à l'économie réelle, et nous avons vécu une période de croissance économique négative et de pertes d'emploi.

Aujourd'hui, cependant, les pays développés commencent à sortir de la crise. Tel est le cas de la France et de l'Allemagne, par exemple, et la Commission a présenté aujourd'hui ses prévisions économiques, qui montrent qu'au deuxième semestre l'Union européenne sortira de la récession.

Toutefois, les pays moins développés sont en pleine crise et continueront à l'être encore longtemps. Ils n'ont pas déclenché la crise mais ils souffrent plus que quiconque des conséquences. Ils sont confrontés à un ralentissement de la croissance, une accélération du chômage, une diminution des investissements directs, une diminution des crédits extérieurs, une baisse de l'argent renvoyé par les immigrants, une réduction de l'aide publique au développement et, bien sûr, à un renforcement des restrictions commerciales.

Certes nous avons connu une période où notre stabilité et notre confortable situation ont été mises à mal en un court laps de temps mais, eux, ils risquent de perdre dix ans dans la lutte contre la pauvreté, et dix ans signifient la perte de toute une génération.

Nous pouvons faire beaucoup pour eux, à maints égards, et je souhaiterais pointer plus particulièrement notre opposition au protectionnisme. La semaine passée, la Commission a présenté son quatrième rapport sur les mesures de restriction commerciale, qui révèle que nombre de pays adoptent des nouvelles mesures restrictives, ce qui est désastreux pour les pays en développement.

De même, beaucoup de pays développés ne respecteront pas leurs engagements en matière d'aide publique au développement, précisément au moment où nous avons plus que jamais besoin de nouvelles ressources pour affronter la gravité de la crise.

Je propose dès lors que nous renforcions la coordination de cette aide au développement au moyen d'un accord plus large entre les pays donateurs, les institutions financières et les partenaires, et d'une gestion plus efficace et plus transparente qui ne génère aucun coût et ne constitue pas une charge bureaucratique.

J'encourage la Commission, j'encourage le commissaire, à mettre en œuvre le plan qu'elle nous a présenté aujourd'hui, et je suis sûr que le commissaire Almunia sera d'accord avec moi. <BRK>

Louis Michel, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Madame la Présidente de la commission du développement, je suis évidemment très conscient que, dans ce type de débat, on va nécessairement assister à une série de discours répétitifs. Mais cela ne me dérange pas. Je crois que c'est important que l'on répète à l'envi ce consensus fort que le Parlement européen se doit de fonder, avec la Commission d'ailleurs. Parce que, quand même, après avoir affirmé que les pays en voie de développement seraient peu touchés par la crise financière, aujourd'hui, tous les experts s'accordent pour reconnaître qu'au contraire, les effets de cette crise seront catastrophiques pour la plupart des pays en voie de développement.

Tous les secteurs sociaux des pays pauvres vont se trouver confrontés à une hausse importante des besoins sociaux, notamment, et des services, et à une diminution très sensible de la croissance. De ce point de vue-là d'ailleurs, j'ai beaucoup apprécié, Monsieur le Commissaire, que vous ayez fait allusion à la nécessité de répondre de manière beaucoup plus flexible à ces besoins et, je pense que vous le savez, j'ai toujours été un grand défenseur, là où c'était possible – évidemment dans des conditions de contrôle suffisantes –, j'ai toujours été un grand défenseur de l'aide publique et de l'aide directe, soit directe ou sectorielle, mais de l'aide budgétaire. Je crois qu'il y a un effet d'appropriation, un effet de respect aussi, beaucoup plus grand, et cela donne des moyens aux États.

Malgré tout cela, j'observe que le G20 n'a pas abordé la réforme des institutions financières internationales – je pense à celle du Fonds monétaire et de la Banque mondiale – pour mieux prendre en compte l'intérêt des pays pauvres du sud.

M<sup>me</sup> la présidente l'a dit, 80 % des prêts récents du Fonds monétaire sont allés vers des pays européens et seulement 1,6 % de ces nouveaux prêts concerne, par exemple, des pays africains. Les moyens promis aux pays en voie de développement dans le paquet du G20 ne seront pas suffisants – on le sait aussi – et ne seront pas suffisamment axés sur les pays les plus faibles. Plus grave, ces moyens n'arriveront pas assez vite.

Le véritable défi, Monsieur le Commissaire, vous l'avez bien perçu, évidemment, cela va être de forcer les États membres à respecter leurs engagements de 2005. Rien ne justifie une diminution de l'aide publique au développement. Or, plusieurs pays européens – cela a déjà été dit – ont annoncé des réductions draconiennes. Je pense à l'Irlande (– 10 %), je pense à l'Italie (– 50 %), je pense à la Lettonie (– 100 %). Il est évident que cette attitude est absolument inacceptable. Elle est, de plus, irresponsable.

J'aimerais avoir votre point de vue sur toute une série de considérations. J'ai entendu votre réaction positive par rapport au fonds de vulnérabilité que la Banque mondiale se propose de créer. Vous avez aussi répondu favorablement à la lutte contre les paradis fiscaux. Les pays du sud perdent chaque année 1 000 milliards de dollars transférés illicitement au nord, dont 350 milliards transitent par les paradis fiscaux.

La question de la gouvernance internationale, on en a parlé.

Une question aussi, je crois, sur laquelle il faut mettre l'accent, c'est évidemment l'aide au commerce. Je suis un chaud partisan – contrairement à d'aucuns, je le sais – des accords de partenariat économique, à condition évidemment de tenir compte de la situation spécifique, d'introduire des périodes de transition et, surtout, à

condition que les États européens respectent leur engagement de ce fameux milliard d'euros par an pour aider le commerce. Cela me paraît évidemment important, cela a été dit.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est dénoncer le double discours de certains États membres qui, en même temps, disent beaucoup de bien des pays en voie de développement, font d'énormes promesses, mais qui, parallèlement, avec cynisme, diminuent leur aide publique au développement.

**Gabriele Zimmer**, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*DE*) Monsieur le Président, la question posée par M<sup>me</sup> Joly au nom de la commission du développement soulève le point que nous, en tant que décideurs de la politique du développement, tentons en fait d'atteindre dans ce débat.

Les promesses des derniers sommets du G8 et du G20 n'ont finalement jamais été concrétisées. Elles font partie des promesses qui sont débitées encore et encore mais qui n'ont jamais conduit à une assistance concrète adéquate. À cet égard, je n'arrive vraiment pas à comprendre pourquoi nous ne débattons pas de la résolution du Parlement avant le sommet de Pittsburgh en vue d'exercer les pressions politiques appropriées. À la lumière des analyses correctes du commissaire et des observations de M. Michel, il me semble clair que nous savons ce dont il s'agit ici. Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'exercer de pressions politiques en vue de forcer les États membres à finalement abandonner cette politique de «charité bien ordonnée commence par soi-même». Pour moi, le grand danger serait d'attendre le sommet de Pittsburgh. Si nous ne parvenons pas à exercer de pressions et à faire comprendre que nous avons besoin de nouvelles institutions spécifiquement destinées à soutenir les pays les plus pauvres dans le monde, nous nous retrouverons ici après le sommet de Pittsburgh à constater qu'en fin de compte rien n'a changé.

J'en arrive à ma demande, Monsieur le Commissaire. Je vous demande, maintenant et ici au Parlement, de commenter à nouveau spécifiquement les résultats et de nous dire ce qui peut effectivement être exigé avec le soutien de quel État membre et dans quelle mesure nous avons effectivement progressé à ce niveau.

Ce dont nous avons besoin est d'une action rapide et efficace, car des gens meurent sous nos yeux à cause de situations que nous avons en partie créées. Je demande dès lors que nous agissions ensemble!

**Corina Crețu (S&D).** – (EN) Monsieur le Président, les contributions au fonds d'urgence, comme vous le savez, ont enregistré une baisse de 4,8 milliards d'euros du montant destiné à faire face aux crises humanitaires dans les pays les plus pauvres. Il s'agit du plus grand écart historique entre les fonds nécessaires et les fonds collectés auprès des gouvernements des pays donateurs et, au regard de ces chiffres, nous ne pouvons nous empêcher de penser au montant colossal alloué aux opérations de sauvetage de banques.

Chaque gouvernement est responsable de résoudre les problèmes de son propre pays mais, en même temps, il est injuste et indécent de fermer les yeux sur le fait que les pays en développement sont les plus durement touchés par la crise économique, même si ces pays sont moins responsables de cette crise.

Le monde qui nous entoure nous apprend à ne pas trop espérer des appels humanitaires, surtout pendant les périodes de récession. C'est pourquoi je souhaiterais attirer votre attention sur le risque de négliger les pays en développement: cela aurait pour effet d'accélérer la croissance de la pauvreté et d'engendrer un effet boomerang sous la forme de tensions internes accrues, de conflits sanglants, de tragédies humanitaires et d'immigration massive, à nouveau débattus par les pays développés. Compte tenu de ces circonstances, je pense que des efforts sont nécessaires dans une direction pour assumer nos responsabilités. Cela implique d'accroître l'aide internationale et l'efficacité de l'aide au développement.

Je pense également que nous devrions nous concentrer sur la réduction de la dépendance de certains bénéficiaires vis-à-vis de l'aide humanitaire. Je voudrais également demander à M. le commissaire – compte tenu de ce que l'ancien commissaire Michel a dit auparavant concernant la nécessité d'augmenter la participation de la Banque mondiale et du FMI – s'il a l'intention de présenter une proposition pour ce sommet d'Istanbul.

Je ne veux pas finir ce discours sans exprimer ma satisfaction quant au début de votre mandat à la Commission. Je pense au sommet États-Unis – Afrique du Sud, à votre visite au Zimbabwe à la fin de cette semaine, et à l'aide d'urgence apportée récemment aux 100 000 victimes des inondations en Afrique occidentale. Parallèlement, je souhaite signaler que le Burkina Faso n'est pas le seul pays à être confronté à des catastrophes naturelles, le Niger a aussi besoin d'aide internationale. Certes, les inondations menacent des vies humaines mais il ne faut pas non plus oublier la menace insidieuse et permanente que constitue la sécheresse. C'est pourquoi j'apprécie également le fait que vous ayez alloué 53 millions d'euros la semaine passée afin de faire face à ce phénomène dans les pays subsahariens. Il s'agit là de signes encourageants qui, je l'espère,

influenceront les discussions au sommet du G20 à Pittsburgh et à la conférence de Copenhague; en effet, ces réunions ont aujourd'hui une importance majeure étant donné que la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement risque d'être compromise.

**Zuzana Roithová (PPE).** – (CS) Monsieur le Commissaire, je voudrais, moi aussi, vous exprimer ma déception de constater que les promesses du G20 concernant l'aide aux pays les plus pauvres pendant la crise économique n'étaient manifestement que de belles paroles. La réalité est que, jusqu'ici, l'aide du FMI a été négligeable. Je voudrais également appeler à une réforme du processus décisionnel pour que les pays les plus pauvres puissent avoir davantage voix au chapitre lors de la prise de décision, en particulier au sein du système de Bretton Woods. Parallèlement, je souhaiterais vous demander, Monsieur le Commissaire, s'il a été possible de maintenir, plus particulièrement, l'aide à la santé et l'éducation dans les pays ACP au moins aux niveaux d'avant la crise? Je pose cette question principalement parce que de nombreux pays, y compris les pays européens, ont réduit leur assistance financière de manière drastique. Ceci dit, Monsieur le Commissaire, je vous souhaite beaucoup de succès dans votre nouveau rôle.

**Anna Záborská (PPE).** – (*SK*) Monsieur le Commissaire, le sujet dont nous discutons est un sujet d'actualité très important, pas seulement parce que l'UE doit avoir une idée claire de la politique de développement en ce moment mais également parce que nous devons l'expliquer clairement et intelligiblement à nos concitoyens. Plus que jamais, le niveau de l'aide au développement peut influencer aujourd'hui l'immigration clandestine, l'ordre public, les épidémies ainsi que – comme l'a indiqué le FMI – la hausse de la dette du secteur privé dans les pays en développement.

Je souhaiterais mettre l'accent sur le contrôle régulier des finances tant par les donateurs que par les bénéficiaires des fonds. Nous vivons dans nos différents pays et nous entendons des critiques à propos de la politique de développement de l'UE. Le consensus au Parlement européen évoqué par M. Michel n'est pas toujours aussi évident dans les pays de l'UE. Ce n'est que si l'aide au développement est efficace et transparente que nous pourrons convaincre les gens qu'elle a sa raison d'être et limiter ainsi toute réduction.

Sari Essayah (PPE). – (FI) Monsieur le Président, il est extrêmement important que, à ce stade, l'Europe fasse montre de leadership moral, et les États membres doivent honorer l'ensemble de leurs engagements ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement. Certes, nous souffrons d'une pauvreté relative en cette présente récession économique mais nous devons nous rappeler que, dans les pays en développement, ils souffrent de pauvreté absolue et que les gens meurent de faim et de maladie. Plus de dix États membres de l'Union, cependant, ont annoncé qu'ils réduiront leurs contributions à la coopération au développement ou ralentiront le rythme auquel elles devraient augmenter. Manifestement, nous devons nous rappeler que, bien qu'il soit important d'augmenter les paiements, il est tout aussi important de s'assurer qu'ils soient utilisés plus efficacement. Divers outils existent pour coordonner l'aide. Citons le programme informatique d'aide publique au développement, qui a été testé avec beaucoup de succès au Mozambique, et j'espère qu'il y aura des investissements en temps et en efforts dans ce type de coordination en particulier. De cette manière, il sera très facile pour nous d'améliorer notre réussite dans une situation comme aujourd'hui où le montant de l'aide disponible diminue.

**Karel De Gucht,** *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, oui, une crise a frappé le plus durement les pays les plus pauvres et il n'y a en fait pas grand-chose que nous puissions y faire. Nous ne pouvons que parler des remèdes pour les remettre en selle, et évidemment cela prendra plus de temps qu'il n'en faudra dans le monde développé parce que les mécanismes permettant une nouvelle croissance économique sont beaucoup moins développés dans ces pays.

L'une des remarques qui a été formulée par plusieurs députés est le fait qu'un grand nombre d'État membres reviennent sur leurs engagements en faveur de l'aide publique au développement (APD). Les États membres de l'UE ont convenu en 2005 d'objectifs d'aide individuels minimums aux termes desquels l'UE-15 et l'UE-12 devraient respectivement consacrer 0,51 % et 0,17 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2010 pour les nouveaux États membres, ce chiffre devant passer à 0,7 % et 0,33 % d'ici à 2015.

Les pays ayant déjà atteint des niveaux d'aide supérieurs aux objectifs fixés ont promis de les maintenir. Sur la base de ces confirmations et des promesses de certains États membres de faire encore mieux, l'UE considérée dans son ensemble devrait consacrer 0,56 % de son RNB à l'APD d'ici à 2010.

Je pense que la crise ne devrait pas servir d'excuse pour modérer les promesses d'aide des donateurs, et j'insisterai pour que nous continuions à nous engager à délivrer les niveaux d'aide promis, tant pour les États membres de l'UE que d'autres donateurs.

En 2008, l'APD de l'UE a augmenté de quelque 4 milliards d'euros pour atteindre un niveau de 0,40 % de l'APD et il est prévu que l'APD de l'UE considérée dans son ensemble continue à augmenter.

Sur la base des informations recueillies auprès des États membres, nous prévoyons que l'APD collective de l'UE augmente à 53,4 milliards d'euros en 2009, ce qui représente 0,44 %, et à 58,7 milliards d'euros en 2010, ce qui représente 0,48 %.

Cela signifie également que, sans mesures supplémentaires mises en œuvre par les États membres afin de remplir leurs objectifs individuels, les objectifs collectifs pour 2010 ne seront pas atteints. L'augmentation continue prévue de l'APD de l'UE dépend des États membres qui essaient de respecter leurs engagements, mais des efforts sont nécessaires de la part de tous les États membres, et je continuerai à insister sur ce point avec les États membres respectifs. C'est leur responsabilité. Il s'agit d'un engagement qu'ils ont pris, et la crise ne devrait pas servir de prétexte pour revenir sur leurs engagements. Je dirais même, au contraire.

Plusieurs députés ont également insisté sur la réforme des institutions financières internationales. C'est un objectif que j'approuve pleinement. Le G20 a fixé un calendrier précis pour les réformes de la gouvernance des institutions de Bretton Woods, les pressant d'accélérer la mise en œuvre de leurs propres plans de réforme qui sont antérieurs au sommet de Londres. Certains résultats sont attendus dès le mois d'avril de l'année prochaine et je suis convaincu que des solutions peuvent être trouvées sur les questions non résolues.

Compte tenu de la dynamique actuelle de la réforme du FMI créée par le G20, la Commission souligne l'importance d'avancer la seconde phase de la réforme à la Banque mondiale en vue de l'achever d'ici le printemps 2010.

Le sommet de Londres du 2 avril 2009 restera gravé dans l'histoire du G20 en tant que sommet où les questions en matière de développement ont été traitées en tant que telles et en présence de représentants des pays en développement. En préparation du prochain G20, ces derniers mois ont connu une activité intense par l'institution chargée du suivi.

En août, le Conseil d'administration du FMI a approuvé une affectation globale de 250 milliards de dollars au titre de droits de tirage spéciaux du FMI, dont 18 milliards d'euros iront aux pays à faible revenu, et il sera demandé des comptes au FMI à Pittsburg sur d'autres mesures en faveur des pays à faible revenu. Ceci, je pense, constitue une évolution positive.

Louis Michel, mon prédécesseur, a également insisté sur la flexibilité, déclarant que le mécanisme de soutien budgétaire est le plus flexible dont nous disposons, et cela est manifestement vrai, mais, bien sûr, cela signifie également que nous avons besoin d'un interlocuteur dans les pays en développement et que nous devons être en mesure d'avoir un dialogue politique avec eux ainsi que des mécanismes de contrôle. Cela présuppose une coopération minimale de leur part, mais, une fois qu'elle est en place, je pense également qu'une aide budgétaire sectorielle, plus particulièrement, est une procédure très adéquate.

Je ne comprends pas pourquoi cette résolution introduite par la commission sur le développement et se référant au sommet du G20 à Pittsburgh ne fait pas l'objet d'un vote avant ce sommet. Je n'arrive pas à saisir. Il y aura sûrement l'une ou l'autre explication technique à cela mais je pense que, ce faisant, ce Parlement fraîchement élu envoie le mauvais signal que nous allons débattre d'une telle résolution après le sommet du G20 à Pittsburgh, qui doit se tenir, si je me souviens bien, du 22 au 24 septembre, avant notre prochaine session de Strasbourg en octobre.

Cela n'est pas de mon ressort mais je dois dire que, à l'instar des députés qui ont plaidé en faveur d'un vote préalable, je déplore beaucoup le fait que nous n'ayons pas pu voter sur cette résolution pendant cette session partielle. <BRK>

**Le Président.** – Permettez-moi juste de signaler que la décision de procéder au vote pendant la première session partielle d'octobre a été prise par la Conférence des présidents car, au cours de cette session partielle, il y aura également un débat sur le sommet du G20. Voici mon explication à votre question.

Le débat est clos. Le vote aura lieu pendant la première session partielle d'octobre.

#### 24. Immunité parlementaire: voir procès-verbal

### 25. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal

## 26. Levée de la séance

(La séance est levée à 22 h 55)

FR